

ALGÉRIE-TURQUIE

Entretien téléphonique entre le Président de la République et son homologue Turc

P. 24

ALGÉRIE-PALESTINE

Le Premier ministre reçoit le ministre de l'Intérieur de l'Etat de Palestine

P. 24

FEUX DE FORÊTS AU CHILI

L'Algérie exprime sa solidarité

P. 24

65E ANNIVERSAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF

Un symbole de lutte commune entre Algériens et Tunisiens

Les événements de Sakiet Sidi Youssef, dont le 65e anniversaire sera célébré, mercredi par les deux peuples algérien et tunisien, se veut un symbole de la lutte commune et de résilience, en vue de l'émancipation et de l'indépendance, et un véritable témoin de l'esprit de solidarité et de fraternité qui n'a eu de cesse de s'approfondir aux plans officiel et populaire. Ces massacres qui demeurent parmi les pires atrocités que la France coloniale a commises, ont constitué une grande halte dans l'histoire de la lutte des deux pays qui a unifié leur destin commun, au regard de sa symbolique dans l'instauration de la cohésion entre les enfants de l'Algérie et de la Tunisie, ainsi qu'une glorification de leur histoire commune à travers le sang des martyrs qui s'est mélangé, d'autant plus que ces événements n'ont fait que renforcer la détermination des enfants de la Tunisie à se mettre aux côtés de leurs frères algériens.

P. 3



JOURNÉE PARLEMENTAIRE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les participants plaident pour une approche globale en matière de sécurité alimentaire

P. 4

INVESTISSEMENT

Un rapport d'état de six wilayas prochainement remis aux pouvoirs publics (Parlementaire)

P. 6

DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS ANTI-CANCER

Dispositions prises pour faire face aux perturbations (ministre)

P. 10

SANTÉ

CANCER DE LA PROSTATE

Diagnostic, symptômes et traitements

P. 12-13

F  T B A L L

LIGUE DES CHAMPIONS (1^{RE} JOURNÉE)

Le CRB et la JSK pour démarrer du bon pied en déplacement

P. 21



ETATS-UNIS

Zoom va licencier 1.300 employés

P. 17

ANP

Des tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc déjouées (bilan)

P. 24

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Tadjikistan



Le Gouvernement de la République du Tadjikistan a donné son agrément à la nomination de M. Boumediene Guennad en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Tadjikistan avec résidence à Techkent, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

OULED DJELLAL

Le moudjahid Boudjemline Mohamed n'est plus

Le moudjahid Boudjemline Mohamed dit "Chambit" est décédé mardi, à l'âge de 85 ans, à l'hôpital Achour Ziane dans la wilaya d'Ouled Djellal, a indiqué la Direction des moudjahidine et des Ayants-droit de la wilaya.

Le défunt moudjahid est né en 1938 à Ouled Sassi, il rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1955, et prend part à la bataille de Nississa, entre El Bayadh et Oum Legrad, dans le mont Boukhill, ainsi que d'autres batailles, celle de Mimouma, et celle de djebel El Kerma, a souligné la même source.

Le wali d'Ouled Djellal a présenté à la famille du défunt ses "condoléances les plus attristées, tout en priant Allah le tout Puissant d'accueillir le défunt moudjahid dans Son vaste Paradis".

BISKRA

La dépouille du recteur de l'université Mohamed Khider, le professeur Ahmed Bouterfaya inhumée au cimetière Laazilet



La dépouille du professeur Ahmed Bouterfaya, recteur de l'université Mohamed Khider de Biskra, décédé mardi matin, a été inhumée, au cimetière Laazilet de Biskra.

La cérémonie d'inhumation s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des sports Abderrazak Sebgag, du président du Conseil supérieur de la Jeunesse Mustapha Hidaoui, de nombreux cadres du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, ainsi que les autorités de la wilaya, les recteurs de plusieurs universités et une foule nombreuse d'enseignants, d'étudiants et de citoyens.

Le défunt décédé à l'âge de 61 ans, victime d'une crise cardiaque, occupait le poste de recteur de l'université de Biskra depuis 2017, il a obtenu son diplôme de doctorat en chimie à l'université de Constantine en 1997, il a occupé les postes de président des universités de Ouargla et de M'sila, il a également présidé le conseil d'administration du centre universitaire de Tamanrasset.

ALGÉRIE - ETATS UNIS

Le DG des Douanes s'entretient avec l'ambassadrice des Etats Unis



Le Directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi, a reçu l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, avec qui il a évoqué les moyens de développer et de renforcer les relations de coopération bilatérale dans le domaine douanier, indique un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD).

La rencontre, qui s'est déroulée mardi au niveau du siège de la DGD en présence de cadres centraux, a porté sur "les moyens de relance et de renforcement des liens de coopération d'intérêt commun dans le domaine des douanes", précise le communiqué.

Les deux parties ont également fait part de leur disposition à "prospector d'autres domaines de coopération commune entre les douanes algériennes et le service des douanes et de protection des frontières des Etats-Unis, notamment dans les domaines de la formation et de la lutte contre les différentes formes de criminalité transfrontalière", conclut le communiqué.

MASCARA

Distribution de plus de 6.600 logements et 2400 aides à l'habitat rural, en 2022 (wilaya)

Quelque 6.684 logements de différentes formules et 2.475 aides à l'habitat rural ont été distribués à travers la wilaya de Mascara, en 2022, a-t-on appris, mardi, auprès des services de cette collectivité locale.

Ce quota de logements comprend 4.740 logements publics locatifs (LPL) destinés à l'habitat précaire, 1.100 autres de type location-vente (AADL 2), 654 logements promotionnels, 100 unités de la formule LPA et 90 logements promotionnels publics (LPP), ainsi que 2.475 aides à l'habitat rural, a indiqué la même source.

D'autre part, la direction locale du Logement prévoit la réception, avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, près de 3.000 logements des formules LPL, AADL 2 et LPA.

Plus de 7.000 autres unités toutes formules confondues sont en cours de réalisation à travers plusieurs communes et dont les taux d'avancement varient entre 20 et plus de 80%, a précisé la même source.

En outre, il est prévu le lancement avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, de plus de 4.200 unités de différentes formules dont 200 de type public locatif dans la commune de Sig et 365 autres du programme AADL au chef-lieu de wilaya.

BEJAIA

Une collision entre deux camions fait un mort et un blessé grave

Une personne est décédée et une autre a été gravement blessée dans une collision entre deux camions plateaux survenue mardi en fin d'après-midi sur la route nationale (RN) 09 reliant Bejaia à Sétif, à la sortie Ouest de la ville de Tichy, à 16 km à l'Est de Bejaia, a annoncé un communiqué de la Protection civile.

Les deux victimes, âgées de 49 (la personne décédée) et 25 ans (le blessé), se trouvaient à bord du même camion plateau. Le premier était le chauffeur et le plus jeune, l'accompagnateur, a précisé le communiqué.

Les circonstances et les causes de l'accident ne sont pas encore connues, le heurt fatal ayant eu lieu sur un tronçon d'autoroute où les accidents de la route n'y sont pas fréquents.

Une enquête a été ouverte à cet effet par la Gendarmerie nationale, a souligné la même source.

CONSTANTINE

Un camion heurte deux personnes, un mort et un blessé



Une personne est morte et une autre a été blessée après avoir été heurtées par un camion, mercredi au chef lieu de wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC).

Il s'agit d'un enfant âgé de 4 ans décédé sur place et d'une jeune femme de 30 ans blessée au pied, a indiqué la cellule d'information et de communication de ce corps constitué, précisant que l'accident est survenu vers 8h00 du matin à la cité Boudraâ Salah.

La femme blessée a reçu les soins nécessaires sur place par le médecin pompier, avant d'être transférée au service des urgences du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benbadis, où elle a été mise sous surveillance médicale, a-t-on ajouté de même source.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territoriale compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

TOUGGOURT

Saisie de psychotropes

Une quantité de 20.267 capsules de psychotropes, ainsi que deux voitures touristiques ont été saisies, et quatre (4) personnes, dont une femme, activant dans un réseau criminel, ont été arrêtées par les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tougourt, a rapporté mardi un communiqué de presse de ce corps de sécurité.

Exploitant des informations parvenues au groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tougourt, ce groupement a ainsi déployé ses unités sur le réseau routier ainsi lesquelles ont intercepté deux véhicules, selon la même source.

Une fouille minutieuse des deux véhicules a permis la saisie de cette marchandise prohibée, a-t-on ajouté.

Après parachèvement des procédures légales, un procès-verbal a été établi contre les mis en cause, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tougourt, a conclu le communiqué.

TÉBESSA

17.500 paquets de cigarettes de marque étrangère saisis



Les unités du Groupement régional de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tébessa ont réussi à saisir 17.500 paquets de cigarettes de marque étrangère et à arrêter une personne accusée de contrebande de marchandises de fabrication étrangère, indique, mardi, un bilan de ce corps constitué. Agissant sur information faisant état d'un camion au niveau de la commune de Hammamet (Tébessa) transportant une quantité importante de quantité de cigarettes de marque étrangère destinée à la contrebande, une patrouille a été mise en place pour arrêter le suspect et saisir la marchandise.

Le camion a été arrêté et fouillé minutieusement au centre de la commune de Hammamet, avant d'arrêter le mis en cause et saisir 17.500 paquets de cigarettes ainsi que le camion utilisé dans le crime, selon la même source. Après accomplissement des procédures légales, un dossier judiciaire a été constitué contre le mis en cause et soulevé à la justice, conclut le communiqué.

65^E ANNIVERSAIRE DES ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF Un symbole de lutte commune entre Algériens et Tunisiens

Les événements de Sakiet Sidi Youssef, dont le 65^e anniversaire sera célébré, mercredi par les deux peuples algérien et tunisien, se veut un symbole de la lutte commune et de résilience, en vue de l'émancipation et de l'indépendance, et un véritable témoin de l'esprit de solidarité et de fraternité qui n'a eu de cesse de s'approfondir aux plans officiel et populaire.

Ces massacres qui demeurent parmi les pires atrocités que la France coloniale a commises, ont constitué une grande halte dans l'histoire de la lutte des deux pays qui a unifié leur destin commun, au regard de sa symbolique dans l'instauration de la cohésion entre les enfants de l'Algérie et de la Tunisie, ainsi qu'une glorification de leur histoire commune à travers le sang des martyrs qui s'est mélangé, d'autant plus que ces événements n'ont fait que renforcer la détermination des enfants de la Tunisie à se mettre aux côtés de leurs frères algériens.

La date du 8 février de chaque année, demeure un jour mémorable dans les relations des deux pays, reflétant l'ampleur de la barbarie du colonialisme français qui a vait alors pilonné la région tunisienne de Sakiet Sidi Youssef, sous le prétexte du droit de poursuivre des moud-

jahidine de l'Armée de libération nationale (ALN).

Ce jour donne une forte impulsion au renforcement des relations bilatérales qui se sont vu attribuer la qualité de la solidarité, à travers l'attachement au système des valeurs communes entre les deux pays et leur lutte unifiée.

Il est indéniable d'affirmer que ce qui s'est passé à Sakiet Sidi Youssef représente, à vrai dire, un maillon lumineux dans l'histoire commune entre les deux peuples algérien et tunisien et que se remémorer ces massacres, aujourd'hui, suscite de part et d'autre, satisfaction et fierté de ce glorieux passé et que le sang pur qui s'est mélangé a donné aux semeurs de doute et aux comploteurs une leçon dans l'unité des positions, une cohérence dans les visions et une cohésion entre les deux peuples.

L'espace géographique des évé-



nements de Sakiet Sidi Youssef, outre le référent historique commun entre les deux peuples, se veut un creuset pour les valeurs de lutte commune et de solidarité, d'autant que ces événements sont devenus une référence pour les positions harmonieuses algéro-tunisiennes qui perpétuent les exploits des ancêtres et

envisagent l'avenir à la lumière des enjeux et des défis auxquels sont actuellement confrontés les deux peuples.

À ce titre, les historiens relèvent la nécessité de poursuivre la recherche dans le domaine de l'histoire afin de protéger la mémoire de la nation, de transmettre le ser-

ment des chouchada et des moudjahidine aux générations montantes dans les deux pays.

L'odieuse attaque française contre Sakiet Sidi Youssef a ciblé des civils algériens et tunisiens, et pour laquelle le colonisateur a mobilisé 25 avions, ce qui a fait 79 martyrs, dont 14 enfants et 20 femmes, et 130 autres blessés, en sus de la destruction du village. Ce massacre, à travers les sacrifices des Algériens et des Tunisiens, a constitué une source d'inspiration pour les générations futures qui y puisent le véritable sens de fraternité, de cohésion, de dévouement et de soutien au frère, ainsi que le renforcement du destin commun et des liens de coopération et de complémentarité fondés sur la volonté sincère qui caractérise la coopération bilatérale entre les deux pays, laquelle a été exprimée dans de nombreux événements officiels par les dirigeants des deux pays.

La mémoire nationale, une pierre angulaire pour l'édification de l'Algérie nouvelle (ministre)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga a affirmé, mardi à Alger, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'était employé à faire de la mémoire nationale "une pierre angulaire" pour l'édification de l'Algérie nouvelle, en vue de renforcer les liens de fraternité, d'amitié et de coopération avec la Tunisie, pays frère.

Dans une allocution lue en son nom par son chef de Cabinet, Hamid Boucharef, à l'ouverture de la conférence sur le massacre de Sakiet Sidi Youssef, organisée au Centre national des études et de la recherche sur la résistance populaire, le mouvement national et la Révolution du 1^{er} novembre 1954, M. Rebiga a indiqué que "le président de la République a fait de la mémoire nationale un des piliers de cette nation et une pierre angulaire pour l'édification de l'Algérie nouvelle" en vue de "renforcer les liens de fraternité, d'amitié et de coopération avec la Tunisie, pays

frère". Une coopération, a-t-il souligné, qui se traduit par les visites mutuelles des présidents des deux pays dans le cadre "des efforts conjoints visant à bénéficier des éléments de rapprochement afin de relever les défis auxquels fait face notre environnement régional".

Et d'ajouter que la participation du président tunisien, M. Kais Saïed, aux côtés de son frère, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à la cérémonie d'inauguration de la stèle commémorative "Monument de la liberté" à l'occasion de la célébration par l'Algérie du 60^e anniversaire de la fête de l'indépendance, est "une preuve irréfutable du caractère privilégié des relations entre les deux pays, renforcée par les valeurs de la lutte commune".

"Si le devoir exige de nous de préserver notre mémoire nationale, le devoir nous invite aussi à préserver l'histoire de notre lutte com-

mune, en vue de raffermir les liens de fraternité et d'intégration, mais également de hisser les relations de coopération dans le domaine économique et en matière de partenariat bilatéral au niveau des relations politiques entre nos deux pays".

Le ministre s'est remémoré les événements de Sakiet Sidi Youssef où "le sang des frères s'est mêlé suite au massacre odieux commis par le colonialisme français en ce jour de l'année 1958, contre des civils algériens et tunisiens, après qu'il ait pilonné un marché hebdomadaire et une école, en atteinte flagrante aux valeurs de l'Humanité et aux chartes internationales".

Pour le ministre, ce crime colonial constituait "des représailles contre le soutien par les frères en Tunisie à la Glorieuse révolution", ajoutant que ces événements resteront "une source inépuisable, en vue de consolider et renforcer les relations entre les deux pays".

Les événements de Sakiet Sidi Youssef représentent "un symbole de lutte commune des deux peuples frères", a estimé le ministre, pour qui, "l'atrocité du crime commis par le colonialisme français, ainsi que ces événements ont renforcé les liens de solidarité et de cohésion entre les deux peuples et leur détermination à faire face à la machine de destruction, animés par leur foi en la communauté de leur destin et en l'unité de leur sang".

De son côté, le représentant de l'ambassadeur de Tunisie à Alger, Anouar El M'sli, a estimé que cette histoire commune avait permis aux deux pays de travailler, dans le cadre de la complémentarité, ajoutant qu'"aujourd'hui, nous nous trouvons de nouveau dans le cadre de la poursuite de cette complémentarité, avec les dirigeants des deux pays, pour un avenir meilleur et la consolidation de la coopération" entre nos deux pays.

FORMATION PROFESSIONNELLE Adapter les spécialités de formation à l'environnement économique de chaque région (ministre)

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels Yacine Merabi a mis l'accent mardi à Laghouat sur la nécessité d'adapter les spécialités de formation à l'environnement économique de chaque région.

S'exprimant lors d'une visite de travail dans la wilaya, M. Merabi a souligné "l'importance d'adapter les spécialités de la formation professionnelle offertes à l'environnement économique et social de chaque région, à la lumière d'une étude précise sur les spécificités de la région, avant d'élaborer la carte pédagogique de formation, comprenant les différentes filières et les spécialités professionnelles".

Par ailleurs, le ministre a annoncé l'organisation de la troisième édition du salon national de la créativité,

dans les mois prochains, sous le slogan "Nous continuons à soutenir l'innovation". Cette 3^e édition s'inscrit dans le cadre des efforts menés pour encourager l'esprit entrepreneurial, l'innovation et la créativité chez les porteurs de projets issus du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels afin de les accompagner dans leurs démarches devant les aider à concrétiser leurs propres projets, donnant ainsi de la valeur ajoutée au tissu économique national.

À ce titre, M. Merabi a indiqué que son secteur contribue à l'essor économique, en fournissant la main d'œuvre qualifiée susceptible de satisfaire les exigences du secteur socioéconomique, soulignant l'importance, à ce titre, de l'apprentissage considéré comme le mode le plus adapté

aux besoins du marché du travail.

Au cours de sa tournée d'inspection dans la wilaya de Laghouat, le ministre a visité le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Chahid Ahmed Mahdjoubi des handicapés et l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) Chahid Ahmed Kerkbane, au chef-lieu de wilaya, ainsi que le CFPA Hmida Benkachoua à Ain Madhi, avant de s'enquérir de la situation des stagiaires dans une entreprise industrielle relevant du groupe Sonatrach, au niveau du champ gazier de Hassi R'mel.

M. Merabi, a achevé sa visite de travail dans la wilaya par l'inauguration d'un INSFP baptisé au nom du Chahid Belkacem Dahmani à Aflou (110 km nord de Laghouat).

UNIVERSITÉS DE L'EST DU PAYS Des centaines de mémoires de fin d'études pour bénéficiaire du label "projet innovant" et "start-up"

Des centaines de projets de mémoires de fin d'études pour bénéficier du label "projet innovant" et "start-up" ont été enregistrés à travers plusieurs universités de l'Est du pays au titre de l'année universitaire en cours, a-t-on appris mardi des responsables de ces universités, au cours de rencontres organisées sur les mécanismes d'exécution de l'arrêté ministériel n1275 portant sur le mécanisme "un diplôme... une startup". Dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, le responsable de l'incubateur des affaires de l'Université Larbi Ben M'hidi, Toufik Mezouz a fait part de l'enregistrement de 190 projets de mémoires de fin d'étude pour bénéficier du label "projet innovant" et "start-up" précisant que dans le cadre de ces projets inscrits au titre de l'année universitaire en cours durant la période allant du 8 novembre 2022 au 11 janvier 2023, 160 projets de mémoire ont été retenus.

Il a ajouté que les projets de mémoires de fin d'étude concernant les trois paliers (Licence-master- doctorat) acceptés et dont 100 ont été étudiés par la cellule de travail et de suivi de l'innovation et les incubateurs des affaires universitaires comprenant des experts et enseignants de différentes spécialités ont concernés la majorité des facultés, précisant que l'opération est toujours en cours. A Annaba, M. Réda Djaouhadou, vice-recteur chargé de la pédagogie à l'Université Badji Mokhtar a indiqué au cours d'une journée d'étude dédiée à l'explication de ce mécanisme, a fait part de 420 idées innovantes proposées par les étudiants, lesquelles ont été acceptées par le jury compétent d'évaluation de l'Université, alors que 120 autres idées ont été présentées pour révision.

Il a ajouté que les étudiants des Facultés de Technologie et des Sciences économiques et de Gestion sont en tête de liste des idées innovantes enregistrées avec 295 idées innovantes en rapport avec les domaines de la Technologie et les Affaires économiques, le reste, a-t-il précisé, est réparti sur les différentes spécialités universitaires d'Annaba. Pour sa part l'Université de Guelma a réceptionné durant l'actuelle saison universitaire 111 propositions pour la création de projets innovants d'étudiants ayant adhéré à l'arrêté ministériel 1275, a appris l'APS auprès de la coordinatrice du pôle d'innovation et d'emploi de l'Université, le professeur Aida Ben Hamida en marge d'une journée d'étude sur le mécanisme de réalisation d'un mémoire de fin d'étude pour bénéficier du label "projet innovant" et "start-up". Elle a précisé que les propositions des projets innovants impliqués dans l'arrêté sont réparties sur 106 idées dans le cycle licence et master en plus de 5 idées de projets dans le cycle doctorat, ajoutant que les propriétaires de ces propositions représentent les 7 facultés de l'Université. Mme Ben Hamida a indiqué que le nombre d'étudiants propriétaires des propositions inscrites avoisine les 300 étudiants, ajoutant que chaque projet verra la participation d'un (1) à 6 étudiants. L'incubateur des affaires de l'Université Mohamed Lamine Debaghine (Sétif-2) a organisé une journée d'étude au profit des étudiants porteurs de projets inscrits dans le cadre de ce mécanisme, durant laquelle le directeur de l'incubateur Boubakeur Bekkar a indiqué que "l'arrêté ministériel 1275 donnera l'opportunité à l'étudiant de créer son projet de startup".

TOURISME

Hamadi reçoit les partenaires sociaux et les représentants des professionnels du secteur

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a reçu, mardi au siège de son département, nombre de partenaires sociaux et de représentants des professionnels du secteur, selon un communiqué du ministère.

"En application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant à renforcer la concertation et la coordination des efforts avec les partenaires sociaux et les représentants des professionnels du secteur, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a reçu le président du Syndicat national des Agences de voyages (SNAV), le directeur général du Cluster tourisme ainsi que le président de la Fédération nationale des associations des agences de tourisme et de voyage", a précisé le communiqué.

Cette audience "s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques décidées par le ministre du Tourisme dans le but de créer un espace de rapprochement des vues et d'évaluation des réalisations", qualifiant ces partenaires de "trait d'union entre le secteur et les différents opérateurs", ajoute le communiqué. Après avoir écouté les préoccupations des organismes professionnels, le ministre a mis l'accent sur "la nécessité de conjuguer les efforts pour aller de l'avant vers la mise en place d'une industrie touristique prometteuse et durable, lit-on sur le document.

Passant en revue, avec les partenaires sociaux, la feuille de route tracée pour l'année en cours, M. Hamadi les a invités à "prendre part à la concrétisation de la stratégie du secteur et l'appui de la dynamique accélérée que connaît le secteur".

Pour leur part, les partenaires sociaux ont mis en avant les réalisations durant l'année 2022, affichant leur soutien aux efforts consentis par le ministère, l'objectif étant la promotion du tourisme dans le pays, a conclu le communiqué.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS M. Bibi Triki installe Mohamed El Hadi Hannachi au poste de nouveau président de l'ARPCE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a procédé, mardi à Alger, à l'installation de M. Mohamed El Hadi Hannachi au poste de nouveau président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), en remplacement de M. Zineddine Belatar.

Lors de la cérémonie d'installation officielle du nouveau président de l'ARPCE, le ministre a affirmé que cet organe "revêt une importance dans la réalisation des objectifs de l'Etat en matière de développement de l'infrastructure de base pour promouvoir les services destinés aux citoyens, au vu de son rôle dans la croissance de l'économie nationale, étant donné que les technologies modernes et les communications électroniques sont l'avenir et par conséquent l'Autorité est appelée à participer à la stratégie du gouvernement pour concrétiser les engagements du président de la République".

M. Bibi Triki a souligné que la nouvelle administration de l'ARPCE fera face à des défis différents de ceux qu'a connus le secteur, qui reposaient sur la régulation de la concurrence et l'arbitrage, ajoutant que "l'enjeu aujourd'hui consiste à améliorer les services des communications électroniques face à l'ampleur des besoins notamment avec le développement de l'e-commerce". Après avoir appelé le président et les membres du conseil de l'Autorité à "faire preuve de dynamisme pour être au diapason de la dynamique que connaît le domaine", M. Bibi Triki a évoqué le rôle et les contributions du secteur de la poste et des télécommunications y compris l'ARPCE durant la pandémie de Covid-19 "à travers la satisfaction des besoins des citoyens et des entreprises économiques lors de cette période marquée par la hausse importante de la demande sur le secteur". Le nouveau président de l'ARPCE s'est dit conscient de "l'importance du secteur et des espoirs que fondent les hautes autorités du pays et les citoyens sur celui-ci du moment que nous sommes passés à une nouvelle étape marquée par des défis qui impliquent la nécessité de renouveler et de développer les structures".

JOURNÉE PARLEMENTAIRE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE Les participants plaident pour une approche globale en matière de sécurité alimentaire

Les participants à une Journée parlementaire sur la sécurité alimentaire durable, organisée mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN), ont plaidé pour l'adoption d'une approche globale en matière de sécurité alimentaire par l'intégration de tous les moyens nationaux disponibles et la coordination des politiques d'intervention.

Dans leurs recommandations, les participants à la rencontre, dont l'ouverture a été présidée par le président de l'APN, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, du président du Groupe parlementaire du Mouvement El-Bina, Nefissi Said, de députés et de spécialistes de l'agriculture et de la pêche, ont estimé que "le moment est venu d'adopter une approche englobant tous les axes de la sécurité alimentaire par l'intégration de tous les moyens nationaux disponibles et la coordination des politiques d'intervention", appelant à "étendre la portée du traitement de la question de la sécurité alimentaire au-delà du contexte sectoriel pour en faire un enjeu national eu égard à ses dimensions stratégiques".

Les participants à cette Journée parlementaire, organisée par le Groupe parlementaire du Mouvement El-Bina, ont également préconisé l'élaboration d'une stratégie nationale de sécurité alimentaire, en associant l'ensemble des acteurs et parties prenantes.

Ils ont aussi insisté sur la nécessité de revoir et d'actualiser les cadres juridiques régissant le foncier agricole et la régularisation de sa situation.



Les participants à cette journée parlementaire ont insisté sur l'impératif d'accélérer la numérisation du secteur de l'Agriculture, en vue de fournir une information et une statistique fiable et officielle à travers un système informatique national qui couvre l'ensemble des fonctions et des niveaux liés à l'activité agricole et à l'alimentation. La numérisation du secteur permettra donc de mettre en place des politiques appropriées et de les évaluer de façon objective, tout en mettant en place un système d'observation, de suivi et de surveillance périodique de toutes les variables de la sécurité alimentaire.

Par la même occasion, les participants ont appelé à

davantage de célérité dans la promulgation de textes juridiques relatifs à la Banque nationale des semences, avec le développement des recherches agricoles, l'amélioration des races locales, la préservation des races naturelles, en plus d'accélérer la création d'un laboratoire national pour les cultures en vue de développer et améliorer leur performance et leur rendement, mais aussi intensifier ce dernier. Par ailleurs, l'impératif de mettre à jour et de moderniser les systèmes d'irrigation a aussi été affirmé, et ce, pour lutter contre toute forme de gaspillage de cette précieuse ressource en activant une charte sur les économies d'eau.

Les recommandations ont

également appelé à encourager et appuyer l'investissement dans les filières agricoles stratégiques, notamment celles des céréales, du lait et de l'élevage animal, en sus d'appuyer les industries manufacturières, relancer, encourager et appuyer l'agriculture familiale.

Les participants ont appelé aussi à l'adoption de l'agriculture contractuelle comme lien entre les agriculteurs, les marchés et les affaires commerciales, recommandant une orientation vers l'industrialisation pour encourager la production agricole, outre la révision des subventions agricoles pour qu'elles arrivent directement à l'agriculteur.

Ils ont appelé, par la même, à faciliter le contact entre les banques et les agriculteurs pour développer le secteur et améliorer les capacités de production.

Les conférenciers ont mis l'accent sur le raccordement des exploitations et surfaces agricoles en électricité, l'utilisation des énergies renouvelables en assurant les engrais.

Des conférences-débats ont été organisées sur les thèmes "la sécurité alimentaire en Algérie, impacts et opportunités", "rôle de l'agriculture saharienne dans la réalisation de la sécurité alimentaire" et "la stratégie de réalisation".

ALGÉRIE - PALESTINE

Le ministre palestinien de l'Intérieur visite le siège de l'Unité nationale d'instruction de la Protection civile de Dar El-Beïda

Le ministre palestinien de l'Intérieur, Ziad Hab Al-Rih a visité, mardi, le siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El-Beïda à Alger, lors de laquelle il a pris connaissance de ses activités dans le domaine d'intervention et des différents équipements et moyens utilisés. Accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et du DG de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, le ministre palestinien a reçu des explications sur les principales missions de cette unité, notamment en matière d'intervention rapide en cas de catastrophes natu-

relles, d'incendies ou d'accidents de la route. Il a également pris connaissance des méthodes utilisées dans la formation médicale, l'instruction et l'entraînement ainsi que le recyclage des agents et des cadres de la Protection civile dans différentes spécialités, afin d'accomplir efficacement leurs missions sur le terrain.

Au cours de cette visite, M. Hab Al-Rih a eu à découvrir les différents équipements et moyens modernes utilisés durant les missions, et à prendre connaissance des méthodes cynotechiques utilisées durant les opérations de recherche et de sauvetage-déblaiement. A ce titre, le ministre palestinien a déclaré à la presse que sa

visite était "fructueuse et positive", et visait à découvrir "l'expérience algérienne leader en matière d'intervention rapide", relevant la nécessité d'exploiter ces expériences qualifiées de "modèle développé" pour l'Etat de Palestine "en vue de combler les lacunes enregistrées dans ce domaine".

Pour ce faire, le DG palestinien de la Protection civile ainsi que la délégation l'accompagnant tiendront, mercredi, une réunion élargie avec des cadres et des responsables algériens de la Protection civile afin d'améliorer les opérations et les activités de la Protection civile en Palestine, particulièrement celles liées au sauvetage et à la prévention.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Signature de dix accords de jumelage entre l'Algérie et la Mauritanie

Plusieurs universités et écoles supérieures algériennes ont signé, mardi à Alger, dix (10) accords de jumelage avec l'Université de Nouakchott Al-Aasriya (UNA), en vue d'intensifier la coopération et mettre en place une stratégie de recherche scientifique dans les questions d'intérêt commun. La cérémonie de signature de ces accords a été coprésidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et le ministre mauritanien de l'Enseignement supérieur, Mohamed Lemine Ould Abey Ould Cheikh El Hadrami.

M. Baddari a, à cette occasion, indiqué que "ces accords

interviennent après la réunion de la commission mixte algéro-mauritanienne de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, suite aux entretiens bilatéraux entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani lors de sa visite en Algérie, fin décembre dernier". Il a été convenu lors de ces entretiens de "créer un comité mixte des dirigeants pour mettre en place une stratégie en matière de recherche scientifique entre les deux pays", a-t-il ajouté. Le ministre a, à ce propos, souligné que lors de cette réunion, "il a été décidé d'établir

un programme de coopération et d'échange entre les deux secteurs dans les questions d'intérêt commun, de créer des laboratoires de recherche spécialisés dans les thèmes de recherche scientifique, d'installer des incubateurs au niveau des universités et des écoles supérieures entre les deux pays, d'échanger les informations scientifiques et techniques entre chercheurs, en plus de suivre les cursus des étudiants mauritaniens en Algérie et leur fournir une excellente formation, tout en améliorant leurs conditions". Le ministre mauritanien de l'Enseignement supérieur s'est, de son côté, félicité du nouveau "des relations algéro-

mauritanienne, notamment en termes d'enseignement supérieur et de recherche scientifique", soulignant que ces accords incluaient des domaines importants relatifs à "la recherche scientifique, au développement technologique, mais aussi à l'innovation sur les trois prochaines années, renouvelables". A rappeler que la prochaine réunion de la commission mixte algéro-mauritanienne entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et son homologue mauritanien, est prévue pour le mois de février 2024, à la capitale mauritanienne Nouakchott.

JJEL Mise en service d'un nouvel ouvrage d'art à Djemaâ Béni Hbib

Un nouvel ouvrage d'art a été mis en service mardi après-midi sur l'oued Irdjana dans la localité Ouled Fatah à la commune Djemaâ Béni Hbib dans la wilaya de Jijel.

Le projet achevé "après une longue attente" permettra de bannir le danger qui menaçait les passagers de l'Oued et permettra également aux habitants résidant sur les abords de l'oued de se déplacer dans de meilleures conditions, a précisé le chef de l'Exécutif local Ahmed Meguellati dans une déclaration à la presse en marge de l'inauguration de cet ouvrage d'art et l'inspection d'autres projets en cours de réalisation dans le cadre de sa visite à cette collectivité locale.

Il a ajouté que le projet a nécessité un investissement de 90 millions Da dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, précisant qu'avec l'entrée en service de cet ouvrage d'art, il sera procédé à la création d'un accès vers la commune Bouraoui Belhadef sur une distance de 6km permettant la réduction du trajet de dépla-



cement entre les deux communes.

A cette occasion, M. le wali a instruit le conservateur des forêts à l'effet de collaborer avec la directrice des services agricoles pour étudier la possibilité d'ouvrir une piste reliant les communes Bouraoui Belhadef et Djemaâ Béni

Hbib dans le cadre du programme d'ouverture de pistes agricoles comme une première étape avec la possibilité d'étudier son bitumage ultérieurement pour devenir un accès supplémentaire reliant les deux communes.

Le président de l'Assemblée populaire com-

munale APC de Djemaâ Béni Hbib a été instruit à l'effet de réserver des petits espaces de repos et de récréation à la forêt limitrophe au passage d'oued Irdjana et voir la possibilité d'acquiescer les équipements nécessaires en collaboration avec la Conservation des forêts.

OULED DJELLAL 300 participants aux travaux des "groupes de discussion des jeunes"

Pas moins de 300 jeunes prennent part aux travaux des "groupes de discussion des jeunes" qui ont débuté mardi, dans la wilaya d'Ouled Djellal, à l'initiative du Conseil supérieur de la Jeunesse, en vue de l'élaboration d'une vision prospective de cette instance.

Zakaria Barkat, membre du Conseil supérieur de la Jeunesse, a indiqué à l'APS que ces travaux portent sur l'encadrement des ateliers et des consultations sur plusieurs axes, relatives à l'administration du Conseil et sa gestion, la culture de la jeunesse, l'insertion dans la vie publique, ainsi que les questions relatives aux préoccupations des jeunes et leurs propositions pour l'émergence d'une vision touchant à tous les domaines, la construction d'un modèle démocratique fondé sur la communication objective et la transparence dans le traitement des réalités vécues par la jeunesse.

La même source a fait savoir que les participants à ces travaux représentent l'ensemble des communes de la wilaya et débattent de la démocratie participative en milieu de jeunes et des voies et moyens de renforcer l'esprit de cohésion et d'initiative et de contribuer à élaborer une vision de l'avenir pour le Conseil.

Les "groupes de discussions de la jeunesse", lancés le 15 janvier dernier, se poursuivront mercredi à Ouled Djellal, en présence de Mustapha Hidaoui, président du Conseil supérieur de la jeunesse, et du wali, Aissa Aziz Bouras.

EL BAYADH Programme de plantation de plus de 100.000 plants d'arbres fruitiers résistant à la sécheresse (DSA)

Une opération de plantation de plus de 100.000 plants d'arbres fruitiers résistant à la sécheresse sera lancée prochainement dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

Le chef du service de régulation de la production et de l'appui technique, Omar Remis a souligné que ce programme ayant nécessité une enveloppe financière de 220 millions DA puisé du Fonds national de développement rural (FNDR), s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur visant la création de vastes surfaces d'arbres fruitiers résistant à la sécheresse et développer cette filière eu égard à l'importance économique et environnementale de ce type d'arbres.

L'opération touchera une superficie totale de 980 hectares répartis sur toutes les communes de la wilaya, dont 40 hectares retenus comme première expérience pour la plantation de 4.000 plants d'arganier dans les régions de Brizina, El Bnouid, Labiodh Sidi Cheikh, selon la même source.

Au cours de l'opération, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise régionale de génie rural, une superficie de plus de 400 hectares sera plantée en amandiers tandis que 300 ha seront retenus pour la plantation de noyers et plus de 200 ha seront couverts de pistachiers d'Alep.

M. Remis a indiqué le recensement et l'établissement d'une liste des agriculteurs intéressés par la plantation de ces types d'arbres fruitiers sont en cours et concerneront ceux disposant d'une source d'eau d'irrigation.

Par ailleurs, la DSA a conclu une convention de coopération avec l'Institut national des arbres fruitiers en vue d'assurer un accompagnement et un appui technique et de formation aux bénéficiaires de ce programme. Pour rappel, les responsables du secteur de l'Agriculture de la wilaya d'El Bayadh a distribué dernièrement plus de 80.000 plants de pistachiers d'Alep, de grenadiers et d'amandiers résistant à la sécheresse pour toucher une superficie de 240 ha dans le cadre d'une opération ayant nécessité 30 millions DA, puisés du FNDR dont 80 agriculteurs ont en bénéficié.

AIN DEFLA Deux conventions pour la formation dans les métiers de l'agriculture

Deux conventions ont été signées entre la Chambre de l'agriculture de la wilaya d'Ain Defla et les centres de formation professionnelle des communes de Tacheta Zougagha et Sidi Lakhdar, visant à "développer la formation dans les métiers de l'agriculture", a-t-on appris, mardi, auprès de la Chambre.

La cérémonie de signature a eu lieu en marge du Salon national des équipements et des produits, pour l'agriculture, l'élevage, l'agroalimentaire et le froid "Agri Events" qui se

tient du 7 au 9 février au complexe sportif "Benhamdoud Abdelkader", en présence du président de la chambre de l'agriculture et des directeurs des deux centres de formation professionnelle concernés, ainsi que des autorités locales.

Ces conventions portent sur le "renforcement des programmes de formation dans les différents métiers de l'agriculture des deux centres signataires, les seuls à travers la wilaya qui forment dans le domaine agricole", a indiqué le secrétaire général

adjoint de la chambre de l'agriculture, Abdelkader Amariche. Il a ajouté que la nouveauté dans cette convention est l'accès "sans aucun niveau scolaire ni un diplôme" à la formation dans le domaine de l'agriculture, à ces deux centres de formation.

"Cette démarche permettra à cette catégorie d'avoir un diplôme et de faire valoir leur qualification afin d'investir dans le secteur de l'agriculture à travers les différents dispositifs d'aides à la création d'emplois", a-t-il estimé.

MILA Introduction de quatre nouvelles spécialités de formation professionnelle

Le nombre de spécialités du secteur de la formation professionnelle, a été renforcé dans la wilaya de Mila par l'introduction de quatre (4) nouvelles spécialités parmi un total de 114, a-t-on appris mardi auprès de la directrice de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP), Samira Benelmadjet.

S'exprimant en marge des portes ouvertes sur ce secteur organisées à la maison de la culture M'barek El Mili sise au centre-ville qui se poursuivront jusqu'au 9 du mois en cours, la même responsable a indiqué que ces nouvelles spécialités portent sur étanchéiste, fabrication du fromage, couture et montage de chaussures et produits en cuir et industries plastiques.

La même responsable a ajouté que les spécialités de formation enseignées à travers les différentes structures du secteur de la wilaya de Mila avaient été renforcées depuis 2018 par 36 nouvelles spécialités, répondant aux besoins du

marché de travail local et national.

Mme Benelmadjet a révélé par ailleurs que le nombre global de postes de formation disponibles dans différentes filières au titre la session de février 2023 est estimé à 5 600 postes, soit une augmentation de 1.075 par rapport à celui recensait la session de février 2022.

Elle a précisé que cette hausse des offres disponibles est due aux efforts déployés par les services de ce secteur pour la prise en charge de différentes catégories sociales dans le domaine de la formation et attirer le plus grand nombre possible des demandeurs de ces filières de formation.

Les offres de formation de la session de février 2023 sont réparties, selon la même source, sur 2.930 postes réservés à la formation diplômante, relevant de 18 filières professionnelles, 1 645 postes pour la formation par apprentissage, tandis que le nombre de postes de formation qualifiante est estimé à 2.665,

répartis sur 12 filières professionnelles, dont 1.745 offres de formation ont été attribuées pour la catégorie des bénéficiaires de l'allocation de chômage, a-t-elle détaillé.

Pour rappel, la wilaya de Mila dispose actuellement de 2 instituts nationaux spécialisés et 15 autres établissements affiliés au sec-

teur qui sont prêts à accueillir désireux de bénéficier de cette formation au titre de la session de février 2023.

Il est à signaler que les inscriptions pour cette nouvelle rentrée prévue pour le 26 du mois de février en cours, se poursuivront toujours jusqu'au 18 février prochain.

SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE À AIN DEFLA Une opportunité de rencontres entre professionnels et investisseurs (organisateur)

La 6e édition du salon national de la production agricole, des équipements et de l'industrie de transformation "Agri-events", qui se tient du 7 au 9 février à Ain Defla, représente une "opportunité de rencontre entre les professionnels du secteur agricole et les acteurs économiques et industriels", a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs de l'événement.

Le Salon national "Agri-events", organisé par la chambre d'agriculture de wilaya (CAW) d'Ain Defla au complexe sportif "Benhamdoud Abdelkader", est une "opportunité de rencontre pour les producteurs et professionnels de toutes les filières agricoles avec les acteurs écono-

miques et industriels", a souligné le président de la chambre, Hadj Djaâli.

Le même responsable a ajouté que le but premier de cette manifestation, qui connaît une "grande participation", est de "regrouper les professionnels du secteur de l'agriculture avec les producteurs des équipements et les opérateurs activant dans l'industrie de transformation".

Il a indiqué que tous les produits et les équipements agricoles exposés au Salon sont "une production nationale qui rassure beaucoup sur la modernisation du secteur".

Le Salon a été inauguré par les autorités locales en présence du direc-

teur général de la production agricole, Messaoud Bendridi, du ministère de l'Agriculture et du développement rural, a regroupé près d'une soixantaine d'exposants venus de 19 wilayas.

La manifestation a connu la participation de plusieurs opérateurs et acteurs qui interviennent dans le domaine agricole, notamment des fabricants d'équipements agricoles, de produits phytosanitaires et de semences, outre des pépiniéristes, des représentants d'instituts techniques, du secteur des impôts et de l'association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE).

INVESTISSEMENT

Un rapport d'état de six wilayas prochainement remis aux pouvoirs publics (Parlementaire)

Un rapport sur l'état de l'investissement dans six (6) wilayas du centre du pays sera élaboré et remis prochainement aux pouvoirs publics, a indiqué mercredi à Tizi-Ouzou, le président de la commission mise en place à cet effet au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saadi Mohellebi.

S'exprimant en marge d'une visite à la wilaya de Tizi-Ouzou d'une délégation de la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'APN, M. Mohellebi a souligné que la mission de la commission qu'il préside était de "faire un état des lieux de l'investissement et les contraintes rencontrées par les investisseurs".

"La commission sillonnera six wilayas du centre du pays, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Msila, Chlef et Médéa, et établira, ensuite, son rapport qui sera remis au président de l'APN qui le soumettra aux pouvoirs publics", a-t-il précisé.

S'agissant des contraintes relevées à travers les deux wilayas visitées jusqu'à présent, en l'occurrence Boumerdes et Tizi-Ouzou, la commission a relevé "des contraintes communes, celles inhérentes à la disponibilité du foncier industriel et la viabilisation des zones d'activités, et d'autres, propres à chaque wilaya", a-t-il dit.

Le parlementaire qui a évoqué la promulgation de la loi sur l'investissement, a souligné "la volonté affichée des pouvoirs publics pour assainir le dossier de l'investissement, créateur de richesse et d'emploi".

La délégation parlementaire a entamé mardi une mission de tra-

vail de deux jours à Tizi-Ouzou pour s'imprégner de la réalité de l'investissement à travers la wilaya. Elle a entamé la visite à partir de l'entreprise nationale des industries électroménagers (ENIEM), de Oued-Aissi, puis s'est rendue à l'unité privée algéro-indienne, Mahindra, de montage de tracteurs agricoles, et à l'Entreprise nationale Electro-industrie d'Azazga, à l'Est de la wilaya, avant de visiter trois zones d'activités, deux à Fréha et une à Azazga.

Au programme de la deuxième journée des parlementaires à Tizi-Ouzou, figurent la visite de la zone d'activité de Larbaâ Nath Irathen, en chantier, des zones d'activités



des communes de Draâ El Mizan et Boghni, et du complexe textile industriel (Cotitex) de Draâ Ben Khedda, filiale de l'entreprise algérienne des textiles industriels et techniques (EATIT).

ALGÉRIE-JAPON

Signature à Alger d'une convention fiscale de non-double imposition

L'Algérie et le Japon ont signé, mardi à Alger, une convention fiscale sur la non-double imposition, en vue de contribuer au développement des relations économiques entre les deux pays. Cette convention a été paraphée par le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali et l'ambassadeur du Japon en Algérie Kono Akira. Dans une allocution à cette occasion, M. Kassali a mis en avant "l'excellence" des relations bilatérales, ainsi que "la qualité très relevée de la coopération économique entre l'Algérie et le Japon, jalonnée tout au long de plusieurs décennies par la réalisation de plusieurs projets d'investissement dans divers domaines". Il a souligné, qu'au-delà de la non-double imposition et de la sécurité juridique,

ce document de coopération porte sur "l'assistance administrative mutuelle en matière d'échanges de renseignements pour lutter contre l'évasion fiscale, ainsi que l'assistance recouvrement".

"Nous espérons que cette instrument juridique va contribuer à l'augmentation de nos échanges avec deux pays", a ajouté le ministre. M. Kassali a indiqué également qu'à travers cet accord, le cadre juridique de la coopération bilatérale se renforcera "en donnant un nouvel élan aux échanges commerciaux et économiques entre nos deux pays, liés par des relations historiques".

Cet accord a aussi pour objectif "de faciliter le développement des relations économiques entre l'Algérie et le Japon, notamment en matière d'investissement", selon un communiqué du ministère des Finances remis à l'APS.

Ce document de coopération fiscale avait déjà été paraphé par les deux parties, le 29 juin 2022 à Tokyo, à la suite du 2e round de négociations, et entrera en vigueur après l'accomplissement des procédures internes par les deux pays, note-t-on de même source. De son côté, l'Ambassadeur du Japon a expliqué que cet accord est à même de "clarifier et de simplifier les procédures en matière d'imposition sur les entreprises opérant en Algérie et au Japon afin d'éliminer la double

imposition". Il contribuera, en outre, à "alléger les charges pesant sur les entreprises en termes de procédures fiscales, en vue de faciliter et de promouvoir les investissements entre les deux pays", a ajouté le diplomate japonais.

M. Akira a tenu à saluer, par la même occasion, "les efforts de l'Algérie en vue d'améliorer son climat des affaires, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, notamment avec la nouvelle loi sur l'investissement".

A ce propos, il a exprimé son souhait que ce nouveau cadre juridique, ainsi que l'accord de la non-double imposition "puissent faciliter et promouvoir davantage les relations d'affaires entre les deux pays".

ENERGIE

Recherche et développement : Sonatrach signe un accord de coopération avec le CNRST

Le Groupe Sonatrach et le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST) ont procédé mardi à Alger à la signature d'un accord de coopération visant la promotion de la recherche appliquée au profit de l'entreprise.

Le document a été paraphé par le secrétaire général de Sonatrach, Azzedine Djouabri et Sellami Mokhtar, directeur d'études du CNRST, en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar et le président du CNRST, Mohamed Tahar Abadlia. Dans son allocution, M. Arkab, a estimé que cet accord permet de "bâir une coopération gagnante pour les deux parties". Il a, dans ce sens, estimé que "d'un côté, le système national de recherche, avec toutes ses composantes, a besoin d'un partenaire économique et social pour renforcer la recherche scientifique et mettre en oeuvre les études académiques, d'un autre côté, l'accord permet à Sonatrach de compter sur un système national de recherche pour développer sa production, ses équipements, ses structures et améliorer ses services". Le ministre a également expliqué que l'accord permet de mettre en place des initiatives communes, dans plusieurs secteurs, et de créer un écosystème permettant aux chercheurs algériens de parvenir à la recherche appliquée, renforçant l'innovation et la création. Pour



sa part, M. Hakkar, a indiqué que cet accord vise à mettre en œuvre "une nouvelle vision pour promouvoir la recherche et valoriser les travaux de recherche". Soulignant que Sonatrach est la première entreprise nationale qui paraphe ce type d'accord avec le CNRST, M. Hakkar a fait savoir que cet accord doit permettre de répondre à "un gisement important de problématiques et contraintes" du secteur de l'énergie auquel fait face Sonatrach.

Ces problématiques, a-t-il expliqué, peuvent à travers cet accord, constituer des thèmes de recherche pour les universitaires et les chercheurs qui participeront, ainsi, à apporter une valeur ajoutée aux entreprises du secteur énergétique national.

Pour le PDG de Sonatrach, il s'agira de répondre à des problématiques multiples, citant le traitement des données sismiques, la modélisation des réservoirs, la production, l'exploitation, le transport d'hydrocarbures, le raffinage, ainsi que la pétrochimie mais aussi les énergies renouvelables, dont l'hydrogène et les biocarburants.

Le premier responsable de Sonatrach a aussi appelé que la compagnie nationale d'hydrocarbures a déposé deux brevets en 2020 et huit brevets en 2022, précisant que d'autres projets de brevets seront prochainement déposés au niveau des institutions spécialisées. Pour sa part, le président du CNRST, Mohamed Tahar Abadlia, a estimé que les deux parties ont des compétences à mobiliser

en commun pour créer un espace de concertation et de collaboration "permettant à Sonatrach de s'investir dans les domaines de pointe de la recherche scientifique et de l'innovation".

"L'incidence qui découlera du modèle de coopération établi nous permettra d'évaluer son progrès et son impact et de recommander son adoption et son essai à une plus large échelle", a indiqué M. Abadlia.

Pour le président du CNRST, l'édification d'une économie de la connaissance et son évolution vers une économie créatrice de richesses, implique "inévitablement" une recherche capable de proposer des solutions innovantes génératrices de progrès économiques et de bien-être social.

COMPLEXE INDUSTRIEL DE FABRICATION D'ENGINS À MAGRA (M'SILA)

Partiellement mis en service en août prochain (wilaya)

Le Complexe industriel de fabrication d'engins sis à la commune de Magra dans la wilaya de M'sila sera partiellement mis en service en août prochain, ont annoncé mercredi les services de la wilaya.

Le complexe de fabrication de remorques, grues, structures métalliques, matériel roulant, fonderie, de fabrication et installation de véhicules, agencements, accessoires et de pièces automobiles a bénéficié en 2022 d'une levée des réserves émises par les services de la wilaya, a-t-on indiqué de même source.

Mobilisant un capital de 1,720 milliard de DA, le complexe s'étend sur une superficie de 8.000 mètres carrés, a-t-on précisé. Plus de 200 postes d'emplois directs et 400 autres indirects seront créés après la concrétisation de ce projet au profit des jeunes de la wilaya de M'sila, notamment de la commune de Magra, a-t-on ajouté, relevant que la mise en service du projet permettra de renforcer l'industrie de véhicules industriels et augmenter l'offre de la pièce de rechange.

La reprise des travaux de réalisation de ce projet, suspendus suite à une décision de changement d'activité, a été concrétisée suite à l'intervention de la commission locale de levée des contraintes que rencontrent les investisseurs dans la wilaya de M'sila, ont noté les mêmes services.

HYDROCARBURES

France : TotalEnergies enregistre le meilleur bénéfice de son histoire

Le groupe français TotalEnergies a annoncé mercredi un bénéfice net dopé par le gaz et les cours du pétrole, de 20,5 milliards de dollars pour l'année 2022, soit le plus important jamais enregistré par la major française et l'un des meilleurs de l'histoire du CAC40.

Sans les pertes comptables liées à son désengagement progressif de Russie, pour un montant de près de 15 milliards de dollars, le bénéfice net ajusté de l'entreprise (qui exclut les éléments exceptionnels) s'élève à 36,2 milliards de dollars, un niveau susceptible de relancer une nouvelle fois les débats sur les "superprofits" du secteur de l'énergie, a fortiori en temps des conflits géopolitiques. Comme ses concurrentes américaines et britanniques, la compagnie française a pleinement bénéficié de la hausse du prix des

hydrocarbures, et notamment du gaz, résultant des conflits géopolitiques. Au quatrième trimestre, le groupe a ainsi encore profité d'un "environnement favorable ainsi que de la hausse de sa production d'hydrocarbures (+5%) et de ses ventes de GNL (+22%)", a commenté le PDG du groupe Patrick Pouyanné dans un communiqué. En 2022, "l'entreprise a pleinement tiré partie de son portefeuille GNL global", a ajouté le PDG. Compte tenu de ses résultats, TotalEnergies va gratifier ses actionnaires d'un dividende total de 3,81 eu-



ros par action au titre de l'année 2022, dont 1 euro en dividende exceptionnel, déjà versé en décembre 2022.

Le groupe norvégien Equinor dégage un résultat record en 2022

Le groupe norvégien de l'énergie Equinor a publié mercredi des résultats record pour 2022 grâce à la flambée des cours. Le bénéfice net a plus que triplé l'an dernier pour atteindre 28,7 milliards de dollars, dopé en particulier par l'envol du prix du gaz qui a occulté un léger repli de la production.

Celle-ci a reculé de 2% à 2,04 millions de barils-équivalent par jour (Mbp/j). Comme ses pairs britanniques (Shell, BP)

et américains (ExxonMobil, Chevron) qui ont tous annoncé des chiffres spectaculaires, Equinor a vu ses résultats s'envoler du fait de la crise ukrainienne.

"En 2022, nous avons répondu à la crise énergétique et contribué à la sécurité d'approvisionnement, a fait valoir le directeur général, Anders Opedal, dans un communiqué. Mis en avant par le groupe, le bénéfice net ajusté - qui gomme certains exceptionnels - s'est élevé à 22,7 milliards

de dollars contre 10 milliards en 2021 pour un chiffre d'affaires en augmentation de 66%, à 150,8 milliards.

Ces performances vont permettre à Equinor de redistribuer aux actionnaires, cette année, 17 milliards de dollars sous forme de dividendes et de rachat d'actions. Il dit par ailleurs s'attendre à investir entre 10 et 11 milliards de dollars en 2023 et à accroître sa production d'hydrocarbures de 3%.

DANEMARK

Transport maritime: Maersk réalise un bénéfice record de 29 milliards de dollars en 2022

Le groupe danois du transport maritime a annoncé mercredi une hausse de 63% de son bénéfice net en 2022, porté par les prix du fret par conteneurs. Sur l'ensemble de l'année, le groupe a enregistré un bénéfice net de 29,198 milliards de dollars (27,211 milliards d'euros), du jamais-vu pour une entreprise danoise.

Le chiffre d'affaires du

groupe a lui gagné 32%, à 81,5 milliards. Le résultat brut d'exploitation, EBITDA, a gagné 53%, à 36,8 milliards, grâce à des coûts réduits et une optimisation de la chaîne logistique. Depuis mi-2020, la demande de transport maritime, qui avait fléchi au début de la crise sanitaire, s'est traduite par un très fort rebond jusqu'au premier semestre 2022 et des engorge-

ments. Le secteur "Océan" du groupe a enregistré son meilleur résultat, avec une hausse du chiffre de 33% sur l'année. Dans la deuxième partie de l'année, le secteur Ocean a réalisé des performances stables malgré la diminution de la congestion et une baisse de la demande. Pour 2023, le groupe table sur un résultat brut d'exploitation, EBITDA, entre 8 et 11,0 milliards de

dollars. Depuis la vente en 2017 de sa division pétrolière à TotalEnergies, Maersk a entrepris une importante restructuration visant à se recentrer sur le transport et la logistique.

Sa filiale de forage, cotée à la Bourse de Copenhague depuis avril 2019, a fusionné en 2021 avec son concurrent américain Noble Corporation.

ISLANDE

La banque centrale relève ses taux

La banque centrale islandaise a annoncé mercredi une nouvelle hausse de son taux directeur, qui passe de 6 à 6,5%, face à une inflation élevée qui devrait durer plus longtemps que prévu. "Les perspectives d'inflation se sont dégradées depuis la dernière réunion du comité monétaire, et bien que l'inflation ait très probablement atteint son pic, la ramener vers la cible va prendre plus de temps que prévu", explique la Sedlabanki dans un communiqué.

Cette détérioration est notamment due à de récents accords salariaux en Islande, avec des hausses négociées plus élevées que ce qu'escomptait la banque centrale. En janvier, l'inflation est ressortie à 9,9% avec des "pressions élevées" à la hausse malgré un coup de frein sur les prix de l'immobilier, souligne l'institution.

Le comité monétaire juge "probable" que sa politique soit de nouveau reserrée, sans donner d'indication de temps ou de variation de taux. Comme de nombreuses banques centrales, il a brutalement relevé son taux directeur - qui était encore de 2% début 2022 - pour contrer la vague inflationniste mondiale.

La croissance a été très élevée en 2022 dans la petite économie norvégienne de 370.000 habitants, avec une progression du PIB estimée à 7,1%. "La plus forte depuis 2007", soit l'année précédant la grave crise financière islandaise de 2008-2009.

Cette année, la croissance "devrait ralentir mais le marché du travail devrait rester sous tension" avec un chômage faible, selon la banque centrale.

SRI LANKA

Le pays restera en faillite jusqu'en 2026 (président)

Le Sri Lanka va rester en faillite au moins jusqu'en 2026, a déclaré mercredi au Parlement le président Ranil Wickremesinghe, appelant à soutenir ses réformes pour redresser l'économie du pays, plongée dans une crise historique.

"L'introduction de nouvelles politiques fiscales est une décision politiquement impopulaire. Rappelez-vous, je ne suis pas ici pour être populaire. Je veux sortir cette nation de la crise dans laquelle elle est plongée", a souligné M. Wickremesinghe qui a pris ses fonctions l'été dernier après la démission de Gotabaya Rajapaksa.

Ce dernier dirigeait le pays au plus fort de la crise économique historique dont il a été tenu pour responsable par une population exaspérée par des mois de pénuries de nourriture, de carburant, d'électricité et de médicaments. Les augmentations d'impôts et la suppression des subventions pour le carburant et l'électricité décidées par le gouvernement actuel sont mal vécues par la population sri-lankaise, subissant déjà durement la crise et l'inflation record.

"Si nous continuons selon ce plan, nous pouvons sortir de la faillite d'ici 2026", a ajouté le président lors d'un discours au Parlement, appelant à soutenir les réformes économiques.

Le discours politique de M. Wickremesinghe se tenait au moment d'une grande grève syndicale, avec des dé-

brayages suivis par des contrôleurs aériens et des médecins, entre autres secteurs. Le chef de l'Etat a toutefois estimé que l'économie renouerait avec la croissance d'ici la fin de 2023, grâce aux nouvelles mesures pour regonfler les caisses de l'Etat. Il avait dit le mois dernier que l'économie pourrait s'être contractée de jusqu'à 11% au cours de la dernière année civile, avec des réserves de change à sec, prohibant les importations vitales.

L'île d'Asie du Sud de 22 millions d'habitants, qui a fait défaut en avril sur

sa dette extérieure, évaluée actuellement à 46 milliards de dollars, cherche aujourd'hui à finaliser un plan de sauvetage de 2,9 milliards de dollars avec le Fonds monétaire international (FMI).

Le processus a été retardé par des négociations sur la restructuration de la dette avec la Chine, entre autres créanciers. A cet égard, M. Wickremesinghe a précisé que le Sri Lanka était en pourparlers directs avec la Chine sur l'encours de sa dette, mais avait reçu "des réponses positives de toutes les parties" et travaillait à un accord final.

MEXIQUE

Les perspectives de croissance de l'industrie automobile mexicaine sont positives, selon un leader du secteur

L'industrie automobile mexicaine a des perspectives de croissance positives grâce à la reprise des chaînes d'approvisionnement mondiales, a indiqué mardi l'Association mexicaine de l'industrie automobile (AMIA). Les chiffres positifs de janvier concernant la production et les exportations de véhicules légers, avec des augmentations de 2,4% et 9,9% en glissement annuel, sont un bon signe pour le secteur, a précisé Odracir Barquera, directeur général de l'AMIA. "Les chiffres montrent que la reprise des chaînes d'approvisionnement se fait à sentir, notamment dans le domaine des semi-conducteurs", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse virtuelle. Le Mexique a exporté 238.135 véhicules légers en janvier, 77,7% vers les Etats-Unis, son marché principal, selon les données de l'AMIA. D'après les estimations de l'AMIA, la production des véhicules augmentera de 6,6% en 2023, tandis que les exportations progresseront de 7,2%.

INFLATION EN ZONE EURO

Trop tôt pour "baisser la garde", selon une responsable de la BCE

Il est encore trop tôt pour "baisser la garde" face à la forte inflation en zone euro, malgré le recul constaté ces derniers mois, faisant que les taux d'intérêt devront encore monter, a déclaré mardi une haute responsable de la Banque centrale européenne.

De 10,4% en octobre, l'inflation a déjà nettement reculé dans la zone euro en janvier, à 8,5% et pour le troisième mois consécutif, grâce à l'accalmie sur les tarifs de l'énergie et le déblocage de chaînes logistiques d'approvisionnement. Néanmoins "on ne peut pas baisser la garde", car "au final, ce qui nous dérange vraiment, c'est que l'inflation sous-jacente", c'est à dire excluant les prix d'énergie et des matières premières, "est toujours à un niveau extraordinairement élevé", a prévenu Isabel Schnabel, membre du directoire de la BCE, lors d'un webinar organisé par l'organisme de réflexion sur la finance Finanzwende. L'inflation "sous-jacente" a stagné en janvier à plus de 5%, défiant l'action de la BCE.

Ces données sont "beaucoup plus persistantes et c'est pourquoi elles sont particulièrement importantes pour l'évolution de l'inflation à moyen terme", a souligné Mme Schnabel.

La Banque centrale européenne "ramènera l'inflation vers 2%", niveau qui traduit la stabilité des prix, "d'ici la fin de 2024 ou 2025", a affirmé en matinée le gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau qui participait par visioconférence à un colloque organisé par l'hebdomadaire allemand Die Zeit. L'institut monétaire utilise pour cela l'arme des taux, relevés à cinq reprises depuis juillet pour un cumul de 3 points de pourcentage, avec l'intention de poursuivre le mouvement en mars voire au-delà, en parvenant à un niveau des taux "restrictif" qui pénalise davantage l'économie qu'il le soutient. En relevant les taux, la BCE veut freiner la demande des consommateurs, en particulier, afin de réduire les pressions sur les prix. La BCE pourra à nouveau abaisser ses taux le jour où elle aura "des preuves solides que l'inflation, et en particulier l'inflation sous-jacente, revient vers notre objectif de 2% à moyen terme", a expliqué Mme Schnabel. Les consommateurs en zone euro, sondés par la BCE, voient eux l'inflation demeurer au-delà des 2% à moyen terme : leurs anticipations dans les trois années à venir "ont légèrement augmenté, passant de 2,9% à 3,0%", en inversant une baisse précédente, selon la dernière enquête mensuelle publiée mardi par l'institut monétaire. Poursuive-t-elle un an par les prix d'énergie dans le sillage du conflit en Ukraine, l'inflation touche désormais un large panier de biens. Les salaires ont par ailleurs tendance à augmenter en réponse aux pertes de pouvoir d'achat pour les salariés.

SÉTIF

Saisie de 96000 flacons de parfum et produits cosmétiques stockés dans un entrepôt non déclaré

Les éléments de la 8ème sûreté urbaine de Sétif ont saisi 96.000 flacons de parfum et d'autres produits cosmétiques inflammables pouvant exploser à tout moment stockés dans un entrepôt non déclaré, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué.

L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts de la police visant à "mettre fin aux pratiques commerciales illégales souvent à l'origine de conséquences désastreuses d'accidents causés par suite de la non déclaration des espaces et entrepôts de stockage de produits explosifs", a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication et des relations publiques à la sûreté de wilaya de Sétif, le commissaire de police Abdelouhab Aissani. "Ce genre de marchandises contenant des produits dangereux pouvant causer des explosions ou des incendies suite à l'empilage", a relevé l'officier. Il en veut pour exemple un incident similaire qu'avait connu une cité à Ain Oulmène en 2022 qui avait fait huit morts, 14 blessés et occasionné des dégâts matériels considérables, avant d'ajouter que ce genre de pratique peut également entraîner des perturbations dans l'approvisionnement en eau.

Les services de la sûreté de wilaya de Sétif ont saisi, dans le cadre de cette opération, 96.000 flacons de parfum et des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle stockés dans un entrepôt, situé au coeur d'un quartier populaire, non déclaré par son propriétaire, ce qui a nécessité l'intervention des services de police pour préserver les vies et lutter contre ce comportement illégal. L'opération a été réalisée sur la base de renseignements dénonçant le propriétaire de l'entrepôt qui stockait des quantités importantes de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle sans les déclarer, acte pouvant causer des catastrophes d'autant que la majorité des produits sont inflammables.

L'intervention directe en coordination avec les éléments de la Direction du commerce et de la promotion des exportations a permis de constater sur le terrain l'inexistence d'autorisation pour le stockage de ces produits. Après l'achèvement de toutes les procédures réglementaires nécessaires dont la saisie de ces produits et leur mise à la disposition des instances concernées, un dossier pénal a été établi à l'encontre du mis en cause qui a été transféré devant le procureur de la République près tribunal de Sétif.

BEJAIA

Echouage d'un dauphin mort sur la plage d'Agrioun à Melbou

Un dauphin a été retrouvé mort lundi en fin d'après-midi après s'être échoué sur le sable de la plage d'Agrioun, non loin de la localité de Melbou, à 30 km à l'est de Bejaia, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la pêche et d'aquaculture.

La cause de cet échouage "n'est pas connue" pour le moment, selon le directeur du secteur Abdelkrim Boudjemaâ, qui a précisé néanmoins que le cétacé portait des entailles sur la partie avant du corps, ce qui laisse supposer qu'il ait été "heurté par les hélices d'un bateau ou d'une embarcation de pêche".

Le mammifère d'un poids de 150 kg et d'une longueur de 2,6 mètres, a été découvert par des promeneurs et a été pris en charge par les services techniques de la commune de Melbou, en présence de tous les acteurs concernés, notamment, la pêche, l'environnement et l'agence du développement de la faune et flore de Bejaia, a précisé M. Boudjemaâ.

Il a été enseveli et préservé de sorte à ce qu'ultérieurement son squelette sera récupéré et exposé au musée du parc national de Gouraya à des fins pédagogiques, a-t-il dit.

JJEL

Ressources en eau : réception de plusieurs projets dans la commune de Chekfa

Le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Jijel prévoit la réception "avant la fin du premier semestre de l'année en cours" plusieurs projets portant alimentation en eau potable (AEP) et assainissement dans la commune de Chekfa, a-t-on appris mardi auprès de l'assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale.

Les nouveaux réseaux liés à l'approvisionnement en eau potable et ceux d'assainissement réalisés dans les villages d'El Keouache, de Keraya, d'El Hemimra, d'Achoucha et de

Resaâ, seront opérationnels "avant la fin du mois de juin prochain", a indiqué à l'APS le vice président de l'Assemblée populaire communale (APC) Mounir Bensoum. L'opération intervient suite à l'identification des priorités de développement dans ces zones rurales, et cela à travers la mobilisation d'importantes enveloppes financières, a affirmé le même élu. Un budget d'investissement de l'ordre de 20 millions DA a été accordé pour la réalisation du réseau d'assainissement au village d'El Keouache sur une

longueur de 2600 mètres au profit de 500 familles, selon la même source, ajoutant qu'une somme financière de 6 millions DA a été allouée pour la réalisation du réseau d'assainissement en faveur de 300 familles de la mecha de Keraya. La région de Tazouda dépendant de la même collectivité locale a bénéficié de son côté de l'inscription d'un projet sectoriel ayant nécessité la mise en place d'une enveloppe financière de l'ordre de 40 millions DA pour la réalisation des conduites d'assainissement dont les travaux

sont en voie de lancement, a fait savoir le même responsable. S'agissant des projets de raccordement des villages d'El Hemimra, d'Achoucha et de Resaâ aux réseaux d'AEP, le même élu a poursuivi que l'opération d'approvisionnement en cette ressource vitale d'environ 350 foyers relevant de ces régions rurales a mobilisé un montant dépassant 10 millions DA. A noter que l'ensemble des travaux de ces opérations, sera réceptionné, "avant la fin du premier semestre de l'année en cours".

APS

ENVIRONNEMENT

Poursuite des travaux de réalisation de 33 stations de traitement du lixiviat au niveau des CET (Moualfi)

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi a indiqué, mardi depuis Boumerdes, que les travaux de réalisation de 33 stations de traitement du lixiviat au niveau des Centres d'enfouissement techniques (CET) se poursuivaient au niveau national, ajoutant que ces projets seraient réceptionnés progressivement.

En marge de sa visite d'inspection dans la wilaya de Boumerdes, Mme Moualfi a fait état de la poursuite des travaux de réalisation de 33 stations de traitement du lixiviat à travers le territoire national, révélant que leur entrée en service se ferait "progressivement".

Une bonne partie de ces stations est entrée en service, a-t-elle affirmé, soulignant qu'elle veillait au "parachèvement de l'ensemble des stations" car permettant "la préservation de l'environnement".

Dans le cadre de sa visite, la ministre a inauguré une de ces stations au niveau du CET de Zaatra (commune de Si Mustapha), d'un coût de 168 millions DA avec une capacité de traitement allant jusqu'à 80 m3/jour.

Pour Mme Moualfi, la nouvelle station est "un acquis" pour la wilaya et le secteur qui s'ajoute à celle entrée en service en 2014 au CET de Corso (Boumerdes Ouest).

Par ailleurs, la ministre de l'Environnement a précisé que sa visite à une entreprise privée spécialisée dans le recyclage du papier à Corso s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur, à savoir "la promotion des investissements en matière de recyclage des déchets ou l'économie circulaire qui permettra d'ap-



porter de la valeur ajoutée, créer de l'emploi et préserver l'environnement".

Visitant le salon restreint de l'environnement auquel participent les entreprises et les associations activant dans le domaine des déchets, la ministre a appelé les jeunes à investir en matière de recyclage des déchets qui se veulent "une véritable richesse qui génère de nombreux bénéfices et gains", a-t-elle dit, soulignant "la mobilisation" de tous les cadres du secteur pour "apporter les facilités et l'accompagnement nécessaires au profit des jeunes voulant investir dans le domaine de l'économie circulaire".

Par ailleurs, elle a indiqué que son département

ministériel était en passe de réaliser un état des lieux des oueds qui souffrent de la pollution afin de trouver des solutions communes au phénomène de la pollution urbaine et des oueds à travers toutes les wilayas, appelant à la conjugaison des efforts de tous les acteurs et les associations de la société civile dans le but de préserver l'environnement.

La ministre avait entamé sa visite dans la commune de Corso, où elle a inspecté une entreprise privée de recyclage des déchets de papier qui produit 600 tonnes par an et compte porter sa production à 3.000 tonnes/an, outre un centre d'enfouissement technique (CET) dans la même com-

mune. A Si Mustapha, Mme Moualfi a inauguré une station de traitement du lixiviat des déchets au niveau du CET de Zaatara, et inspecté, dans la commune de Ouled Moussa (Ouest), une unité de récupération et recyclage des huiles industrielles usagées, ainsi qu'une entreprise de valorisation des pneus usagés dans la commune de Hammadi (Ouest).

La ministre a aussi supervisé la signature de plusieurs conventions dans les domaines de la formation, de l'information et de la sensibilisation entre le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) et nombre de directions et le CET de la wilaya.

EL TARF

Remise de décisions d'intégration pour 681 enseignants contractuels

Des décisions d'intégration ont été remises mardi après-midi à El Tarf au profit de 681 enseignants contractuels dans le secteur de l'éducation nationale dans les établissements d'éducation et d'enseignement où ils exercent durant la saison scolaire 2022-2023.

La cérémonie de remise de ces décisions à la salle des conférences du siège de la wilaya a été supervisée par le chef de l'Exécutif local Harfouche Benarar en présence des autorités civiles et militaires et les concernés par l'intégration. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le chef de l'Exécutif local a indiqué que la décision prise en la matière par le président de la République M. Abdelmadjid

Tebboune a procuré la quiétude parmi la corporation éducative, mettant l'accent sur l'impact de la décision dans "la prise en charge du déficit enregistré dans les établissements de l'éducation et leur dotation en enseignants compétents jouissant de prérogatives versant dans l'intérêt de l'élève dans les trois paliers scolaires".

Pour sa part, la chargée de la gestion des affaires de la direction locale de l'éducation Farah Bouraoui a indiqué à l'APS que le "taux d'intégration des enseignants contractuels dans des postes permanents dans les trois paliers scolaires a atteint les 100%", précisant qu'il s'agit de 296 enseignants au paliers primaire, 274 ensei-

gnants dans le palier moyen et 111 enseignants au secondaire.

Elle a rappelé que l'opération d'intégration des enseignants contractuels a été achevée en un temps record après l'installation d'une commission chargée du suivi de l'opération d'intégration ayant touchée tous les contractuels à travers les différentes communes.

Approchés par l'APS, des enseignants ayant reçu leurs décisions d'intégration ont exprimé leur "grande satisfaction et joie" considérant que la régularisation de leur situation constitue une étape très importante leur permettant d'améliorer leurs situations socioprofessionnelles.

SÉISMES EN TURQUIE

Au moins 6.957 morts, et 38.224 blessés (nouveau bilan)

Au moins 6.957 personnes ont perdu la vie et 38.224 autres ont été blessées suite aux deux puissants tremblements de terre qui ont secoué lundi le sud de la Turquie, a annoncé mercredi matin, la Direction de gestion des catastrophes et des situations d'urgences (AFAD), dans un nouveau bilan provisoire.

Un précédent bilan, a fait état de 6.234 morts et 37.011 blessés.

Les séismes de magnitude 7,8 et 7,6 de lundi, centrés dans la province de Kahramanmaraş, ont frappé 10 provinces et touché plus de 13 millions de personnes.

Plus de 79.100 personnes réparties dans des équipes de recherche et de sauvetage mènent actuellement des opérations sur le terrain, a fait savoir l'AFAD dans un commu-



niqué, relayé par l'agence Anadolu. "A la suite des discussions avec le ministère turc des Affaires étrangères, 5.309 personnes venues d'autres pays pour apporter leur aide ont été envoyées dans les zones sinistrées", ajoute le texte. Outre les équipes de

secours, des couvertures, des tentes, de la nourriture et des équipes de soutien psychologique ont également été envoyées dans les zones touchées. L'AFAD ajoute qu'un total de 50.818 tentes familiales ont été installées pour abriter les sinistrés.

RUSSIE

5 morts suite à l'effondrement partiel d'un immeuble

Cinq personnes ont été tuées et deux autres blessées suite à l'effondrement partiel, mardi, d'un immeuble de cinq étages à Efremov, dans la région de Toulou, en Russie, selon les services de secours.

"Cinq personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement et quatre autres seraient encore

ensevelies sous les débris", à Efremov, dans la région de Toulou à 200 kilomètres au sud de Moscou, a indiqué un porte-parole des services de secours, cité par les médias locaux.

Deux personnes, dont un enfant, ont été secourues et les résidents de l'immeuble ont été évacués vers un centre d'héber-

gement temporaire, selon la même source. D'après l'antenne locale du ministère des Situations d'urgence, l'entrée de l'immeuble s'est effondrée suite à une explosion due au gaz.

Début décembre, huit personnes ont trouvé la mort dans l'effondrement partiel d'un immeuble résidentiel de cinq

étages à Nijnevartovsk (Sibérie).

Alors que le 19 novembre, au moins neuf personnes ont été tuées dans une explosion survenue dans un immeuble résidentiel sur l'île de Sakhaline dans l'Extrême-Orient russe.

Les deux accidents ont été provoqués par l'explosion de bouteilles de gaz.

ENVIRONNEMENT

La reproduction et la survie des tortues marines menacées par le réchauffement climatique, selon une étude

Selon une étude publiée mercredi par The Royal Society Open Science Journal, la hausse des températures des océans met en danger la survie des populations de tortues marines en réchauffant leurs sites de nidification sur les plages du monde entier.

Sur les sept espèces de tortue de mer existantes, six figurent déjà sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN, dont deux - la tortue imbriquée et la tortue de Kemp - sont en danger critique d'extinction.

Les tortues sont d'autant plus menacées que contrairement à d'autres espèces, comme les oiseaux et les papillons, elles ont un cycle de reproduction plus long et mettent plus de temps à s'adapter aux changements.

Ainsi, les plages où elles viennent pondre leur oeufs - qui selon un cycle immuable sont les mêmes que celles où elles sont nées - sont de plus en plus dégradées par la hausse du niveau des mers ou l'érosion

mais aussi par le changement climatique qui réchauffe le sable dans lequel ces reptiles viennent enfouir leur progéniture en gestation.

Et cela n'est pas sans conséquences pour la survie à terme de l'espèce.

En effet, la détermination du sexe des futures tortues dépend non pas des chromosomes mais des températures pendant la période d'incubation: plus il fait chaud, plus il y aura de femelles.

Une précédente étude menée sur les tortues vertes en 2019 avait ainsi montré qu'entre 76 et 93% des tortues seraient des femelles d'ici à 2100, obérant la possibilité de trouver un partenaire pour se reproduire. Sans compter les risques d'échec d'incubation qui seraient augmentés avec la hausse du mercure.

L'étude de mercredi, qui se base sur des modélisations, a examiné si les tortues marines pouvaient déplacer leur période de reproduction vers des périodes plus

fraîches de l'année afin de faire baisser la température des nids.

Sur les 58 sites de nidification étudiés à travers le monde, les chercheurs ont découvert qu'une telle adaptation n'atténuerait la hausse des températures que dans 55% des cas. Et ce, si le réchauffement climatique se limite à 1,5 degrés d'ici à la fin du siècle, un scénario que beaucoup jugent désormais peu réaliste. Selon l'auteur principal de l'étude, Jacques-Olivier Laloë, ces découvertes mettent en lumière la possibilité "vraiment inquiétante" que des extinctions locales puissent se produire, notamment pour les tortues marines qui vivent autour de l'Equateur où les températures varient moins et où une ponte plus précoce n'aura donc que peu d'effet.

"En réalité, il est probable que les tortues marines aient moins de possibilité d'adaptation au changement climatique" que selon cette étude "plutôt optimiste", a-t-il estimé.

VAGUE DE CHALEUR AU CHILI

Les incendies menacent d'autres régions

Les violents incendies qui font rage dans le centre-sud du Chili depuis une semaine menacent d'autres régions du pays en raison d'une nouvelle vague de chaleur, ont annoncé mardi les autorités. Une alerte rouge a été émise dans certains secteurs de la région de Los Rios, dans le sud du Chili, près des villes de Corral et Valdivia. Les feux de forêts, qui ont fait 26 morts et 2.180 blessés depuis jeudi, pourraient également toucher la région de la capitale Santiago, plus au nord. Une nouvelle vague de chaleur avec des températures dépassant les 37 degrés Celsius est prévue

jusqu'à vendredi prochain. "Une situation très complexe pourrait se présenter du point de vue climatique", a assuré le sous-secrétaire à l'Intérieur, Manuel Monsalve, évoquant la possibilité de nouveaux départs de feu. Les pompiers combattaient mardi 81 incendies sur les 301 actifs dans tout le pays. Les régions de Biobio, Ruble et La Araucanía, dans le centre-sud, sont les plus touchées et ont été placées en état de catastrophe par le gouvernement. Depuis le début des incendies, il y a une semaine, les flammes ont ravagé plus de 290.000 hectares et détruit 1.150 habitations,

selon le dernier bilan du Service national de prévention et de réponse aux catastrophes (Senapred). Quinze personnes ont été arrêtées pour leur possible responsabilité dans le déclenchement des incendies contre lesquels luttent plus de 5.600 pompiers avec l'aide de la communauté internationale.

Les Etats-Unis, l'Espagne, l'Argentine et le Mexique ont envoyé des moyens matériels (avions, camions, hélicoptère, drones...) et humains (experts incendie, militaires, pompiers...). La France a annoncé mardi qu'elle allait envoyer "dans les prochaines heures" 80

sapeurs-pompiers et sapeurs-sauveteurs de la Sécurité civile.

"Le plus dramatique est de voir la situation des personnes qui se retrouvent sans leur maison, sans leur famille, sans leurs animaux et totalement démunies", témoigne Macarena Fernandez, un pompier volontaire de 31 ans arrivé il y a quatre jours à Santa Juana, dans la région de Biobio.

"Les pompiers d'ici (Santa Juana) travaillent environ 18 heures par jour, dorment très peu, y mettent tout leur coeur et toute leur âme", assure Danilo Figueroa, un autre pompier volontaire.

UNESCO

Une école sur trois dans le monde ne dispose ni d'eau potable ni d'installations sanitaires de base

Une école sur trois dans le monde ne dispose toujours pas d'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires de base alors que les investissements dans la santé et la nutrition scolaires ont un impact significatif sur la réussite des élèves, révèle plusieurs agences onusiennes dont l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans un nouveau rapport publié mercredi.

"Les élèves apprennent mieux dans des écoles sûres et saines. Pourtant, de nombreux établissements scolaires manquent encore des services permettant la bonne santé et le bien-être de leurs élèves, notamment l'accès à l'eau potable et aux installations sanitaires de base", a affirmé la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay. "L'UNESCO et ses partenaires appellent la communauté internationale à aider les pays à investir dans la santé, la nutrition et la protection sociale en milieu scolaire, car les enfants méritent un environnement qui leur permette de réaliser tout leur potentiel", a déclaré Mme Azoulay.

Selon le rapport publié par l'UNESCO, l'UNICEF et le PAM et intitulé "Apprendre et s'épanouir : Santé et nutrition scolaires dans le monde", la présence de services de santé et de nutrition à l'école incite les enfants à y venir et à y rester. A eux seuls, les repas scolaires augmentent le taux de scolarisation et le taux de fréquentation de respectivement 9% et 8%.

Les programmes d'alimentation scolaire génèrent 9 dollars pour chaque dollar investi.

Les programmes pour la santé mentale à l'école peuvent générer jusqu'à 21,5 dollars pour chaque dollar investi "Là où l'anémie et les infections parasitaires sévissent, l'administration de traitements vermifuges et de compléments en micronutriments peuvent permettre aux élèves de rester à l'école pendant 2,5 années supplémentaires", souligne le rapport des agences onusiennes. L'étude aborde également d'autres questions telles que la promotion des soins oculaires, la santé mentale et le bien-être des enfants ainsi que la prévention de la violence en milieu scolaire. Au-delà de l'amélioration de la vie quotidienne et les conditions d'étude des enfants, le rapport souligne que "toutes ces mesures se traduisent par un retour sur investissement significatif pour les pays".

Par ailleurs, l'UNESCO, l'UNICEF et le PAM appellent la communauté internationale, les pays et leurs partenaires à "intensifier leurs efforts pour protéger et promouvoir la santé physique et mentale, la nutrition, le bien-être et le développement de tous les apprenants".

"Toutes les parties prenantes sont invitées à se concentrer sur les interventions clés adaptées aux contextes et aux besoins locaux, notamment: la fourniture de repas scolaires, les vaccinations, les traitements antiparasitaires, le soutien psychosocial, l'éducation sanitaire qui permet aux enfants de mener une vie saine, et plus généralement le développement d'environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs qui favorisent la santé et le bien-être", soulignent encore les trois agences onusiennes.

NOUVELLE-ZÉLANDE

3,2 tonnes de cocaïne saisies au large du pays

La police néo-zélandaise a déclaré mercredi avoir mis la main sur une quantité importante de drogue flottant dans l'océan Pacifique, qui aurait suffi à alimenter le pays en cocaïne pendant "30 ans".

Le chef de la police néo-zélandaise Andrew Coster a indiqué que le paquet saisi, qui comptait 81 ballots de cocaïne, pesait 3,2 tonnes et avait une valeur marchande d'environ 316 millions de dollars (294 millions d'euros).

"Il s'agit de la découverte de drogues illicites la plus importante réalisée par les services néo-zélandais", a-t-il précisé.

Les autorités estiment que la cocaïne, attachée à un filet et couverte de flotteurs jaunes, a été déposée dans un "point de transit flottant" de l'océan Pacifique, où elle aurait dû être récupérée avant de rejoindre l'Australie.

TOUGGOURT

Jumelage inter-hôpitaux : plus de 300 consultations au profit de patients atteints de paralysie musculaire

Plus de 300 consultations médicales ont été effectuées au niveau de l'Établissement public hospitalier EPH-Slimane Amirat de Touggourt, au profit de patients atteints de paralysie musculaire, dans le cadre d'une opération de jumelage avec le Centre Hospitalo-universitaire CHU-Mustapha Pacha d'Alger, a-t-on appris mercredi des responsables de cette structure hospitalière.

S'étalant sur trois jours (5-7 février), l'opération, dont l'encadrement a été assuré par un staff médical composé de 10 praticiens spécialistes en orthopédie et physiothérapie, a touché des patients souffrant de paralysie musculaire partielle ou totale, a indiqué le directeur par intérim de l'EPH, Yazid Goubi.

Ils ont bénéficié de consultations médicales spécialisées, en utilisant des ondes électriques et les injections de toxine botulique dans le muscle pour réduire les douleurs et les crampes, a-t-il ajouté.

Première du genre dans la région, l'opération, pour laquelle tous les moyens nécessaires ont été mobilisés, a été aussi une opportunité pour prodiguer des conseils aux mala des, sur la rééducation orthopédique à domicile basée sur un programme spécial et régulier, comprenant des activités physiques de renforcement musculaire, ainsi que les sensibiliser et leurs proches sur l'importance du soutien psychologique dans l'accompagnement du malade.

Une initiative similaire sera organisée prochainement pour cibler d'autres patients atteints de paralysie musculaire, les enfants et les personnes âgées notamment.

Le programme de cette action de jumelage sera clôturé aujourd'hui par une journée de formation destinée aux praticiens locaux, sur le diagnostic, le traitement des maladies dégénératives et neurologiques, les tumeurs osseuses, afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients.

ORAN

Ouverture de l'hôpital de Gdyl début du deuxième trimestre 2023

L'hôpital Ferradi Mohamed Benamar de Gdyl (Est d'Oran) ouvrira ses portes aux patients dès le début du deuxième trimestre de l'année en cours, a annoncé mardi le wali d'Oran Saïd Sayoud.

Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection des projets dans la daïra de Gdyl, le wali a souligné que le cahier des charges sera approuvé pour l'équipement de cet établissement hospitalier d'une capacité d'accueil de 240 lits et le lancement d'un appel d'offres dans ce cadre.

L'opération d'équipement et de désignation des staffs médicaux requis sera achevée d'ici à la fin du premier trimestre ou au début du second trimestre 2023 en vue de l'ouverture de cet établissement de santé publique devant prendre en charge la population de la partie Est de la wilaya.

S'agissant de l'hôpital des urgences d'Oued Tlelat, ayant une capacité d'accueil de 120 lits, le wali a assuré que "les problèmes liés à ce projet qu'ils soient d'ordre technique ou financier ont été traités".

Les travaux seront achevés à la fin du premier trimestre de l'année en cours et il devra ouvrir ses portes à la fin du premier semestre.

Par ailleurs, Saïd Sayoud a relevé que la plupart des établissements scolaires sont dotés de chauffages.

"Il ne reste que 17 établissements sur un total de 600 à équiper en appareils nécessaires.

Il est question de les doter de ces moyens dans les plus brefs délais, a-t-il souligné.

Le wali d'Oran a inspecté plusieurs projets dans la daïra de Gdyl, à l'instar du projet du siège de la commune de Benfréha dont les travaux de réalisation ont été achevés, une école primaire dans la zone d'ombre "Si Hadjam Faradj", relevant de la commune de Hassi Mefsoukh, réceptionnée début de la rentrée scolaire, le stade communal de Gdyl dont les travaux de réhabilitation ont été achevés et le projet de l'hôpital de Gdyl, dont des instructions ont été données sur place par M. Sayoud pour l'aménagement externe de cette infrastructure.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

4 nouveaux cas et aucun décès

Quatre nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés en Algérie et aucun décès n'a été déploré, alors que 2 guérisons ont été recensées ces dernières 24 heures, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 271.403 cas, celui des décès demeure inchangé (6.881) tandis que celui des patients guéris passe à 182.767.

En outre, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

MÉDICAMENTS ESSENTIELS

Nécessité d'une "stratégie réelle" pour une gestion efficiente (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a relevé, mardi à Alger, la nécessité d'élaborer "une stratégie réelle pour une gestion efficiente des médicaments essentiels", soulignant la volonté des pouvoirs publics d'assurer des soins de qualité aux citoyens.

"Nous devons élaborer une stratégie réelle à même de garantir une gestion efficiente des médicaments essentiels et devons œuvrer sans tarder pour offrir les meilleures solutions aux équipes soignantes", a souligné le ministre, à l'ouverture d'une rencontre intitulée "médicaments essentiels : pour un meilleur accès aux soins".

Evoquant "l'impératif" de la disponibilité des produits pharmaceutiques, et plus précisément des médicaments essentiels, il a appelé à "l'implication de



tous pour lever les contraintes liées à l'approvisionnement, l'optimisation et la qualité" de ces produits. M. Saihi a affirmé, à ce titre, "la détermination des pouvoirs publics à garantir aux citoyens des prestations de soins selon des normes internationales et à consentir le maximum

d'efforts pour aboutir à des solutions fiables et durables".

Et de préciser, citant la définition faite par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), que les médicaments essentiels sont ceux qui "répondent aux besoins prioritaires de santé de la population, avec

un accès facile et un prix abordable".

Expert clinicien en cardiologie, Djamel Eddine Nibouche, est intervenu sur le thème de "la conception, la pertinence et le rôle des médicaments essentiels ainsi que leur accès dans le système algérien de santé", en insistant sur la nécessité d'élaborer "une liste des maladies prévalentes" à l'échelle nationale.

Son confrère, Amar Tebaïba, expert clinicien en médecine interne, s'est également prononcé pour l'établissement d'une liste des médicaments essentiels, plaidant, par ailleurs, pour l'encouragement des médicaments innovants ayant démontré leur efficacité thérapeutique, en solutionnant, toutefois au préalable, l'aspect lié à leur coût afin d'en garantir une large accessibilité.

DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS ANTI-CANCER

Dispositions prises pour faire face aux perturbations (ministre)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, mardi à Alger, que son département a pris les dispositions nécessaires pour faire face aux perturbations liées à la disponibilité des médicaments destinés au traitement du cancer, assurant que le nombre des médicaments disponibles actuellement est porté à 7 parmi les 12 concernés par la rupture.

"Nous avons pris des dispositions pour faire face aux perturbations liées

au traitement du cancer", a fait savoir M. Saihi en marge d'une rencontre intitulée "médicaments essentiels : pour un meilleur accès aux soins", précisant qu'avec les traitements importés récemment, "le nombre des médicaments anti-cancer disponibles est porté à 7, en attendant l'aboutissement des démarches auprès du marché mondial pour l'acquisition des 5 médicaments restants".

Il a souligné, dans le même

contexte, "le travail sérieux" entrepris par le ministère de la Santé, en partenariat avec celui de l'Énergie et des Mines, pour la prise en charge du chantier de développement de la médecine nucléaire intervenant dans le traitement de cette maladie.

Le ministre a ajouté, par la même occasion, que grâce aux efforts de l'État, le taux de disponibilité des médicaments essentiels est passé de 67 % à 85 % des besoins nationaux.

GHARDAIA

Réception prochaine de deux établissements hospitaliers

Deux nouveaux établissements hospitaliers, en cours de réalisation dans les localités de Berriane et Guerrara (wilaya de Gharadaia), seront réceptionnés et mis en service avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, a annoncé mercredi le chef de l'exécutif local, Abdellah Abinouar.

D'une capacité globale de 180 lits (Guerrara 120 lits et Berriane 60 lits), les deux structures hospitalières, destinées à renforcer le secteur de la santé local, sont en cours de finition et d'installation d'équipements, a déclaré, à l'APS, M. Abinouar, en marge d'une visite d'inspection du projet de construction du nouvel hôpital de Gharadaia de 240 lits.

Les travaux des deux projets, d'un coût global de plus de cinq (5) milliards de DA, ont connu un retard consi-

dérable depuis leurs lancements en 2009, a-t-il indiqué. L'équipement de ces deux structures hospitalières avec du matériel médical et biomédical moderne, ainsi que leur renforcement en ressources humaines (médecins, infirmiers et techniciens), permettra de fournir des services de santé de qualité aux citoyens de ces deux localités et réduire la pression sur l'hôpital de Gharadaia, a expliqué le wali de Gharadaia.

En plus de ces deux infrastructures sanitaires pouvant prendre en charge les populations résidentes dans le nord de la wilaya, le secteur de la santé de Gharadaia a également bénéficié d'un projet de réalisation d'un nouvel hôpital de 240 lits sur une superficie de plus de neuf (9) ha, à l'entrée sud du chef-lieu de la wilaya et

dont les travaux ont atteint 80 %.

Situé sur l'axe routier de la nationale en dans la zone dite des sciences, près des pôles universitaires, ce futur hôpital, qui a été inscrit en 2014 pour un coût de plus de 4,5 milliards de dinars, a connu aussi un retard considérable dans la réalisation.

Le wali de Gharadaia, qui a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux de réalisation de cette structure hospitalière de grande envergure pour la région, a été "très ferme" sur le respect des délais de réalisation et d'équipement de cet hôpital en matériel moderne. Ce projet sera doté de tous les moyens et commodités modernes nécessaires pour son bon fonctionnement, a affirmé pour sa part le directeur de la Santé, Ahmed Zenati, pré-

cisant qu'il est composé de plusieurs blocs, dont celui des urgences médico-chirurgicales, de médecine interne, de cardiologie, de gynécologie, de pédiatrie, chirurgie, d'imagerie médicale, ophtalmologie et otorhinolaryngologie, ainsi que d'un bloc pédagogique pour la formation médicale et paramédicale.

La wilaya de Gharadaia compte actuellement trois (3) établissements publics hospitaliers (Gharadaia, Metlili et Guerrara), un (1) Etablissement spécialisé "mère et enfants", quatre (4) Etablissements publics de santé de proximité (EPS), 24 polycliniques, 64 salles de soin, cinq (5) cliniques privées ainsi que deux (2) centres médicaux privés spécialisés dans la fertilité ainsi que l'imagerie médicale.

PANDEMIE DE COVID-19

Chine : pas de nouveau variant (étude)

Aucun nouveau variant du Covid-19 n'a émergé à Pékin dans les semaines qui ont suivi la fin de la politique dite du "zéro Covid" décidée par la Chine en fin d'année dernière, selon une nouvelle étude publiée, mardi, dans la revue The Lancet.

Selon cette étude menée par des chercheurs chinois et qui a analysé 413 échantillons de Pékin séquencés entre le 14 novembre et le 20 décembre, "il n'y a aucune preuve que de nouveaux variants aient émergé" pendant cette période.

Plus de 90% des cas étaient des sous-variants BF.7 et BA.5.2 d'Omicron déjà présents en Chine, qui ont été dépassés ailleurs par des sous-variants plus transmissibles.

BF.7 représentait les trois quarts des échantillons, tandis que plus de 15% étaient des variants



BA5.2, selon l'étude. "Notre analyse suggère que deux sous-variants déjà connus d'Omicron ont été princi-

palement responsables de la poussée de cas à Pékin, et probablement en Chine dans son ensemble", a déclaré dans un communiqué l'auteur principal de l'étude, George Gao, virologue à l'Institut de microbiologie à l'Académie chinoise des sciences.

Wolfgang Preisler et Tongai Maopong, virologues de l'Université de Stellenbosch en Afrique du Sud non impliqués dans la recherche, ont toutefois averti que la période de l'étude couvrait seulement quelques semaines après la levée par la Chine de ses mesures "zéro Covid".

Espagne: levée de l'obligation du masque dans les transports

Le masque cessera mercredi d'être obligatoire dans les transports en commun en Espagne, a annoncé mardi le gouvernement, levant ainsi l'une des dernières restrictions sanitaires encore en vigueur dans le pays.

"Nous avons approuvé une modification du décret" sur le port du masque en vertu de laquelle "le port obligatoire dans les transports en commun" est levé, a déclaré la ministre de la Santé, Carolina Darias, à l'issue du Conseil des

ministres. "L'entrée en vigueur aura lieu demain", mercredi, a ajouté la ministre qui s'est félicitée "de l'énorme stabilité de la situation épidémiologique dans le pays".

Le port du masque restera en revanche obligatoire dans les hôpitaux, les centres de santé et les maisons de retraite.

L'Espagne avait levé en avril 2022 le port obligatoire du masque en intérieur, mais il était resté obligatoire dans les

transports (métro, bus, trains...). Cette mesure a toujours été respectée dans le pays, qui a été traumatisé par la première vague de la pandémie de Covid-19, au printemps 2020, et avait alors imposé l'un des confinements les plus stricts au monde.

L'Espagne avait même été l'un des rares pays à rétablir durant quelques semaines, fin 2021, l'obligation de porter un masque en extérieur pour faire face à la déferlante du variant Omicron.

CÔTE D'IVOIRE

Un germe à l'origine de 16 morts mystérieuses

Un germe présent sur un fétiche utilisé lors d'une cérémonie traditionnelle est à l'origine du mal mystérieux qui a provoqué depuis décembre la mort d'au moins 16 personnes, dont des enfants, dans le centre de la Côte d'Ivoire, a annoncé lundi le ministère de la Santé.

Les résultats des prélèvements effectués dans le village de Kpo-Kahankro, situé à une vingtaine de km de la ville du Bouaké (centre) "ont été envoyés à l'Institut Pasteur (d'Abidjan).

Il en est ressorti un germe", a expliqué Joseph Béné Bi Vroh, directeur de l'Institut national de l'hygiène publique

(INHP), qui dépend du ministère de la Santé, lors d'une conférence de presse à Abidjan.

Le germe, présent sur un fétiche apporté en décembre par un féticheur (guérisseur traditionnel) s'est propagé lors de deux cérémonies de guérison traditionnelle, selon les responsables du ministère.

"Aujourd'hui, le bilan est de 16 morts et 53 malades", a affirmé le ministre de la Santé ivoirien, Pierre Dimba, présent à la conférence de presse. "Six personnes sont mortes en décembre après une première cérémonie, dix en janvier" après un deuxième rite, a-t-il ajouté.

ETATS UNIS

Les patients noirs et hispaniques sous dialyse souffrent davantage

Les patients noirs et hispaniques placés sous dialyse en raison d'insuffisance rénale sont plus susceptibles de souffrir d'une septicémie au staphylocoque doré que les patients blancs, ont indiqué lundi les autorités sanitaires américaines.

Le risque de souffrir de cette infection du sang est ainsi 40% plus élevé pour les individus hispaniques, et 10% pour les individus noirs, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC), qui s'appuient pour cette étude sur des données portant sur les patients atteints de maladie

rénale en phase terminale entre 2017 et 2020.

L'usage de cathéters pour connecter les patients aux machines de dialyses, qui nettoient leur sang, augmente le risque de septicémie, indiquent les CDC.

Les patients atteints de maladie rénale au stade terminal et recevant une dialyse ont 100 fois plus de chances de contracter une telle infection que les adultes ne recevant pas ce traitement, mesure l'étude.

Certaines infections au staphylocoque doré sont résistantes aux anti-

biotiques les plus répandus, ce qui les rend particulièrement meurtrières.

Les auteurs de l'étude notent toutefois que "d'autres facteurs que l'ethnicité pourraient entrer en jeu".

"Il y a davantage de septicémies au staphylocoque doré dans des régions des Etats-Unis avec davantage de pauvreté et de surpopulation de logements, et des niveaux d'éducation moindres", notent-ils.

Selon les CDC, près de 15.000 septicémies ont été enregistrées en 2020, et 34% étaient dues au staphylocoque doré.

ONU

Les superbactéries prospèrent aussi à cause de la pollution

Réduire la pollution issue des secteurs pharmaceutique et agricole est essentiel pour lutter contre la prolifération des superbactéries résistantes aux médicaments, qui pourraient tuer 10 millions de personnes par an d'ici 2050, alerte mardi l'ONU.

"Il est de plus en plus évident que l'environnement joue un rôle clé dans le développement, la transmission et la propagation" de la résistance aux antimicrobiens (RAM), souligne l'ONU-Environnement dans un rapport.

Cette résistance se produit lorsque des micro-organismes tels que des bactéries, des

virus, des parasites ou des champignons deviennent résistants à des traitements antimicrobiens auxquels ils étaient auparavant sensibles. L'antibiorésistance est considérée comme une menace par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui craint que le monde se dirige vers une ère dans laquelle les infections courantes pourraient recommencer à tuer. On estime que 1,27 million de décès étaient directement attribués à des infections résistantes aux médicaments en 2019, selon l'ONU. D'ici à 2050, jusqu'à 10 millions de décès directs supplémentaires pourraient

survenir chaque année. Cette résistance est encouragée par l'usage abusif d'antibiotiques mais l'ONU souligne d'autres facteurs moins fréquemment mis en avant: elle est "étroitement liée à la triple crise planétaire du changement climatique, de la perte de biodiversité et de nature, ainsi que de la pollution et des déchets". La pollution, liée en particulier à l'industrie pharmaceutique et à l'agriculture, permet en effet aux antimicrobiens d'entrer dans l'environnement, à commencer par les rivières. L'ONU avance un ensemble de solutions, ciblées sur les secteurs qui contribuent

NÉPAL

Un foyer de grippe aviaire signalé près de Katmandou

Le Népal a signalé un foyer de la souche hautement pathogène H5N1 de la grippe aviaire, près de la capitale Katmandou, a annoncé lundi l'Organisation mondiale de la santé animale (WOAH). Le foyer de grippe aviaire H5N1 a été signalé dans un élevage de volailles près de la capitale Katmandou, a précisé l'organisation.

Quelque 7.500 volailles ont été abattues en raison de la maladie, a déclaré WOAH dans une note, citant des informations des autorités népalaises.

ROYAUME-UNI

Le service de santé public face à la plus importante grève de son histoire

Le service de santé public britannique fait face lundi à la plus importante journée de grève de son histoire, des dizaines de milliers d'infirmières et d'ambulanciers ayant décidé de débrayer le même jour. Ces salariés du NHS, le service public de santé, ont démarré une série de grèves très suivies en décembre, afin de réclamer des augmentations de salaire, alors que l'inflation dépasse les 10% dans le pays.

Mais c'est la première fois qu'infirmières et ambulanciers cessent de travailler le même jour, ce qui va entraîner d'importantes perturbations dans les hôpitaux, déjà dans une situation très préoccupante.

L'organisation qui représente les hôpitaux, NHS Providers, a exhorté le public à utiliser les services d'urgence de manière "raisonnable" et a prévenu que le service approchait d'un "point critique". "Malgré les mesures d'urgence mises en place, les grèves menées cette semaine par les syndicats d'ambulanciers et d'infirmières entraîneront inévitablement des retards supplémentaires pour les patients qui doivent déjà faire face à des attentes plus longues en raison des retards de soins cumulés à cause du Covid-19", a prévenu le ministre de la Santé Steve Barclay.

Cependant, le gouvernement ne semble pas vouloir bouger sur la question des salaires. "Le gouverneur de la Banque d'Angleterre a prévenu que si nous essayons de battre l'inflation avec des augmentations de salaire élevées, la situation ne fera qu'empirer et les gens ne seront pas mieux lotis", a répété Steve Barclay dans un communiqué. "J'ai eu des discussions constructives avec les syndicats sur les salaires (...) et je continue à les exhorter à mettre fin aux grèves.

Il est temps pour les syndicats de regarder vers l'avenir et d'entamer un dialogue constructif".

Le syndicat des infirmières et infirmières, le Royal College of Nursing (RCN), a également appelé à la grève mardi.

Le mouvement touche principalement l'Angleterre car des négociations sont en cours notamment au Pays-de-Galles.

Selon le RCN, en raison des politiques d'austérité qui ont frappé durement le NHS, le salaire des infirmières a baissé de près de 20% en dix ans, en termes réels.

Le syndicat réclame une hausse d'environ 19%. Les ambulanciers doivent reprendre le travail mardi, mais seront à nouveau en grève vendredi.

Le directeur de NHS Providers Julian Hartley a déclaré qu'il comprenait pourquoi tant de membres de son personnel avaient atteint un "point de non-retour". Il a demandé au gouvernement de s'asseoir avec les syndicats pour trouver un accord.

Environ 88.000 rendez-vous médicaux ont déjà été annulés en raison des grèves, selon lui.

CANCER DE LA PROSTATE

Diagnostic, symptômes et traitements

Fréquent, le cancer de la prostate est généralement asymptomatique. Le point sur le dépistage, les traitements et les facteurs de risque avec un spécialiste.

Première chose à savoir : le cancer de la prostate n'est pas rare. En France, environ 50 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année, et ce cancer exclusif masculin est responsable d'environ 9000 décès par an. Il s'agit à la fois du cancer masculin le plus fréquent, mais aussi du cancer le plus courant dans la population générale. La prostate, c'est quoi exactement ? Chez l'homme uniquement, la prostate est une petite glande située sous la vessie - elle a la forme et la taille d'une châtaigne. Traversée par le canal de l'urètre (qui transporte l'urine), la prostate fabrique le liquide séminal. Lorsque les spermatozoïdes - fabriqués par les testicules - sont mélangés avec ce liquide qui compose 95 % du sperme.

CANCER DE LA PROSTATE : DE QUOI S'AGIT-IL EXACTEMENT ?
Dans 90 % des cas, le cancer de la prostate correspond à une dégénérescence des cellules épithéliales, les cellules qui constituent le "tissu de revêtement" de la prostate. On parle d'adénocarcinome. En l'absence de prise en charge, l'adénocarcinome (c'est-à-dire : la tumeur), initialement limité à la prostate, peut grossir et s'étendre au-delà de la glande. Puis, avec le temps, des cellules cancéreuses peuvent se détacher de la tumeur et emprunter les vaisseaux sanguins ou les vaisseaux lymphatiques pour aller envahir d'autres parties du corps (ganglions lymphatiques situés à proximité de la prostate, os, foie, poumons...). Les nouvelles tumeurs qui se forment sont alors appelées "métastases". Le cancer de la prostate est alors qualifié de "métastatique". "On distingue ainsi le cancer de la prostate localisé (limité à la glande ou à son entourage) du cancer de la prostate généralisé (dont mé-

tastatique)" précise le Dr. Idir Ouzaid, chirurgien urologue. **CANCER DE LA PROSTATE : QUELS SONT LES FACTEURS DE RISQUE ?**
Le cancer de la prostate est exceptionnel chez l'homme âgé de moins de 45 ans. Un diagnostic de cancer de la prostate sur 5 est posé entre 70 et 74 ans. Avant des origines afro-antillaises constitue un facteur de risque connu. Idem en ce qui concerne les antécédents familiaux de cancer de la prostate : les spécialistes considèrent que 5 % à 10 % des cas de cancers de la prostate diagnostiqués en France sont d'origine héréditaire. Attention : des antécédents familiaux de cancer du sein ou de l'utérus constituent également un facteur de risque pour le cancer de la prostate, car ils découlent de mutations génétiques identiques - et surtout il s'agit d'un parent au 1er degré (mère, sœur...). Plusieurs études scientifiques ont établi qu'une consommation excessive de graisses animales (de viande rouge, en particulier) serait susceptible d'augmenter l'incidence de la maladie. Même chose en cas d'alimentation pauvre en fruits et en légumes mais riche en graisses. Enfin, certains états scientifiques affirment que l'exposition à certaines substances polluantes pourrait exposer les hommes à un sur-risque de cancer de la prostate : pesticides (chlorodène), cadmium, hydrocarbures polycycliques aromatiques...

CANCER DE LA PROSTATE : QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?
Dans l'immense majorité des cas, le cancer de la prostate est asymptomatique. Il est habituellement découvert de manière fortuite à l'occasion d'un examen médical (prise de sang ou toucher rectal). Plus rarement, lorsque le cancer de la prostate est évolué, il peut être responsable de symptômes : des difficultés à uriner (sensation d'obstruction ou d'irritation), des douleurs osseuses (révélatrices de métastases osseuses), des douleurs dans le bas du dos, la présence de sang dans les urines (hématurie)...



être responsable de symptômes : des difficultés à uriner (sensation d'obstruction ou d'irritation), des douleurs osseuses (révélatrices de métastases osseuses), des douleurs dans le bas du dos, la présence de sang dans les urines (hématurie)...

CANCER DE LA PROSTATE : COMMENT EST POSÉ LE DIAGNOSTIC ?
Il n'existe pas de dépistage organisé du cancer de la prostate comme pour le cancer du sein. Toutefois, à partir de l'âge de 50 ans (45 ans pour les hommes ayant des origines afro-antillaises), l'Association Française d'Urologie (AFU) recommande un toucher rectal et une prise de sang par an. Le toucher rectal est un examen clinique qui se déroule sans anesthésie au cabinet du médecin spécialiste (urologue) ou généraliste. Il consiste, pour le médecin, à venir palpier la prostate avec le doigt à travers la paroi du rectum. Il permet de repérer une grosseur suspecte (un nodule) et/ou une anomalie de consistance et/ou de texture de la prostate. La prise de sang. Pour repérer un éventuel cancer de la prostate, une prise de sang est réalisée afin de doser le taux sanguin de PSA. Le PSA (pour "Antigène Spécifique de la Prostate") est une substance se-

crétée par la glande : lorsque son taux sanguin (exprimé en nanogrammes par millilitre de sang : ng / mL) augmente de façon anormale, il peut être question d'une maladie de la prostate - cancer, hyperplasie bénigne, pathologie inflammatoire... Cancer de la prostate : pourquoi se faire dépister chaque année à partir de 50 ans ? "Lorsque le cancer de la prostate est pris en charge suffisamment tôt, il est possible de parler de guérison : ainsi, 80 % des patients traités de façon précoce guérissent définitivement de leur cancer" explique le Dr. Idir Ouzaid. "Or, le cancer de la prostate n'entraîne généralement aucun symptôme : un check-up régulier (une fois par an à partir de 50 ans) est donc vivement recommandé pour éviter le développement d'un cancer potentiellement incurable." 30 % des patients souffrant d'un cancer de la prostate métastatique décèdent 4 à 5 ans après le diagnostic...

À savoir. "S'il est pris en charge suffisamment tôt, le cancer de la prostate est de bon pronostic, avec un taux de survie à 5 ans supérieur à 80 %" affirme le chirurgien urologue. D'où l'intérêt d'aller régulièrement se faire dépister !

CANCER DE LA PROSTATE : QUELS SONT LES TRAITEMENTS ?
La prise en charge du cancer de la prostate dépend bien sûr du stade de l'évolution de la maladie. Si la maladie est localisée, c'est-à-dire que le cancer ne s'étend qu'à la prostate, une chirurgie peut être proposée au patient : "on enlève la prostate et parfois les ganglions lymphatiques", précise le Dr. Ouzaid. On peut tout à fait vivre sans prostate : suite à la chirurgie, il peut y avoir des troubles de l'érection ou de l'incontinence urinaire, mais ce sont des complications que l'on sait prendre en charge. "Cette intervention chirurgicale se déroule sous anesthésie générale : le patient passe 1 ou 2 jours à l'hôpital. Certains hôpitaux proposent même une chirurgie en ambulatoire, c'est-à-dire sans nuit à l'hôpital". Possible aussi, en cas de maladie très localisée, de proposer une radiothérapie seule ou une simple surveillance active. "On observe l'évolution de la maladie, parce qu'il n'est pas forcément nécessaire de l'éliminer". Si la maladie est localement avancée, c'est-à-dire que le cancer s'étend au-delà de la prostate, la chirurgie n'est plus indiquée. "On proposera un traitement à base de radiothérapie et d'hormonothérapie" précise le spécialiste. Si la maladie est généralisée (cancer de la prostate métastatique), un traitement systémique est mis en place, avec de la chimiothérapie et de l'hormonothérapie. À savoir. "S'il est pris en charge suffisamment tôt, le cancer de la prostate est de bon pronostic, avec un taux de survie à 5 ans supérieur à 80 %" affirme le chirurgien urologue. D'où l'intérêt d'aller régulièrement se faire dépister !

Cancer de la prostate : la radiothérapie améliore la survie
Une étude britannique affirme que la radiothérapie pourrait améliorer la survie des hommes souffrant d'un cancer de la prostate déjà avancé lors du diagnostic. Le traitement standard du cancer de la prostate avancé ou métastatique est l'hormonothérapie. Mais une nouvelle étude dirigée par le Dr Chris Parker, de l'hôpital Royal Marsden en Grande-Bretagne, laisse entendre que le recours à la radiothérapie, en plus du traitement médical, pourrait améliorer la survie de certains patients atteints d'un cancer de la prostate au stade avancé. Pour cette étude, le médecin a suivi environ 2000 hommes atteints d'un cancer à un stade avancé. Cela n'a pas profité à tous les patients mais cela a fait une vraie différence chez les malades dont le cancer ne s'était propagé que localement, dans les ganglions lymphatiques ou les os voisins. Parmi ces hommes, 81% ont survécu pendant trois ans après le diagnostic, contre 73% qui n'avaient pas bénéficié d'une radiothérapie. "La radiothérapie est un traitement simple, relativement peu coûteux et facilement disponible dans la plupart des régions du monde" a insisté le Dr Parker, qui estime que les résultats de son étude devraient changer les noms de son cancer dans le monde.

PROSTATE : UNE CHIRURGIE VRAIMENT INNOVANTE

Les opérations chirurgicales traditionnelles sur la prostate peuvent être sources de complications. Heureusement, des techniques innovantes de chirurgie mini-invasive sont appelées à les remplacer.

Prostate : qu'est-ce que la chirurgie mini-invasive ?
La chirurgie mini-invasive permet au praticien de traiter une zone malade par de mini-incisions de l'ordre du centimètre. Pour cela, il se sert d'instruments chirurgicaux longs et fins et contrôle le déroulement de l'opération par un système de retransmission vidéo. Dans la chirurgie traditionnelle, les incisions étaient beaucoup plus larges. Aussi appelées « ciel ouvert », les conséquences post-opératoires étaient très contraignantes pour le patient. L'hôpital Saint-Joseph à Paris, par l'intermédiaire de son chef de service urologie, le Dr Hervé Baumert, a été l'un des premiers centres en France à se positionner sur ces dernières techniques avec en 2008 plus de 150 interventions au laser, 30 en cryothérapie et 200 par robot assisté.



Prostate : la cryothérapie
Cette technique consiste à congeler les tumeurs par le froid (-40 °C). Elle détruit les cellules cancéreuses sans nécessité de pratiquer une opération chirurgicale d'ablation de la prostate. Cette technique - aujourd'hui on parle de cryothérapie de troisième génération - se pratique en première intention après-echec du traitement par radiothérapie. Avantages : l'opération à ciel ouvert ne se pratique plus, les incisions sont minimes. Et par conséquent, l'on n'observe pas de saignements. Les traumatismes post-opératoires pour le patient (notamment les douleurs qui s'ensuivent ou les risques de contaminations et d'infections nosocomiales) sont considérablement réduits. Il s'ensuit que les durées d'hospitalisation et de convalescence sont radicalement diminuées (de 11 à 5 jours pour la durée d'hospitalisation).

Prostate : la chirurgie robotique
La chirurgie coelioscopique robot assistée est utilisée pour les cancers de la prostate. Aidé d'une retransmission vidéo en 3 dimensions, le chirurgien utilise les bras articulés d'un robot pour une dissection plus fine et précise de la prostate. Cette technique réduit considérablement les risques d'incontinence et de trouble de l'érection, conséquences classiques d'une prostatectomie. Sa diffusion, bien qu'initée au même moment en France et aux Etats-Unis (début des années 2000), reste cependant à ce jour beaucoup plus développée sur le territoire américain.

Prostate : le traitement au laser
« Cette technique révolutionnaire, bien qu'en cours peu diffusée, selon le Dr Hervé Baumert, chef du service urologie de l'hôpital Saint-Joseph à Paris, est appelée à fortement se développer dans les années à venir pour devenir le traitement de référence de demain » Elle se pratique pour les adénomes (ou hypertrophies de la prostate). Trois types d'intervention différentes sont possibles : la destruction du tissu prostatique pour libérer le canal de l'urètre (vaporisation), le prélèvement de copeaux de prostate qui seront ensuite analysés (résection prostatique) et l'énucléation en monobloc de l'adénome. Avantages. Pour le traitement au laser de l'adénome, les troubles sexuels sont inexistantes. Une éjaculation rétrograde reste malgré tout possible (ce qui est aussi un signe d'efficacité opératoire). Pour en limiter la portée, un traitement alternatif par radiothérapie est recommandé. De plus, avec les techniques plus traditionnelles, les personnes trop âgées (ou étant sous traitement anti-coagulant) ne pouvaient pas subir d'interventions chirurgicales. Avec ces dernières techniques (notamment le laser), cette contre-indication n'existe plus.

CANCER DE LA PROSTATE : A-T-IL UN LIEN AVEC L'ALIMENTATION ?

Et si l'alimentation avait aussi un rôle sur le bon fonctionnement de la prostate ? Une récente étude suggère que le cancer de la prostate pourrait dépendre aussi de l'alimentation. L'étude se passe à Montréal. Les résultats mélangés de 4000 hommes, examinés entre 2005 et 2012, sont passés au peigne fin par une chercheuse de l'INRS, la professeure Marie-Elise Parent. Elle cherche à comprendre s'il peut y avoir un lien entre cancer de la prostate et alimentation... Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation.

ALCOOL ET SEL, SANS LIEN VÉRITABLE AVEC LE CANCER DE LA PROSTATE
Sans véritable surprise, elle s'est aperçue que les hommes ayant une alimentation saine avaient moins tendance à développer un cancer de la prostate. Et que ceux dont l'alimentation était composée de sucre et de boissons gazeuses développaient des cancers de la prostate plus agressifs. Mais contrairement à ce que l'on attendait, l'alimentation à base de sel et d'alcool (bière et vin) n'a pas permis d'établir un lien clair avec ce type de cancer.

LE CHOIX D'UN "PROFIL ALIMENTAIRE"
« Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'éthnicité mais aussi l'éducation. Et là, la réponse est plutôt oui, souligne l'étude. Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâ

BURKINA FASO

Six personnes tuées dans une attaque dans le Centre-Ouest

Six personnes ont été tuées et une autre blessée dans une attaque perpétrée par des hommes armés non identifiés dans la région du Centre-Ouest du Burkina Faso, a annoncé mardi le gouverneur de ladite région dans un communiqué.

"Le département de Dassa de la province du Sanguié a été attaqué dans la soirée du 6 février 2023, aux environs de 17h00 heure locale et GMT, par des

hommes armés non identifiés", a déclaré Boucakar Traoré, gouverneur de la région du Centre-Ouest dans un communiqué. L'insécurité qui sévit au

Burkina Faso depuis 2015 a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés, selon des observateurs locaux.



CAMEROUN

L'ONU préoccupée après l'assassinat d'un 2^e journaliste en deux semaines

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU a dit être "profondément préoccupé" mardi par la sécurité des journalistes au Cameroun, suite à l'assassinat d'un deuxième journaliste en deux semaines dans ce pays. Selon

le Haut-Commissariat, Jean-Jacques Ola Bebe, présentateur radio et prêtre orthodoxe, a été retrouvé mort le 2 février près de son domicile, dans le quartier de Mimboman, dans la capitale Yaoundé, apparemment abattu par des inconnus.

Ce meurtre intervient onze jours après celui d'Arsène Salomon Mbami Zogo, plus connu sous le nom de Martinez Zogo, journaliste de renom et directeur de la station privée Amplitude FM, retrouvé mort cinq jours après avoir été enlevé devant un poste de gardarmerie de la capitale camerounaise.

"Les autorités camerounaises doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour créer un environnement propice au travail des journalistes sans crainte de représailles...", a déclaré le porte-parole du Bureau des droits de l'homme de l'ONU à Nairobi, Seif Magango.

Le Bureau des droits de l'homme de l'ONU a noté que le président camerounais, Paul Biya, a ordonné l'ouverture d'une enquête sur le meurtre de Martinez Zogo et que certaines arrestations ont été effectuées. Il demande aux autorités "de veiller à ce que le meurtre d'Ola Bebe fasse également l'objet d'une enquête indépendante, efficace et impartiale et que les responsables de ces meurtres, à tous les niveaux, soient tenus pour responsables".

10 partis politiques en lice pour les élections sénatoriales du 12 mars prochain

Le Conseil électoral d'Élections Cameroun (ELECAM) a autorisé mardi en session de plein droit dix partis politiques à présenter des candidats aux élections sénatoriales du 12 mars prochain. Au total, 13 formations avaient déposé 32 listes au départ, mais seulement 22 listes ont rempli "les conditions fixées par la loi électorale", et "ont été acceptées à l'unanimité" par les membres de l'ELECAM.

De tous les partis, seul le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC, au pouvoir), qui détient plus de 90% des sièges dans la Chambre haute sortante, présenterait des candidats dans les dix régions que compte le Cameroun.

Chacune des régions du pays est représentée par dix sénateurs, dont sept sont élus par un collège électoral composé des membres des conseils municipaux et régionaux, et les trois autres nommés par le président de la République, pour un mandat de cinq ans. Ainsi, au total, 70 sénateurs seront élus lors des élections.

SOUDAN

Le Soudan appelle le Conseil de sécurité de l'ONU à lever les sanctions qu'il lui applique

Le Soudan a appelé mardi le Conseil de sécurité de l'ONU à lever les sanctions qu'il subit depuis 2005. La demande a été faite par le ministre soudanais des Affaires étrangères par intérim, Ali Al-Sadiq, lors d'une rencontre avec les ambassadeurs des membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité, à l'indiqué le ministère soudanais

des Affaires étrangères dans un communiqué. Le ministre soudanais a déclaré que le Soudan exigeait la fin des sanctions qui lui ont été imposées en vertu de la Résolution 1591 du Conseil de sécurité en 2005. "La situation au Soudan est aujourd'hui complètement différente de ce qu'elle était lorsque les sanctions ont été imposées en 2005", a

affirmé M. Al-Sadiq. "Les récents développements au Soudan nécessitent que la communauté internationale soutienne les efforts des parties soudanaises pour accomplir une transition en douceur vers la démocratie, mais aussi la levée de ces sanctions", a-t-il ajouté. Le ministre soudanais a en outre demandé aux ambassadeurs d'informer leurs gouvernements respectifs de la position du Soudan, et a espéré que sa position serait soutenue lorsque la question serait discutée au Conseil de sécurité. Les sanctions imposées contre le Soudan comprennent un embargo sur les armes, une interdiction de voyager et un gel des avoirs des personnes impliquées dans le conflit au Darfour.

MOZAMBIQUE-MALAWI

Réouverture d'une voie ferrée reliant le Malawi au port central du Mozambique

La société des Ports et voies ferrées du Mozambique (CFM) a annoncé qu'elle avait effectué avec succès le premier voyage ferroviaire officiel entre Vila Nova da Fronteira, dans le centre du Mozambique, et le Malawi.

Le voyage a été effectué par un train transportant du matériel destiné à reconstruire de la ligne ferroviaire malawite, a rapporté mardi l'agence de presse d'Etat AIM.

Une cargaison de ciment appartenant à la société chinoise CR20, qui a été chargée de la reconstruction de la ligne ferroviaire malawite, a quitté le port de Beira vendredi, selon AIM. "La ligne fer-

roviaire Dona Ana (Beira) - Vila Nova da Fronteira (Tete) est paralysée depuis septembre 1986 en raison des 16 années de guerre civile qui ont dévasté le pays", a indiqué AIM, citant Boaventura Mahave, en charge des chemins de fer au CFM.

Avec la remise en service de cette ligne, les trains de marchandises pourront à nouveau circuler entre le port de Beira et le Malawi.

Un service de trains de voyageurs suivra également, dans le cadre des mesures de responsabilité sociale prises par les entreprises.

La ligne de chemin de fer devrait permettre de

réduire grandement le trafic sur le réseau routier entre Beira et le Malawi, et concurrencera la voie ferrée qui relie déjà le Malawi au port de Nacala, dans le nord du Mozambique.

"Grâce à ce chantier, la ligne dispose désormais d'une capacité de 20,5 tonnes par essieu, contre 16,5 tonnes auparavant, et la vitesse de circulation passera des 30 km/h actuels à 60 km/h, soit une hausse de la capacité de transport d'environ 30 millions de tonnes par an", selon AIM.

La construction des 44 km de voie ferrée du Mozambique aurait coûté 30 millions de dollars.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
Trois manifestants tués lors de l'attaque d'un convoi de l'ONU

Trois manifestants ont été tués mardi soir dans "l'attaque violente" d'un convoi de l'ONU au nord de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo, a annoncé la mission de l'ONU en RDC (Monusco).

"Les Casques bleus revenaient d'une mission de ravitaillement à Kiwanja", à environ 70 km au nord de la capitale provinciale du Nord-Kivu, et se rendaient à Goma, "accompagnés par des FARDC" (militaires congolais), précise la Monusco dans un communiqué.

Peu avant d'arriver à Goma, "ils ont été assaillis par des manifestants qui, auparavant, avaient barricadé la route avec de grosses pierres, obligeant ainsi le convoi à s'immobiliser".

Des "assaillants" ont alors mis le feu à quatre camions dont ils ont "subtilisé la cargaison".

"Trois personnes ont malheureusement perdu la vie durant les échauffourées", tandis que les Casques bleus et les FARDC "tentaient de protéger le convoi", ajoute la Monusco.

"Une enquête conjointe avec les autorités congolaises permettra de déterminer les circonstances de ces décès regrettable", dit-elle.

La cheffe de la Monusco, Bintou Keita, "compatit avec les familles des disparus et présente ses sincères condoléances", indique encore le communiqué de la mission de l'ONU. "Elle réitère son appel à la population pour faciliter la libre circulation du personnel de la Monusco", ajoute-t-elle.

Rébellion M23 : l'armée marche dans Goma pour "rassurer" la population

L'armée congolaise a défilé mardi dans Goma pour "rassurer" la population de la capitale provinciale du Nord-Kivu, dans l'est de la RDC, au lendemain d'une manifestation violente contre la force est-africaine accusée d'inaction face aux rebelles du M23, ont rapporté des médias.

Des militaires ont été déployés en nombre sur certains axes, qu'ils ont remontés en marchant en colonnes ou à bords de jeeps armées, dissuadant notamment des groupes de jeunes de dresser des barricades dans cette ville de plus d'un million d'habitants. L'objectif de cette "marche de dissuasion" des forces armées de la RDC était de "rassurer la population", de lui montrer que l'armée est là, "prête à parer à toute éventualité", a déclaré le colonel Guillaume Ndjike, son porte-parole.

Lundi, une manifestation à l'appel d'un collectif de mouvements citoyens s'était achevée par des pillages de boutiques et de certaines églises fréquentées par des "rwandophones".

Les manifestants protestaient contre la "passivité" des militaires de la force de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC), dont les premières troupes kényanes ont été déployées en novembre à Goma. Les organisateurs, qui projetaient de mener plusieurs jours de grève générale, ont appelé dans la soirée à la levée du mouvement, mais la plupart des commerces sont restés fermés mardi.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Plus de 400 millions de dollars nécessaires pour répondre aux besoins humanitaires en 2023 (ONU)

Les Nations Unies ont indiqué mardi que 465 millions de dollars sont nécessaires pour satisfaire les besoins humanitaires en République centrafricaine au titre de l'année 2023.

"La crise humanitaire en République centrafricaine (RCA) continue d'être exacerbée par la violence et l'insécurité dans les zones en dehors des centres urbains, obligeant plus d'un Centrafricain sur cinq à entrer et sortir du pays", a prévenu le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

Dans un communiqué, l'agence onusienne a relevé que des millions de personnes connaissent une vulnérabilité accrue, des moyens de subsistance érodés et un accès très limité aux

services de base tels que les soins de santé et l'eau, précisant que 3,4 millions de personnes (56% de la population) ont besoin d'aide humanitaire et de protection, soit une augmentation de 10% par rapport à 2022.

Parmi celles-ci, deux millions de personnes ont des besoins si graves et complexes que leur bien-être dépend de l'aide humanitaire, a indiqué l'ONU, ajoutant que le pays n'a jamais enregistré ré autant de personnes dans le besoin depuis 2018.

Pour répondre aux besoins des plus vulnérables, le gouvernement centrafricain et les Nations Unies ont officiellement lancé mardi le Plan de réponse humanitaire 2023, a relevé l'OCHA.

PAKISTAN

Douze terroristes tués dans le nord-ouest du pays (armée)

Douze terroristes ont été tués lors d'une offensive de l'armée pakistanaise dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du pays, a indiqué mercredi l'armée dans un communiqué.

Au cours de l'opération menée dans la nuit, les forces de sécurité ont ciblé un véhicule des terroristes associés au groupe Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP) en agissant sur la base d'une information fournie par les services de renseignement, selon le communiqué du service médiatique de l'armée pakistanaise, les Relations publiques inter-services (ISPR). "Les mouvements et les activités des terroristes étaient surveillés par les services de renseignement depuis une semaine". Les terroristes étaient à bord d'un véhicule pour s'échapper, avant d'être interceptés et neutralisés, ont déclaré les



ISPR. Des armes, des munitions et des devises étrangères ont également été récupérées lors de l'opération, a ajouté le communiqué. Les forces de sécurité mènent actuellement des opérations de nettoyage dans la zone, selon les ISPR.

FRANCE

Manifestation d'agriculteurs avec tracteurs à Paris

Plusieurs centaines de tracteurs ont afflué mercredi à Paris pour une manifestation d'agriculteurs dénonçant les restrictions d'usage des pesticides et d'autres obligations pesant sur leur secteur.

"Près de 500 tracteurs" et "plus de 2.000 paysans" étaient prévus pour défilé du sud-ouest de la capitale française jusqu'à l'esplanade des Invalides dans le centre, selon le premier syndicat agricole, la FNSEA.

Déclencheur de la mobilisation: la décision du gouvernement français le 23 janvier de renoncer à autoriser les insecticides néonicotinoïdes pour la culture de la betterave sucrière, à la suite d'une décision de la Cour de justice de l'Union européenne estimant illégale toute dérogation.

Les néonicotinoïdes, toxiques pour les abeilles et interdits depuis 2018, bénéficiaient d'une dérogation depuis deux ans.

Ce qui permettait de les appliquer préventivement

sur les semences de betteraves pour le préminir de la jaunisse, une maladie virale propagée par des pucerons.

"Comme utilisateur de néonicotinoïdes, je n'ai pas l'impression d'empoisonner le monde", s'agace Damien Greffin, cultivateur et militant syndical.

"A ce rythme-là l'agriculture va disparaître", ajoute-t-il en évoquant l'interdiction de l'insecticide phosmet qui "compromet" selon lui la culture de cerises, ou celle - prochaine - d'un désherbant pour les endives.

"On veut montrer au gouvernement qu'on ne peut pas interdire des moyens de production sans alternative", ajoute un autre agriculteur, Cyril Milard.

Troisième syndicat du secteur, la Confédération paysanne ne s'est pas joint à la protestation.

Elle a déploré dans un communiqué ceux qui refusent "toute avancée écologique". "L'ambition de progrès social fait face ici

aux positions les plus réactionnaires et conservatrices", a estimé l'organisation classée à gauche.

L'ONG environnementale Générations Futures a rappelé de son côté que les néonicotinoïdes étaient "plus toxiques que le tristement célèbre (insecticide) DDT", interdit dans les années 1970, dénonçant des pratiques "dignes de l'agriculture des années 1960, pas de celle des années 2020".

Ces derniers mois, les doléances dans le monde agricole ont été multiples sur divers sujets: les agriculteurs se sont rassemblés par petits groupes à travers le pays, ici pour dénoncer la hausse de leurs coûts de production du fait de la flambée des prix de l'énergie, là pour réclamer de stocker de l'eau pour irriguer leurs cultures.

Leur dernière grosse mobilisation remonte au 27 novembre 2019, quand un millier de tracteurs avaient mené des opérations escartot sur le périphérique entourant Paris.

PARLEMENT EUROPÉEN

A la veille de la réunion de la commission Pegasus, l'entité sioniste tente de manipuler l'opinion internationale

L'entité sioniste manigance pour éviter d'être épinglée par l'Union européenne (UE) à cause du scandale d'espionnage Pegasus en se présentant comme victime, à son tour, de ce logiciel décrié par la communauté internationale.

A la veille de la réunion de la commission du Parlement européen (PE) en charge de l'affaire d'espionnage, jeudi, plusieurs médias internationaux ont fait l'écho d'un pseudo scandale qui serait en train d'ébranler la scène politique interne de l'entité sioniste.

Un scandale selon lequel plusieurs personnalités publiques auraient été espionnées par les services de police sionistes, sans autorisation.

Le subterfuge concocté par les manipulateurs sionistes voudrait que la police d'occupation ait eu un large recours au logiciel Pegasus contre des personnalités politiques et médiatiques, sans autorisation judiciaire.

Cette opération de manipulation médiatique destinée à faire croire à l'opinion publique internationale que l'entité sioniste n'a pas le contrôle absolu sur les actions du groupe de cybersécurité NSO, concepteur du logiciel espion Pegasus, a pour objectif d'éviter d'être épinglée lors de la réunion de la commission du PE en charge de cette affaire d'espionnage.

Seulement, les fomenteurs de cette propagande médiatique oublient que le logiciel espion Pegasus est classé comme une exportation militaire de l'entité sioniste et sa vente est contrôlée par le gouvernement d'occupation. D'après le quotidien américain The New York Times du 28 janvier 2021, le gouvernement sioniste "considère depuis longtemps Pegasus comme un outil essentiel pour sa politique étrangère", traitant NSO comme son "bras de facto".

Selon la même source, les autorités d'occupation sionistes accordent des licences pour Pegasus à de nombreux pays avec lesquels elles espèrent renforcer la sécurité et les relations diplomatiques.

Rappelons aussi que l'essentiel des fondateurs ainsi que de l'équipe actuelle du groupe NSO sont d'anciens membres du renseignement militaire de l'entité sioniste et beaucoup sont issus de l'unité 8200 spécialisée dans le cyber-renseignement.

Dans ces conditions, il sera difficile à l'entité sioniste de montrer patte blanche dans cette affaire, d'autant que le 9 janvier dernier, la Cour suprême des Etats-Unis a approuvé la plainte déposée par le groupe Meta, maison mère de WhatsApp, contre le groupe NSO, l'accusant d'avoir piraté un bug sur des serveurs pour installer le logiciel espion sur les téléphones.

Plusieurs journalistes de différents pays ont également déposé plainte contre ce groupe. Et ces affaires en justice révéleront certainement ce que l'entité sioniste tente de cacher.

En juillet 2021, une enquête mondiale menée par des médias internationaux a révélé l'utilisation, entre autres, par le Maroc du logiciel d'espionnage Pegasus.

Jeudi, la réunion de la commission Pegasus du Parlement européen discutera également de l'implication du Maroc dans ce grand scandale international.

"Jusqu'ici épargné par les travaux de la commission Pegasus, le Maroc sera à l'ordre du jour d'une réunion au Parlement européen", a écrit fin janvier le quotidien belge Le Soir.

"L'affaire Pegasus, c'est l'usage excessif par les autorités marocaines d'un logiciel d'espionnage vendu par (l'entité sioniste) à très peu d'Etats, le Maroc en a bénéficié et la justice a parlé de 100.000 personnalités qui ont été espionnées dont bien sûr des personnalités européennes, des parlementaires et des ministres", avait résumé récemment le directeur du Centre d'étude sur le monde arabe à Genève, Hasni Abidi, dans une déclaration à la chaîne franco-allemande Arte.

APS

**CORÉE DU SUD
Bousculade mortelle à Séoul: le Parlement approuve la destitution du ministre de l'Intérieur**

Le Parlement sud-coréen a voté mercredi en faveur de la destitution du ministre de l'Intérieur du pays à la suite de la bousculade de Séoul qui a fait plus de 150 morts lors de la fête d'Halloween, a rapporté l'agence de presse Yonhap.

Le ministre de l'Intérieur, Lee Sang-min, a été poussé à la démission après avoir fait l'objet de vives critiques pour sa gestion de la catastrophe du 29 octobre 2022, au cours de laquelle de nombreux jeunes fêtards, principalement des femmes âgées d'une vingtaine d'années, ont été tués dans le quartier cosmopolite d'Itaewon.

M. Lee sera suspendu de ses fonctions officielles à la suite de la motion de destitution --adoptée par 179 voix contre 109 au Parlement contrôlé par l'opposition-- jusqu'à ce que la Cour constitutionnelle se prononce sur la question.

La motion pointe qu'en dépit de sa responsabilité en tant que ministre de l'Intérieur, M. Lee a "omis de prendre des mesures de prévention des crises lors d'événements impliquant de grandes foules". Le vote parlementaire fait suite à une enquête spéciale de plusieurs mois qui s'est achevée en janvier et a conclu qu'il y avait eu des défaillances massives en matière de planification et d'intervention, sans toutefois blâmer aucun haut responsable du gouvernement ou de la police nationale.

Selon la motion parlementaire, la réponse immédiate de M. Lee à la dramatique bousculade a contribué au déploiement tardif et mal coordonné des services d'urgence. La motion critique également son affirmation, formulée immédiatement après la catastrophe, selon laquelle le déploiement d'un plus grand nombre de pompiers et de policiers n'aurait pas permis de l'éviter. M. Lee a ensuite présenté ses excuses pour cette remarque. "Non seulement il n'a pas rempli le rôle que lui confère la Constitution, mais il a également violé l'intégrité fondamentale exigée des hauts fonctionnaires par ses remarques inappropriées", était écrit dans la motion de destitution.

SRI LANKA

Le président déchu tenu de s'expliquer sur une somme d'argent retrouvé chez lui

La police sri-lankaise a déclaré mercredi avoir demandé au président déchu Gotabaya Rajapaksa des explications sur une grosse somme d'argent découverte l'an dernier dans son ancienne résidence par des manifestants qui l'avaient pris d'assaut, obligeant le chef de l'Etat à fuir, selon des médias.

Un tribunal de la capitale Colombo avait ordonné à la police en novembre dernier de chercher des explications sur les 17,5 millions de roupies (48.000 USD) en liquide découverts, dissimulés dans les quartiers privés de Gotabaya Rajapaksa au sein du palais présidentiel.

Les enquêteurs se sont rendus lundi au domicile du président déchu où ils "ont enregistré une déclaration de trois heures (...) sur l'argent trouvé" au palais présidentiel et remis à la police par les manifestants, a déclaré Nihal Thalduwa, porte-parole de la police.

Selon M. Thalduwa, cette opération entre dans le cadre d'une enquête en cours.

Il n'a pas livré plus de détails. M. Rajapaksa fait partie d'un puissant clan politique qui domine la politique sri-lankaise depuis des décennies.

Il dirigeait le pays au plus fort de la

crise économique historique l'an dernier et dont il a été tenu pour responsable par une population exaspérée par des mois de pénuries de nourriture, de carburant, d'électricité et de médicaments.

L'île d'Asie du Sud de 22 millions d'habitants, qui a fait défaut en avril sur sa dette extérieure, évaluée actuellement à 46 milliards de dollars, cherche aujourd'hui à finaliser un plan de sauvetage de 2,9 milliards de dollars avec le Fonds monétaire international (FMI).

En juillet, les manifestants, qui faisaient le siège du palais présidentiel, ont fini par le prendre d'assaut, obligeant le chef de l'Etat à fuir les lieux plus tard.

Quelques jours plus tard, il présentait sa démission de l'étranger avant de rentrer à la fin de l'année sous escorte.

Il avait remporté les élections de 2019 à une écrasante majorité après avoir promis "des perspectives de prospérité et de splendeur", mais sa popularité n'a cessé de se dégrader au fur et à mesure que la crise économique s'aggravait.

Plusieurs affaires de corruption déposées contre M. Rajapaksa avaient été bloquées à son arrivée à la présidence, lui conférant une immunité perdue à sa démission.

SÉISME EN SYRIE ET EN TURQUIE L'Unesco engage un recensement des dommages sur le patrimoine

L'Unesco a engagé avec ses partenaires un premier recensement des sites de patrimoine endommagés dans le séisme qui a frappé lundi la Syrie et la Turquie, pour établir un inventaire précis des dégâts, a indiqué l'agence onusienne dans un communiqué.

Préoccupé par la situation de l'ancienne ville d'Alep en Syrie, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en péril, l'Unesco a relevé que des "dégâts importants" sont constatés dans la citadelle.

La tour Ouest du mur d'enceinte de la vieille ville s'est effondrée et plusieurs bâtiments des souks ont été fragilisés, précise l'agence.

En Turquie, l'agence onusienne spécialisée déplore l'effondrement de plusieurs bâtiments dans la ville de Diyarbakir, qui abrite le site inscrit au patrimoine mondial "Paysage culturel de la forteresse de Diyarbakir et des jardins de l'Hevsel", un centre important des périodes romaine, sassanide, byzantine, islamique et ottomane.

D'autres sites inscrits au Patrimoine mondial, situés non loin de l'épicentre, pourraient être touchés, tels que Göbekli Tepe, Nemrut Dağ et Tell d'Arslantepe, ajoute-t-on.

En Syrie, la Direction générale des antiquités et des musées a indiqué que des parties du moulin ottoman à l'intérieur de la citadelle d'Alep sont tombées, et des parties des murs défensifs du nord-est se sont fissurées et fendues.

De grandes parties du dôme du phare de la mosquée ayyoubide, situées à l'intérieur de la citadelle, se sont également effondrées, "dont l'entrée de la tour défensive mamelouke", selon la même source.

Dans la vieille ville d'Alep située dans le nord-ouest de la Syrie, plusieurs immeubles résidentiels adjacents aux murs historiques se sont effondrés et fissurés.

Importants dégâts sur les sites d'Alep et de Diarbakir

Le puissant séisme de magnitude 7,8 et la réplique qui ont tué plus de 3.600 personnes en Turquie et en Syrie ont également infligé d'importants dégâts à la vieille ville d'Alep et à Diyarbakir, deux sites du patrimoine mondial, a fait savoir l'Unesco.

En Syrie, l'institution onusienne s'est dite "préoccupée par la situation de l'ancienne ville d'Alep", où des "dégâts importants" sont constatés dans la citadelle, "la tour Ouest du mur d'enceinte de la vieille ville s'est effondrée et plusieurs bâtiments des souks ont été fragilisés".

L'ancienne ville d'Alep, fortement endommagée par quatre années de combats qui s'y sont déroulés entre 2012 et 2016, durant lesquels des milliers de civils avaient péri, figurait sur la liste du patrimoine mondial en péril de l'Unesco.

L'agence onusienne a aussi pointé en Turquie l'effondrement de plusieurs bâtiments sur le site du patrimoine mondial "Paysage culturel de la forteresse de Diyarbakir et des jardins de l'Hevsel", un centre important des périodes romaine, sassanide, byzantine, islamique et ottomane.

Au moins trois autres sites turcs du patrimoine mondial - Göbekli Tepe, Nemrut Dag et Tell d'Arslantepe - pourraient également avoir été touchés par le séisme, selon un communiqué de l'Unesco, qui cherche à "établir un inventaire précis des dégâts" pour que ces sites soient sécurisés et "stabilisés".

Plus de 3.600 personnes, selon des bilans provisoires, ont été tuées lundi dans le sud-est de la Turquie et en Syrie voisine par un puissant séisme de magnitude 7,8, suivi quelques heures plus tard d'une forte réplique.

Le château de Gaziantep, en Turquie, dont une partie a été détruite par le séisme et dont les images ont beaucoup circulé sur les réseaux sociaux, ne fait pas partie du patrimoine mondial recensé par l'Unesco.

TUNISIE

Décès du réalisateur tunisien Abdelatif Ben Ammar

Le réalisateur tunisien Abdelatif Ben Ammar, célèbre pour ses nombreux films et une coproduction algéro-tunisienne, est décédé lundi à l'âge de 79 ans, annoncent les médias locaux.

Né en 1943, Abdelatif Ben Ammar, est diplômé de l'institut des hautes études cinématographiques de Paris et a signé son premier film, "2+2=5" en 1966, qui sera suivi de nombreux courts métrages avant la sortie en 1970 de son premier long métrage "Une simple histoire" puis de "Sejnane" qui lui vaudront des prix aux Journées cinématographiques de Carthage et au Fespaco.

Abdelatif Ben Ammar réalise son plus grand succès "Aziza" (1980), qui restitue les changements et l'évolution du mode de vie des tunisiens, et qui a été sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs du festival de Cannes, puis primé aux JCC.

En 2010, Abdelatif Ben Ammar réalise une coproduction algéro-tunisienne, "Palmiers blessés", dans le casting de laquelle figurent les acteurs algériens Rym Takouch et Hassan Kechache.

APS

AIDE À LA CREATION ARTISTIQUE Le prix "Cadets de la culture" pour encourager les jeunes créateurs

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, lundi, le lancement d'un nouveau prix intitulé "Cadets de la culture" au profit des jeunes créateurs dans les catégories artistiques, plastiques et littéraires sous le haut patronage du Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, indique un communiqué du ministère.

Ce prix annuel dont la première édition est baptisée du nom de l'écrivain Malek Haddad (1927-1978), vise à "encourager les jeunes créateurs à se pencher davantage sur les domaines culturels et artistiques pour conférer une valeur ajoutée à la scène culturelle et créative algérienne et accompagner les jeunes talents".

Le prix est scindé en deux catégories, la première porte sur "les œuvres artistiques et plastiques", à savoir "la musique et la prestation" comprenant le solo ou le chœur, la représentation théâtrale, télévisée ou cinématographique, le chant en concert ou enregistrement d'un solo, en sus des arts plastiques incluant le dessin, la sculpture et le design graphique.



La seconde catégorie comporte "les œuvres littéraires", telles que la narration dont le conte, le conte pour enfant, le roman destiné aux enfants et la poésie.

Le concours est ouvert pour les enfants et les jeunes créateurs algériens résidant tant à l'intérieur

qu'à l'extérieur du pays, dont l'âge varie entre 7 et 16 ans.

Il est exigé dans ce concours l'impératif de faire respecter dans l'œuvre en lice pour le prix les spécificités culturelles algériennes et de ne pas porter atteinte aux valeurs humaines.

Les candidats désirant participer sont invités à déposer leurs dossiers au niveau du siège du ministère de la Culture et des Arts à Alger ou via le courriel: createurfutur@culture.gov.dz.

La valeur du prix dans chaque domaine est évaluée à 150.000 DA pour le premier prix, 100.000 DA pour le deuxième et 70.000 DA pour le troisième, en sus de l'impression des œuvres écrites en un seul tome pour chaque catégorie sous le titre "œuvres distinguées par le prix des cadets de la culture, édition Malek Haddad 2023", ainsi que la remise du trophée.

Le dernier délai pour la réception des œuvres est fixé au 15 mars prochain et les prix seront remis le 16 avril.

UNIVERSITÉ - MEDIAS

Mascara : une radio communautaire émet ses programmes à la cité universitaire "Aoumer Mokhtar"

La radio de la cité universitaire "Aoumer Mokhtar" de l'université Mustapha Stambouli de Mascara a commencé à émettre ses premiers programmes en direction des étudiants résidents.

Les programmes de cette radio, la première à l'échelle de la wilaya lancée par le service des activités culturelles et scientifiques de la direction de cette résidence universitaire, sont captés en interne.

Ce média, dénommé "El Abrar", propose des thématiques intéressant la communauté universitaire relatives aux volets pédagogiques, artistiques, culturels, scientifiques

et sportifs, a souligné le directeur de cette résidence universitaire, Sofiane Lâaouedj Radio "El Abrar" diffuse également des émissions concernant les nouveautés de l'université de Mascara, les périodes de préparation des examens, des activités scientifiques et intellectuelles, l'annonce des séminaires et conférences. Elle assurera des couvertures des activités artistiques, culturelles, sportives, scientifiques et environnementales programmées durant la saison universitaire en cours au niveau de la résidence universitaire. Elle mettra aussi en valeur des talents des étudiants et

donnera la parole à ces derniers pour s'exprimer sur les services offerts au niveau de leur résidence et les moyens de les améliorer, selon ses initiateurs. L'animation de cette radio est assurée par des étudiants membres du club artistique et culturel de la résidence, accompagnés par des cadres de la Direction des activités culturelles et scientifiques.

Deux radios similaires seront également lancées avant la fin du premier trimestre 2023 au niveau des deux résidences universitaires de 2000 lits, a, par ailleurs, annoncé la direction des Œuvres universitaires de la wilaya.

CINÉMA

"Knock at the cabin" au sommet du box-office nord-américain dès sa sortie

"Knock at the cabin", du maître du suspense américain M. Night Shyamalan, a pris la tête du box-office nord-américain dès sa sortie, détrônant pour la première fois "Avatar

2: la voie de l'eau" de James Cameron, resté au sommet pendant sept semaines, selon les chiffres dimanche du cabinet spécialisé Exhibitor Relations.

"Knock at the cabin" a engrangé 14,2 millions de dollars entre vendredi et samedi, un score plus qu'honorifique pour un film dont la production n'a coûté qu'environ 20 millions de dollars.

M. Night Shyamalan y reprend ses thèmes favoris, avec une famille isolée dans un chalet au fond des bois, qui voit débarquer quatre inconnus, leur expliquant que la fin du monde est arrivée et que le seul moyen de l'éviter est de sacrifier l'un des leurs.

Autre bon score du week-end, la comédie "Boyz n the City" de James Cameron a récolté 2,7 milliards de dollars, ce qui le place à la quatrième place mondiale des films les plus rentables

deuxième place du box-office.

Son succès est aussi le signe du retour d'un public senior dans les salles.

Ce film grand public met ainsi en scène quatre stars âgées de 76 à 91 ans, dont Jane Fonda et Sally Field, fans d'une équipe de football américain, en route pour le Super Bowl, la grande finale de ce sport, l'un des plus populaires aux Etats-Unis.

A la troisième place, "Avatar 2: la voie de l'eau", a engrangé 10,8 millions de dollars, ce qui porte le total de ses recettes à 636,4 millions de dollars pour la seule Amérique du Nord.

Au total, le film de James Cameron a récolté 2,7 milliards de dollars, ce qui le place à la quatrième place mondiale des films les plus rentables

de la semaine. "Le Chat Potté 2: la dernière quête", un film pour enfants tiré de l'univers de la saga "Shrek" perd deux places cette semaine avec huit millions de dollars engrangés ce week-end.

Et en cinquième position, "BTS: Yet to Come in Cinemas", qui fait son entrée au box-office avec 6,2 millions de dollars, offre aux fans du boys band sud-coréen BTS l'occasion de retrouver sur grand écran leur groupe favori, dont l'un des membres a commencé en décembre son service militaire.

Voici le reste du Top 10:
6. "Le pire voisin au monde" (4,2 millions)
7. "M3GAN" (3,8 millions)
8. "Missing" (3,7 millions)
9. "The Chosen: Season 3 Finale" (3,6 millions)
10. "Pathaan" (2,7 millions).

CONSTANTINE Plus de 80 exposants attendus à la 3^{ème} édition de "Builtec"

Plus de 80 exposants algériens et étrangers sont attendus à la 3^{ème} édition du salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies (Builtec), prévu du 20 au 23 février au complexe culturel Ahmed Bey de Constantine, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Placé cette année sous le slogan "Construisons le futur", ce rendez-vous constitue l'un des plus importants salons internationaux à l'Est algérien dans le domaine du bâtiment et des constructions modernes dotés de nouvelles technologies, à l'instar des moyens innovants de la maison intelligente et des systèmes de contrôle à distance, a indiqué M. Mohamed Seifeddine Salhi, directeur de l'entreprise MédiaSmart, initiatrice de ce salon.

Cette manifestation comporte plusieurs volets, dont le plus intéressant, l'espace d'exposition, qui constituera une opportunité pour différents acteurs, notamment les amateurs de l'architecture et de l'art de la construction, les inno-

vateurs dans ce domaine, ainsi que les chefs d'entreprise et les startups, afin de présenter leurs produits modernes et les dernières inventions.

Le deuxième volet concerne l'aspect scientifique du salon qui fait montre du brassage entre les secteurs de la construction et ceux de la numérisation et des technologies modernes à travers l'organisation de plusieurs conférences présentées par des enseignants chercheurs et des spécialistes algériens et étrangers de renom, ce qui permettra l'échange des expériences réussies, le transfert des technologies et des savoir-faire.

Le troisième volet consistera en l'organisation pour la première fois, d'une table ronde animée par

des spécialistes, des enseignants universitaires ainsi que des porteurs de projets afin de mettre en exergue les éventuelles solutions technologiques et numériques pouvant faire face aux problématiques rencontrées dans le domaine des constructions modernes. En sus d'un espace "Be to Be" consacré aux opérateurs économiques souhaitant conclure un accord à caractère économique, un pavillon d'exposition des créations artistiques d'architectes contemporains sera aménagé lors de la 3^{ème} édition de Builtec, dont le premier jour d'ouverture du salon (20 février) sera l'occasion de célébrer la Journée nationale de la ville (organisée le 20 février de chaque année).



ETATS-UNIS

Zoom va licencier 1.300 employés

La société américaine de services de téléconférence Zoom Video Communications a annoncé mardi qu'elle va licencier environ 1.300 employés, soit environ 15% de ses effectifs.

Dans une note aux employés, le PDG de Zoom, Eric Yuan, a affirmé que les licenciements vont concerner chaque département de la société.

Il a également déclaré que lui et d'autres dirigeants vont accepter une réduction de salaire importante, après avoir reconnu avoir commis des "erreurs" dans la rapidité

avec laquelle l'entreprise s'est développée pendant la pandémie.

"En tant que PDG et fondateur de Zoom, je suis responsable de ces erreurs et des actions que nous prenons aujourd'hui", a-t-il écrit.

"Par conséquent, je réduis mon salaire pour l'exercice à venir de 98% et je renonce à ma prime pour l'exercice 2023," a-t-il ajouté.

Il a déclaré que les membres du conseil d'administration de la société vont réduire leur salaire de base de 20% pour l'exercice

à venir et vont renoncer à leurs primes pour l'exercice 2023. Les actions de Zoom ont augmenté de près de 9% dans les échanges mardi après l'annonce.

Zoom a connu une hausse de la demande de ses services au début de la pandémie, car beaucoup se sont tournés vers sa plateforme pour discuter par vidéo avec des amis et des collègues pendant les périodes de confinement.

À la mi-2020, Zoom a signalé des revenus en flèche alimentés par une augmentation du nombre de clients professionnels des

nombreuses entreprises contraintes de se tourner vers le travail à distance. Zoom rejoint ainsi la longue liste des entreprises technologiques ayant annoncé d'importantes suppressions d'emplois ces derniers mois dans un contexte d'incertitude économique.

Une grande partie de l'industrie technologique réduit ses coûts en réponse à une évolution négative de la demande de services numériques, à la hausse des taux d'intérêt et aux craintes d'une récession imminente.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI ABDALLAH

COMMUNE DE RAHMANIA

NIF : 410002000160850149

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 et 74 du décret présidentiel N°15/247 DU 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à la connaissance de toutes les entreprises ayant soumissionné à l'appel d'offres avec exigence de capacité minimale N°01/2022 concernant l'opération suivante :

* Fourniture de denrées alimentaires au profit des cantines scolaires pour l'année 2023

Lot n° 01 : alimentation général et légume et fruit

Lot n° 02 : viande rouge et blanche et les œufs

Lot n° 03 : pain

Publié dans les quotidiens suivants :

الشاهد بتاريخ 19 جانفي 2023

DK NEWS le 19 Janvier 2023

Après lecture du procès-verbal de la séance d'ouverture des offres N°03/2023 daté le 26/01/2023 et le procès-verbal d'évaluation N°03/2023 daté le 31/01/2023. Le président de l'assemblée populaire communal de Rahmania, décide l'attribution provisoire de l'opération :

Fourniture de denrées alimentaires au profit des cantines scolaires pour l'année 2023, comme suit les lots :

Lot N°	Entreprise	N° nif	Montant propose	Montant ajusté	Note technique /50	Délai d'exécution	OBS
01	KHEDIM ZOHRA	264090200167156	MIN : 5 625 510.00 DA MAX : 7 956 520.00 DA	MIN : 5 663 010.00 DA	40	une année renouvelable	MOINS DISANT
02	AISSANI RAMDANE	159163300143143	MIN : 5 672 000.00 DA MAX : 6 970 000.00 DA	/	30	une année renouvelable	MOINS DISANT
03	Avis d'infirmité						

Tout soumissionnaire qui conteste se choix put introduire un recours auprès de la commission des recours communale de dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale et le BOMOP, et cela Conformément aux disposition d'article 82 du décret présidentiel n°15-247 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public .

Accusé de réception, les soumissionnaires ou candidats des décisions, et inviter ceux d'entre eux qui souhaitent prendre connaissance de leur motif, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter de la première publication.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJANET

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 442024000056248

AVIS DE PRE-SELECTION POUR LA « PHASE II » DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 09/DEP-DJA/ 2022

INTITULE DE L'OPERATION: Étude et suivi pour la réalisation d'un Siege De Direction De Programmation Et Suivi Budgétaire (DPSB Avec Un Logement De Fonction A DJANET
PROJET : Maitrise d'œuvre « Étude et suivi » pour la réalisation d'un Siege De Direction De Programmation Et Suivi Budgétaire (DPSB Avec Un Logement De Fonction A DJANET

Suite aux résultats de l'évaluation des dossiers des offres de candidature, les bureaux d'études et les groupements de bureaux d'études ci-dessous, déclarés éligibles lors de la première phase du concours national d'architecture restreint sont invités à présenter leurs offres technique, de prestations et financière, il s'agit des bureaux d'études et des groupements de bureaux d'études suivants :

N°	BUREAU D'ETUDE	N°	BUREAU D'ETUDE
01	BET GHOUZLI Messaoud	06	BET BEN ABDELLAH Saïd
02	BET GATS MARMOURI Hamza	07	HAMAD Abdelmalek
03	GROUPEMENT CHETTOUH/SAIGHI	08	GROUPEMENT Djanet
04	SABEK Djamel Oussama	09	BET ZERROUGUI Redouane
05	BET SAIM Saïd	10	BET DRIS Mabrouk

Le dossier de la Phase II « OFFRES TECHNIQUE – PRESTATIONS – FINANCIERE » doit être inséré dans une enveloppe fermée anonyme et cachetée ne comportant que les mentions suivante :

A Mme la Directrice des Equipements Publics de la Wilaya de Djanet
« Concours National d'Architecture Restreint N°09./2022
INTITULE DE L'OPERATION : Étude et suivi pour la réalisation d'un Siege De Direction De Programmation Et Suivi Budgétaire (DPSB Avec Un Logement De Fonction A DJANET
PROJET : Maitrise d'œuvre : « Étude et suivi » pour la réalisation d'un Siege De Direction De Programmation Et Suivi Budgétaire (DPSB Avec Un Logement De Fonction A
PHASE II : « OFFRES TECHNIQUE – PRESTATIONS – FINANCIERE »
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des offres et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres technique, de prestations et financière, est fixée de vingt-cinq « 25 jours », à compter de la date de la première parution de cet avis dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux :

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

Le jour de dépôt des dossiers se tiendra le dernier jour de préparation des offres avant Midi (12H00) au niveau de la direction des équipements publics de Djanet.

Les candidats déclarés éligibles sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis des dossiers des offres techniques, qui se fera le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00 au siège de la direction.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1450

amusante dépendances	↓	par l'affirmative cueillir ça et là	↓	poème chanté repousse	↓	jointe	↓	sous-traites immobilisations	↓	passage en altitude	↓	voisin du président auteur inconnu	↓
étalage de collections cause	→												
traditionnel terminent	→												
liquides naturels exister	→												
hipniques	→												
lichen grisâtre rénétés	→												
admirable installées	→												
qavroche éventualité	→												
séduit	→												
avalée éclatera	→												
posses-sif	→												

Solution

Sudoku n°2750

9	4	7	8	1	3	5	6	2
2	1	3	6	5	7	9	8	4
8	5	6	9	4	2	3	7	1
4	8	2	5	3	9	7	1	6
7	6	5	2	8	1	4	3	9
1	3	9	7	6	4	2	5	8
6	2	1	3	9	5	8	4	7
3	7	4	1	2	8	6	9	5
5	9	8	4	7	6	1	2	3
4	1	2	6	8	7	5	3	9
5	7	8	2	9	3	4	1	6
3	6	9	6	4	1	2	7	8
9	4	6	7	3	5	2	8	1
5	2	8	1	6	9	7	3	4
1	7	3	4	8	2	9	5	6
6	8	7	3	9	4	1	2	5
3	5	9	2	1	6	4	7	8
2	1	4	8	5	7	5	9	3
7	6	1	5	2	8	3	4	9
4	9	5	6	7	3	8	1	2
8	3	2	9	4	1	5	6	7

Mots Croisés n°2750

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1	B	A	R	B	I	T	U	R	I	Q	U	E	
2	E	C	O	U	L	E	R	A	S	Q	R	U	
3	S	A	I	S	O	N	E	R	M	E	G	I	R
4	O	R	E	T	A	P	E	A	N	A			
5	G	I	T	E	C	O	N	O	M	E	S		
6	N	E	O	N	I	S	E	R	E	I			
7	E	N	T	E	N	T	E	A	T	R	E		
8	U	A	M	I	E	I	L	E	O	N			
9	S	I	L	A	S	I	L	E	U	N			
10	E	L	E	I	S	D	E	S	A	X	E		

Grille géante n°1450

•	H	•	P	•	O	•	U	•	O	•	C	•	A
•	S	•	S	•	B	•	M	•	I	•	O	•	N
•	M	•	O	•	T	•	R	•	E	•	L	•	G
•	F	•	R	•	I	•	N	•	A	•	S	•	O
•	E	•	T	•	R	•	E	•	S	•	S	•	E
•	I	•	Q	•	M	•	E	•	S	•	T	•	O
•	E	•	U	•	S	•	T	•	R	•	E	•	S
•	R	•	E	•	N	•	A	•	P	•	A	•	N
•	B	•	E	•	A	•	S	•	A	•	P	•	A
•	T	•	A	•	I	•	M	•	S	•	A	•	C
•	C	•	A	•	S	•	T	•	I	•	M	•	S
•	P	•	L	•	A	•	I	•	N	•	E	•	L
•	P	•	E	•	T	•	E	•	R	•	A	•	S
•	S	•	E	•	F	•	I	•	S	•	S	•	U

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE LA MARCHE COMMANDO

Victoire des coureurs de la 2^{ème} Région militaire

La première place du championnat national militaire de la Marche commando, organisé mardi, par la première brigade blindée "Chahid Abderrahmane Debbache" de Barika, (Batna), a été remportée par la 2ème Région militaire, individuels et par équipes.

La manifestation sportive qui a regroupé 124 coureurs représentant 16 équipes des différentes régions militaires et unités de l'armée nationale populaire (ANP), s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, les participants ont parcouru 12 km en portant leurs équipements de combat. Le commandant de la première brigade blindée le général major Selmane Kouider a prononcé une allocution au nom du général-major chef de la cinquième Région militaire, a souligné que "le sport militaire revêt une importance capitale dans la stratégie du haut commandement de l'armée nationale populaire

(ANP), il permet aux éléments de l'ANP d'acquiescer les bonnes conditions physiques qui leur permet d'être toujours prêts à remplir leurs missions avec une haute maîtrise".

Le même intervenant a souligné que "le championnat national de la Marche commando constitue une pierre de plus dans l'édifice de la promotion du sport militaire et renforce le rapprochement entre les éléments des unités de l'ANP et améliore leurs capacités et leurs performances physiques et mentales, afin qu'ils soient en mesure de remplir les missions qui leur sont confiées sur le terrain".

Résultats:

Individuel:

- 1- Caporal chef contractuel Ahmed Maarfi du centre sportif régional militaire (2ème Région militaire)
 - 2- Sergent chef contractuel Boulanouar Rabhi, (commandement de la Gendarmerie nationale).
 - 3- Caporal contractuel Mansour Mebarki, 1ère brigade blindée (Cinquième Région militaire).
- Par équipes:
- 1- Deuxième Région militaire
 - 2 - Cinquième Région militaire
 - 3- Commandement de la Gendarmerie nationale.



CYCLISME SUR ROUTE - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2023 (CLM/PAR ÉQUIPES) :

L'Algérie décroche trois médailles d'Or

Les sélections algériennes Juniors (messieurs/dames) et Elite (messieurs) de cyclisme sur route ont décroché trois médailles d'or au contre-la-montre "par équipes" des Championnats d'Afrique 2023 de la spécialité, qui se déroulent actuellement dans la capitale ghanéenne, Accra.

La sélection juniors messieurs était composée de Bachir Chennafi, Nasr-Allah Essemiani, Ryad Bekhti et Djawad Nehari, alors que celle des dames comportait Malak Mechab, Siham Bousbaâ, Housna Bellili et Soulef Sillini.

Une excellente entrée en matière donc pour l'Algérie dans ces Championnats d'Afrique sur route, couronnée par une troisième médaille d'or lors de cette première journée de compétition, glanée par la sélection nationale Seniors messieurs, composée de Nassim Saïdi, Azzedine Lagab, Hamza Amari et Hamza Mansouri, dont la plupart restaient sur une assez bonne participation au Tour cycliste international de Sharjah, disputé du 27 au 31 janvier aux Emirats arabes unis.

Outre l'Algérie et le Ghana (Pays hôte) dix-sept nations prennent part à ces Championnats d'Afrique 2023 de cyclisme sur route, qui se déroulent du 8 au 13 février dans la capitale Accra. Parmi ces pays, le Bénin, l'Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, l'Égypte, la Côte d'Ivoire, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Nigeria, le Rwanda, et l'Ouganda.

TENNIS - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U18 (TABLEAU SIMPLE)

L'Algérienne Maria Badache en quarts de finale

La tennismen algérienne Maria Badache s'est qualifiée mercredi pour les quarts de finale des Championnats d'Afrique 2023, catégorie des moins de dix-huit ans, qui se déroulent actuellement dans la capitale égyptienne, le Caire, après sa victoire contre l'Égyptienne Mariam Ibrahim, tête de série N7, sur le score 6-4, 7-5. En quarts de finale, prévu jeudi, Badache, qui relève encore de la catégorie des moins de seize ans, sera opposée à la Marocaine Malak Elalami, tête de série N2.

Dans le tableau double, la paire algérienne composée de Maria Badache et Wissal Boudjemaoui a été éliminée dès le premier tour, après sa défaite (6-4, 6-4), contre un tandem égyptien, composé de Jana Houssam Salah et Mariam Ibrahim. Pour rappel, les deux Algériennes sont encadrées en Égypte, par l'entraîneur Djilali Laslah.

VOLLEYBALL - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS (MESSIEURS ET DAMES)

La Tunisie accueillera la compétition en mai prochain

La Confédération africaine de volley-ball a attribué à la Tunisie l'organisation du prochain championnat d'Afrique des clubs (messieurs et dames). La compétition masculines se tiendra du 9 au 21 mai prochain et la date butoir pour la confirmation de la participation des clubs a été fixée au 31 mars prochain, précise l'instance africaine. Chez les dames, le championnat a été programmé du 11 au 21 mai 2023, et le dernier délais pour la confirmation des participations sera le 29 avril prochain.

Les Égyptiens d'Al Ahly sont les champions de la précédente édition organisée en Tunisie, tandis que les Kenyans de Commercial Bank AC sont les tenants du titre chez les dames.

JUDO - MONDIAUX 2023

Le Français Teddy Riner présent au rendez-vous de Doha

La star du judo français Teddy Riner, absent des championnats du monde depuis 2017, renouera cette année, avec cette compétition mondiale, selon la Fédération française de la discipline qui a dévoilé mercredi une partie de sa sélection nationale pour les prochains Mondiaux, prévus du 7 au 14 mai 2023 à Doha (Qatar). Le décuple champion du monde, qui reste sur une belle victoire au Grand Slam de Paris, n'avait plus participé aux Mondiaux

depuis 2017, l'année de son dernier sacre planétaire. Il sera accompagné entre autres de Luka Mkheidze (-60 kg), médaillé de bronze aux JO de Tokyo, et Alpha Djalo, récent médaillé de bronze au Grand Slam de Paris, dans la catégorie des moins de 81 kg. Chez les dames, la double championne olympique Clarisse Agbegnenou, visera un sixième titre dans la catégorie des moins de 63 kilos, elle qui avait manqué la dernière édition des championnats du

monde pour cause maternité. A ses côtés figureront notamment Romane Dicko, championne du monde l'an dernier chez les moins de 78 kilos, ainsi que les médaillées olympiques Amandine Buchard (-52 kg), Sarah-Léone Cysique (-57 kg) et Audrey Tcheuméo (-78 kg). Il reste une place à prendre chez les dames et quatre chez les messieurs. La Fédération française a annoncé qu'elle dévoilera leur identité prochainement.

CHAMPIONNAT MILITAIRE INTER-ÉCOLES DE LA MARCHE COMMANDO

Victoire de l'école supérieure des forces spéciales de Biskra

Les athlètes de l'école supérieure des forces spéciales de Biskra (4ème région militaire) ont remporté les trois premières places dans le classement individuel du championnat national militaire inter-école de la marche commando organisé mardi, dans le même établissement.

Le sergent chef Djamel Saouli a décroché la première place, la seconde place est revenue au sergent chef Mohamed Dahlès, la troisième place est revenue à l'adjudant Laid Belarbi. La même école a réussi à s'emparer du titre du championnat par équipe, l'école supérieure des fantassins de la première région militaire a occupé la deuxième place, la troisième place est revenue à l'académie militaire de Cherchell.

Les différentes phases de ce championnat se sont déroulées dans d'excellentes conditions d'organisation et une forte compétitivité entre les participants re-

présentant 15 équipes des écoles supérieures, des centres de formation et de préparation militaire des différentes régions militaires, conformément à l'orientation des organisateurs.

Dans une allocution de clôture de cette manifestation, le commandant de l'école supérieure des forces spéciales le général Brahim Gouasmia a souligné que la compétition s'est distinguée par une haute compétitivité et une organisation maîtrisée, elle a confirmé que les athlètes ont fait montre de capacités physiques et mentales élevées, traduisant la qualité des préparations et leur haute combativité. La clôture de cette manifestation qui a regroupé 120 athlètes ayant parcouru 10 km portant un sac au dos de 10 kg, a donné lieu à une cérémonie au cours de laquelle les récompenses et les médailles ont été remises aux vainqueurs des premières places, à la salle omnisports de l'école.

EQUITATION

Concours national de saut d'obstacles deux étoiles du 9 au 11 février à Blida

Un concours national de saut d'obstacles deux étoiles aura lieu du 9 au 11 février au centre hippique de la Mitidja de Blida, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Cette manifestation hippique de trois jours, organisée par le club Hippique de la Mitidja de Blida en collaboration avec la FEA, devrait regrouper plus de 150 cavaliers et cavalières d'une vingtaine de clubs du pays, dans les catégo-

ries cadets, juniors et seniors de 1er et 2e degrés, précisent les organisateurs.

Quatorze (14) épreuves sont au menu de ces joutes sportives de trois jours programmées au niveau des pistes du centre équestre Sidi El Kébir et le centre équestre de la Mitidja de Blida. La première journée prévoit le déroulement de quatre épreuves destinées aux cavaliers cadets, juniors et seniors

titulaires du 1er degré, montant des chevaux âgés de 4 ans et plus avec des obstacles de 1,05 à 1,15 mètre. Cette compétition équestre sera clôturée samedi avec les épreuves du Grand Prix réservées aux cavaliers cadets sur des obstacles de 1,20 mètre et juniors sur des obstacles 1,25 et les seniors deux étoiles enfourchant des chevaux âgés de 6 ans et plus avec des obstacles de 1,30 mètre.

CYCLISME - ALGÉRIE - GRAND PRIX DIDOUCHE MOURAD

La 19^e édition ce week-end à Constantine (Organisateurs)

La 19e édition du Grand Prix Cycliste "Didouche Mourad", comptant pour la deuxième manche de la Coupe d'Algérie 2023 (juniors et seniors messieurs), se déroulera du 9 au 11 février à Constantine, a appris l'APS mardi auprès des organisateurs. La première étape, prévue dans la matinée du jeudi 9 février, consistera en un Contre-La-Montre Individuel, sur une distance de 10,27 kilomètres. Le lendemain vendredi 10 février aura lieu la deuxième étape, avec une course en ligne de 128 kilomètres qui prendra le départ au boulevard Didouche-Mourad et finira au même endroit. Enfin, la troisième et dernière étape, prévue le samedi 11 février, également en une course en ligne de 107 kilomètres, avec comme départ et arrivée finale à Didouche Mourad.

LIGUE DES CHAMPIONS (1^{RE} JOURNÉE)

Le CRB et la JSK pour démarrer du bon pied en déplacement

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le CR Belouizdad et la JS Kabylie entameront la phase de poules en déplacement, en affrontant respectivement vendredi et samedi les Egyptiens du Zamalek et les Angolais de Petro Atlético.



Versé dans le groupe D, le CRB, triple champion d'Algérie et auréolé de son titre honorifique de champion d'hiver, se déplacera au Caire pour défier le Zamalek, où rien ne va plus, puisque la formation caennaise traverse une mauvaise passe en championnat avec une série de trois défaites consécutives.

Éliminé en quarts de finale lors de la précédente édition par le Wydad de Casablanca (aller : 0-1, retour : 0-0), le Chabab tentera d'entamer cette nouvelle édition du bon pied, face à un adversaire habitué à prendre part à ce genre de rendez-vous.

Dirigé sur le banc par le Portugais Jesualdo Ferreira, évincé dans un premier temps pour mauvais résultats avant d'être finalement

maintenu, le Zamalek fait du sur-place en championnat égyptien, et occupe désormais la 4^e place au classement avec 29 points, à huit longueurs de retard sur le leader et éternel rival Al-Ahly.

Le Chabab espère démarrer du bon pied, et revenir avec un bon résultat, d'autant que cette compétition constitue un objectif majeur pour le club algérois, qui a enregistré un changement au niveau de sa direction cette semaine, avec la désignation de Mehdi Rahbi en remplacement de Mohamed Ben Hadj. L'entraîneur tunisien du CRB, Nabil Kouki est appelé à remobiliser son groupe, d'autant que pas moins de 8 joueurs étaient engagés avec l'équipe nationale A au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, dont l'Algérie a

perdu le titre samedi en finale face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5). Le club algérois sera privé des services du défenseur central et capitaine Sofiane Bouchar, suspendu. Dans l'autre match de ce groupe D, l'Espérance de Tunis, demi-finaliste de la dernière édition, entamera cette phase de poules à domicile face aux Soudanais d'Al-Merreikh. De son côté, la JS Kabylie, qui signe son retour sur le plan continental après deux années d'absence, affrontera dans le groupe A, la coriace formation angolaise de Petro Atlético, actuel leader du championnat et qui reste sur une belle série de quatre victoires et un nul. Reléguable au terme de la phase aller de la Ligue 1 (15^e, 12 pts), la formation kabyle devra puiser dans ses ressources pour faire de cette

épreuve une source de motivation afin de relever la tête dans la seconde partie de la saison.

Les "Canaris", dirigés sur le banc par Miloud Hamdi, restent sur trois revers de rang en championnat. La direction du club a profité du mercato d'hiver pour renforcer l'effectif dans l'objectif, tout d'abord, d'assurer le maintien et ensuite, aller le plus loin possible dans la compétition continentale. Pour recharger les batteries, la JSK a effectué un stage en Turquie ponctué par une série de matchs amicaux. L'autre match de cette poule entre les Marocains du Wydad Casablanca, détenteurs du titre, et les Congolais de l'AS Vita Club, a été reporté à mars prochain, en raison de l'engagement du WAC au Mondial des clubs.

Le programme

Vendredi 10 février :
Groupe D :
Zamalek (Egypte) - CR Belouizdad (Algérie) 17h00
Samedi 11 février :
Groupe A :
Petro Atlético (Angola) - JS Kabylie 14h00
Groupe B :
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Al-Hilal (Soudan) 14h00
Groupe C :
Horoya AC (Guinée) - Simba SC (Tanzanie) 17h00
Raja Casablanca (Maroc) - Vipers SC (Ouganda) 20h00
Groupe D :
ES Tunis (Tunisie) - Al-Merreikh (Soudan) 17h00
Reportés :
Groupe A (Vendredi 3 mars) :
Wydad Casablanca (Maroc) - AS Vita Club (RD Congo) 20h00
Groupe B (Samedi 4 mars) :
Al-Ahly (Egypte) - Coton Sport (Cameroun) 17h00
NB : les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS (16^E J)

Le CSC pour réduire l'écart avec le leader, affiche alléchante au 5-juillet

Moins d'une semaine après la fin du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, la Ligue 1 Mobilis de football reprendra ses droits avec le déroulement ce week-end, de la première journée de la phase retour (16^e), marquée par le derby de l'Est entre l'USM Khenchela et le dauphin le CS Constantine, alors que le stade olympique du 5-juillet rouvrira ses portes pour abriter l'affiche MC Alger-JS Saoura. Contraints d'observer une trêve en raison du CHAN, abritée par l'Algérie du 13 janvier au 4 février, les clubs de l'élite retrouveront l'ambiance de la compétition avec l'intention de confirmer pour certains, et rectifier le tir pour d'autres.

Le CS Constantine (2^e, 29 pts), effectuera un déplacement à Khenchela pour défier l'USMK (5^e, 23 pts), dans un duel incertain et ouvert à tous les pronostics. Les Constantinois espèrent décrocher une victoire, pour réduire provisoirement l'écart avec le leader le CR Belouizdad, dont le match face au HB Chelghoum-Laïd a été reporté à une date ultérieure.

Le CSC qui reste sur une défaite concédée à Alger face à l'USMA (2-1), en clôture de la première partie de la saison, aura à cœur de rectifier le tir et entamer la phase retour du bon pied. De son côté, l'USMK, dont le

buteur maison Sofiane Bayazid a refusé une offre alléchante du MC Alger, tentera de préserver la dynamique et enchaîner un troisième succès de rang, toutes compétitions confondues.

Le MC Alger (3^e, 25 pts), l'un des clubs les plus actifs au mercato d'hiver, recevra la JS Saoura (4^e, 24 pts), dans une belle affiche du haut du tableau, délocalisée au stade du 5-juillet 1962, qui rouvrira ses portes après plusieurs mois de fermeture pour travaux.

Le "Doyen" qui a bouclé la phase aller par une défaite à El-Bayadh (1-0), n'aura plus droit à l'erreur sur son terrain et devant son public, s'il ne veut pas perdre sa place sur le podium. Les gars de Béchar seront certainement mis à rude épreuve, même s'ils vont essayer de revenir avec un bon résultat qui leur permettrait de rester au contact du podium.

Une première pour Chihab Ellili

L'ES Sétif (5^e, 23 pts), qui a enregistré le départ du meilleur buteur du championnat Ahmed Kendouci, parti à Al-Ahly du Caire, reprendra la compétition à domicile face à l'US Biskra (9^e, 21 pts).

Les Sétifiens, dirigés par le nouvel entraîneur tunisien Chihab Ellili, arrivé en

janvier en remplacement de l'Égyptien Hosam Al-Badry, devront impérativement s'imposer pour se rapprocher du podium. Seulement, les statistiques de l'ESS à domicile ne plaident pas en sa faveur avec un triste bilan de 12 points pris sur 21 possibles.

Dans le ventre mou du tableau, le MC Oran (7^e, 22 pts) tentera d'enchaîner une troisième victoire de suite, à l'occasion de la réception du RC Arbaâ (11^e, 19 pts).

Les joueurs de l'entraîneur Omar Belatoui bénéficieront de la faveur des pronostics, d'autant qu'ils vont affronter une équipe du RCA qui a clôturé la phase aller sur une mauvaise série de trois matchs sans victoire.

Enfin, le Paradou AC, premier non-reléguable (14^e, 13 pts), n'aura pas le droit à l'erreur à la maison devant le NC Magra (10^e, 20 pts), pour pouvoir s'éloigner de la zone rouge. Les "Académiciens" devront rester vigilants face au NCM qui surfait sur une belle série de deux victoires et deux nuls.

Les matchs: JS Kabylie - ASO Chlef, HB Chelghoum-Laïd - CR Belouizdad, et MC El-Bayadh - USM Alger, sont reportés à une date ultérieure, en raison de l'engagement du CRB, la JSK, et l'USMA ce week-end en compétitions interclubs de la CAF.

Le programme

Vendredi 10 février :
USM Khenchela - CS Constantine 15h00
Paradou AC - NC Magra 15h00
MC Alger - JS Saoura 16h00
ES Sétif - US Biskra 17h00
Dimanche 12 février :
MC Oran - RC Arbaâ 18h00
Reportés :
JS Kabylie - ASO Chlef
HB Chelghoum-Laïd - CR Belouizdad
MC El-Bayadh - USM Alger
Classement :

	Pts	J
1). CR Belouizdad	37	15
2). CS Constantine	29	15
3). MC Alger	25	15
4). JS Saoura	24	15
5). USM Khenchela	23	15
-). ES Sétif	23	15
7). USM Alger	22	14
-). MC Oran	22	15
9). US Biskra	21	15
10). NC Magra	20	15
11). RC Arbaâ	19	14
-). MC El-Bayadh	19	15
13). ASO Chlef	17	15
14). Paradou AC	13	15
15). JS Kabylie	12	15
16). HBC-Laïd	1	15

L'USMA bat le RC Arbaâ (3-0) et monte sur le podium

L'USM Alger s'est imposée devant le RC Arbaâ sur le score de 3 à 0 (mi-temps : 1-0), en match comptant pour la mise à jour de la 1^{re}

journée de la Ligue 1 Mobilis de football, disputé mercredi au stade Omar-Benrabah de Dar El-Beïda. Les buts de l'USMA ont été inscrits

par Alilet (27^e), Belkacemi (54^e) et Mahious (66^e, penalty). À la faveur de cette victoire, l'USM Alger rejoint le MC Alger à la troisième place du

classement avec 25 points, alors que le RC Arbaâ reste scotché au 11^e rang aux côtés du MC El-Bayadh avec 19 points. Par ailleurs, la 16^e

journée de la Ligue 1 Mobilis, marquant le début de la seconde partie de la saison, se jouera les vendredi 10 et dimanche 12 février.

SÉMINAIRE DE PLANIFICATION TACTIQUE DE LA FIFA Infantino : "Nous devons être capables de retenir les joueurs en Afrique"

Le président de la Fédération internationale de football (Fifa) Gianni Infantino, a estimé qu'il était important de "retenir les joueurs en Afrique", et les aider à "s'épanouir", lors d'un atelier destiné aux associations membres africaines, à l'occasion d'un séminaire tenu à Paris (France) pour présenter la stratégie FIFA Forward 3.0 et exposer les principes de bonne gouvernance.

"Nous devons être capables de retenir les joueurs en Afrique un peu plus longtemps. Nous devons leur ouvrir des horizons, les aider à s'épanouir, leur donner le sentiment de faire partie d'un environnement professionnel", a indiqué le patron de l'instance mondiale, cité mercredi par le site Fifa.com. L'Algérie est représentée par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Djahid Zefzef et le secrétaire général, Mounir D'bichi. Il a déclaré que le football africain se distinguait sur deux plans. "L'un est le talent. Le talent est là, en Afrique et chez les Africains. L'autre est la passion. La passion de votre continent pour le ballon rond est exceptionnelle... Il faut bâtir sur ces bases ensemble pour changer la donne", a-t-il commenté. Selon Infantino, "le football africain s'apprête à entrer dans une nouvelle ère, marquée par une hausse des investissements dans le développement du jeu et la possibilité pour davantage d'équipes de briller sur la scène mondiale". "Ce sera une année de



football, une année de football féminin, une année capitale. Ce sera l'année d'un nouveau cycle Forward, l'année où nous allons vraiment commencer à faire la différence, à rendre le football vraiment mondial", s'est réjoui le président de la Fifa.

"Un Mondial à 48 équipes stimulera les investissements"

Et d'enchaîner : "nous sommes ici pour donner un coup de fouet à notre sport. Il est grand temps de changer la dynamique et de voir le football africain passer à la vitesse supérieure". Selon lui, la décision d'élargir la Coupe du Monde de la Fifa à 48 équipes, ce qui

porte le nombre de places allouées à la CAF de 5 actuellement à 9 ou 10, "stimulera les investissements". "Vous aurez une réelle chance de prendre part à une Coupe du Monde. Certains d'entre vous n'y participeront pas, mais vous investirez, vos gouvernements, vos villes, vos clubs investissent, parce qu'il existe une vraie possibilité aujourd'hui de disputer cette épreuve", a-t-il poursuivi.

Il a indiqué que le nouveau cycle du Programme FIFA Forward, qui a débuté cette année, prévoit une augmentation du financement consacré au développement du football en Afrique, tout en insistant sur l'importance d'une

bonne gouvernance. De son côté, le Directeur du Développement du football mondial, Arsène Wenger, a mis l'accent sur l'importance d'identifier les talents et de donner aux jeunes un accès régulier à des compétitions. L'ancien entraîneur d' Arsenal, a ajouté qu'outre l'identification des talents, il était essentiel que les joueurs aient accès à des entraîneurs de qualité et à des compétitions régulières. Il assure que les bénéfices se feront sentir rapidement, si les associations membres africaines appliquent les conseils dispensés via les différents volets du Programme de Développement des Talents de la FIFA.

EUROPA- LIGUE CONFÉRENCE Slimani dans la liste d'Anderlecht

Le club d'Anderlecht a enregistré son nouvel attaquant, l'Algérien Islam Slimani, pour participer aux compétitions européennes, a indiqué le club belge. Cette inscription, permettra donc au buteur historique de la sélection algérienne de prendre part avec le club belge aux 1/8e de finale de l'Europa-Ligue-Conférence, en affrontant jeudi

16 février, les Bulgares de PVK Ludogorets. Slimani s'est engagé jusqu'à la fin de la saison avec le club belge d'Anderlecht, après six mois seulement à Brest (ligue 1 française). L'attaquant algérien a défendu les couleurs de plusieurs clubs européens, dont le Sporting de Lisbonne (Portugal), Lei-

cester City (Angleterre), Monaco (France), Fenerbace (Turquie) et Lyon. Il est l'actuel meilleur buteur de la sélection algérienne avec 41 buts en 91 matchs. Il a pris part au Mondial-2014 au Brésil, et à 4 éditions de Coupes d'Afrique des Nations (CAN) avec à la clef le titre de l'édition-2019 en Egypte.

SERIE A ITALIENNE- (AC MILAN) Vers un retour de Bennacer contre Tottenham en Ligue des champions

Le milieu international algérien de l'AC Milan (Serie A italienne de football) Ismaël Bennacer, blessé à la cuisse, devrait signer son retour mardi prochain, à l'occasion de la réception des Anglais de Tottenham (21h00), dans le cadre des 1/8es finale aller de la Ligue des champions d'Europe, rapporte le quotidien sportif Corriere dello Sport. Le milieu de terrain Algérien Bennacer et le défenseur central anglais Fikayo Tomori manqueront certaine-

ment AC Milan - Torino vendredi soir, en ouverture de la 22e journée du championnat. Les deux visent cependant à être disponibles pour le mardi 14 février prochain, à domicile face à Tottenham", a précisé la même source. Bennacer (25 ans) s'est blessé lors d'une séance d'entraînement. Le meilleur joueur de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, a raté le derby milanais remporté dimanche par l'Inter Milan (1-0) pour

cause de suspension. "Les contrôles effectués mardi par le joueur algérien, souffrant d'une légère blessure à l'ischio-jambier de la cuisse gauche, ont montré des progrès", d'après la même publication. Le club champion d'Italie reste sur trois défaites de rang, toutes compétitions confondues. L'AC Milan fait du surplace Serie A et occupe désormais à la 6e place avec 38 points, loin de l'invulnérable leader le Napoli, qui ca-

racole en tête avec 56 unités. Pour rappel, Bennacer, considéré comme l'un des tauliers de la formation de l'entraîneur Stefano Pioli, a prolongé son contrat le 12 janvier, de trois saisons supplémentaires, soit jusqu'au 30 juin 2027. Le joueur algérien aux 44 sélections (2 buts), compte 27 apparitions cette saison, dont 23 titularisations, toutes compétitions confondues, avec un bilan d'un but et une passe décisive.

APS

LIGUE 2 (17^E JOURNÉE) L'AS Khroub pour creuser l'écart à l'Est, les leaders en péril à l'Ouest

La 17^e journée de la Ligue 2 de football amateur, qui débutera vendredi (14h00) avec les rencontres du groupe Centre-Est, s'annonce à l'avantage du leader l'AS Khroub qui accueille la JS Bordj Menaïel, alors que l'ES Ben-Aknoun et la JSM Tiaret, en tête de la poule Centre-Ouest, seront en appel chez le MCB Oued Sly et l'O Médéa, samedi (14h00). Leader incontesté de la poule Centre-Est, l'AS Khroub (31 pts) aura l'occasion d'accroître son avance en accueillant à huis clos la JS Bordj Menaïel (7e, 23 pts), formation en difficulté depuis le début de saison en raison de problèmes financiers. Le dauphin de l'ASK, le NRB Telegma (29 pts) sera, de son côté, en déplacement chez l'IRB Ouargla (10e, 19 pts) qui lutte pour le maintien en Ligue 2. Les joueurs de Telegma auront à cœur d'enchaîner avec un troisième succès de rang, qui leur permettrait de rester au contact du leader. Logés au troisième rang avec 28 points, l'US Souf, le MO Constantine et l'E Sour El Ghoulane, évolueront à priori sur du velours lors de leurs déplacements respectifs, chez la lanterne rouge HAMRA Anna ba (6 pts), la JSM Skikda (15e, 12 pts) et le CA Batna (8e, 21 pts). De son côté, l'USM Annaba (6e, 24 pts) tentera de recoller au peloton de tête lors de son déplacement chez l'IB Khemis El Khechna (13e, 17 pts). Cette deuxième journée de la phase retour sera également marquée par le derby des Aurès entre l'US Chaouia (10e, 19 pts) et l'AS Ain M'illa (13e, 17 pts), ou encore l'opposition à huis clos entre deux anciens pensionnaires de l'élite : le MC El Eulma (10e, 19 pts) et l'USM El Harrach (9e, 20 pts).

Groupe Centre-Ouest : les leaders en appel, les poursuivants à l'affût

La 17^e journée de la Ligue 2 se poursuivra samedi avec les rencontres du groupe Centre-Ouest, dont les déplacements périlleux des co-leaders, l'ES Ben Aknoun et la JSM Tiaret, chez le MCB Oued Sly (5e, 29 pts) et l'O Médéa (9e, 19 pts). Si la JSMT, équipe en forme du moment avec un bilan six matchs sans défaite (5 victoires, 1 nul), tentera d'enchaîner avec nouveau succès pour confirmer son statut de sérieux candidat à l'accession, l'ESBA est appelée à réagir après le match nul concédé à domicile face au CR Témouchent (1-1) lors de la reprise de la compétition la semaine écoulée. Revigorée par le succès obtenu face au RC Kouba, l'ES Mostaganem (3e, 33 pts) évoluera, pour ça part, du côté de la Mitidja chez le WA Boufarik (7e, 24 pts), avec l'ambition d'empocher une nouvelle victoire dans une rencontre qui s'annonce difficile pour les deux équipes. En embuscade à la quatrième place avec 32 points, le SC Mecheria aura les faveurs des pronostics lors de son déplacement chez le GC Mascara (14e, 13 pts), qui lutte pour le maintien. Dans le milieu de tableau, le CR Témouchent (6e, 25 pts) sera opposé au RC Kouba (13e, 15 pts), alors que le SKAF Khemis Miliana (8e, 23 pts) recevra à huis clos le WA Tlemcen (14e, 13 pts). Un duel intéressant devrait également valoir le détour, à savoir, le MC Saïda (9e, 19 pts) qui accueillera une équipe de l'ASM Oran qui demeure sur une belle série (11e, 18 pts). Dans le match des mal classés, la lanterne rouge RC Relizane (1 point) défilera à domicile le NA Hussein-Dey (12e, 16 pts).

LES MATCHS DE LA 17^E JOURNÉE Gr. Centre-Est

- IB Khemis El Khechna - USM Annaba
- HAMRA Annaba - US Souf
- US Chaouia - AS Ain M'illa
- E Sour Ghoulane - CA Batna
- AS Khroub - JS Bordj Menaïel (huis clos)
- JSM Skikda - MO Constantine
- IRB Ouargla - NRB Telegma
- MC El Eulma - USM El Harrach (huis clos)

Classement :	Pts	J
1). AS Khroub	31	16
2). NRB Telegma	29	16
3). US Souf	28	16
-).E Sour El Ghoulane	28	16
-).MO Constantine	28	16
6). USM Annaba	24	16
7). JS Bordj Menaïel	23	16
8). CA Batna	21	16
9). USM El Harrach	20	16
10). MC El Eulma	19	16
-). US Chaouia	19	16
-). IRB Ouargla	19	16
13). IBKE Khechna	17	16
-). AS Ain M'illa	17	16
15). JSM Skikda	12	16
16). Hamra Annaba	6	16

Gr. Centre-Ouest

- RC Kouba - CR Témouchent
- MC Saïda - ASM Oran
- O Médéa - JSM Tiaret
- WA Boufarik - ES Mostaganem
- RC Relizane - NA Hussein-Dey
- GC Mascara - SC Mecheria
- SKAF Khemis Miliana - WA Tlemcen (huis clos)
- MCB Oued Sly - ES Ben Aknoun

Classement :	Pts	J
1). ES Ben-Aknoun	34	16
-). JSM Tiaret	34	16
3). ES Mostaganem	33	16
4). SC Mecheria	32	16
5). MCBO Sly	29	16
6). CR Témouchent	25	16
7). WA Boufarik	24	16
8). SKAF Kh. Miliana	23	16
9). O Médéa	19	16
-). MC Saïda	19	16
11). ASM Oran	18	16
12). NA Hussein-Dey	16	16
13). RC Kouba	15	16
14). GC Mascara	13	16
-). WA Tlemcen	13	16
16). RC Relizane	1	16

LILLE

Fonseca clôt l'épisode Létang

C'était tendu entre Paulo Fonseca et Olivier Létang. Samedi, l'entraîneur et le président de Lille ont eu une discussion "houleuse" avant le match remporté à Rennes (3-1), le premier n'ayant visiblement pas apprécié de voir le second interférer dans la préparation du match au Roazhon Park. Après la rencontre, le coach du LOSC avait alors expliqué que le problème devait être "régulé à la maison". C'est visiblement chose faite.

MILAN

Ibrahimovic, c'est pour vendredi ?

Zlatan Ibrahimovic (41 ans) n'a jamais été aussi proche d'un retour à la compétition. Sur le flanc depuis mai dernier suite à une opération au genou gauche, l'attaquant suédois a participé à l'entièreté du dernier entraînement collectif de l'AC Milan.

L'ancien buteur du Paris Saint-Germain postule pour une place dans le groupe du club lombard pour la réception du Torino, ce vendredi (20h45) en Serie A. Un atout de taille pour Stefano Pioli.

LEIPZIG

Retour imminent pour Nkunku

Privé de la Coupe du monde au Qatar après une grave blessure au genou gauche, Christopher Nkunku (25 ans, 23 matchs et 17 buts toutes compétitions cette saison) voit le bout du tunnel. Le RB Leipzig a annoncé le retour à l'entraînement collectif de l'attaquant français. Jusqu'ici, l'ancien Parisien se contentait de courir en extérieur mais il peut désormais toucher le ballon. Une bonne nouvelle pour le club allemand, qui affrontera Manchester City lors des 8es de finale de la Ligue des Champions (22 février et 14 mars). Nuno Tavares (23 ans, 26 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) ne participera pas au huitième de finale de la Coupe de France contre le Paris Saint-Germain mercredi (21h10). En conférence de presse, Igor Tudor a annoncé le forfait de son piston gauche, touché à une cuisse et "absent une semaine ou deux".

Reste à voir comment l'entraîneur marseillais va composer sa défense. Deuxième option dans le couloir gauche, Sead Kolasinac aurait pu prendre la place du Portugais contre le PSG. Mais il est plutôt attendu dans l'axe en raison des suspensions d'Eric Bailly et de Leonardo Balerdi. C'est Jonathan Clauss qui pourrait finalement débiter à gauche, Cengiz Under prenant sa place à droite.



O MARSEILLE Dante classe avec Vinha

Recruté pour 32 millions d'euros (bonus compris) cet hiver, l'attaquant de l'Olympique de Marseille Vinha (22 ans, 1 match en L1 cette saison) a connu des débuts discrets face à l'OGC Nice (1-3) dimanche en Ligue 1. Au micro de la radio RMC ce mardi, le défenseur central des Aiglons Dante (39 ans, 21 matchs en L1 cette saison) a tenu des propos classés envers le Portugais, sorti à la mi-temps.

"Un cadeau de jouer contre lui ? Non, ce n'est pas un cadeau du tout. Pas du tout. Attention, Vinha c'est un très très bon joueur.

Après ce n'est pas évident, il est encore jeune, il arrive dans une telle ambiance, dans un tel stade dans un derby, contre une équipe qui travaille très bien dernièrement et défensivement aussi. Donc non ce n'était pas un cadeau. C'est clair qu'il n'a peut-être pas réussi ses premières 45 minutes, mais je pense qu'il va réussir dans le championnat français et va réussir à marquer beaucoup de buts", a estimé le Brésilien.

PSG Prêt étendu pour Wijnaldum à la Roma ?

Prêté avec option d'achat par le Paris Saint-Germain, le milieu de terrain Georginio Wijnaldum (32 ans, 1 apparition en Serie A cette saison), victime d'une fracture du tibia en août dernier, va bientôt retrouver la compétition avec l'AS Roma.

Selon les informations du média Relevo ce mardi, le club italien aimerait bien prolonger le prêt de l'international néerlandais pour la saison prochaine.

TOTTENHAM Gros coup dur pour Lloris

Hugo Lloris (36 ans, 27 matchs toutes compétitions cette saison) ne disputera pas la double confrontation contre l'AC Milan lors des 8es de finale de la Ligue des Champions. Selon la BBC, le gardien de Tottenham, victime d'une blessure à un genou à l'entraînement, va manquer entre 6 et 8 semaines de compétition.

Un énorme coup dur pour le club londonien, qui va devoir compter sur la doublure du portier français, Fraser Forster, jusqu'à la fin du mois de mars.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant Mourad Cherbal
Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-TURQUIE

Entretien téléphonique entre le Président de la République et son homologue turc

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu, mardi, un entretien téléphonique avec son homologue turc, M. Recep Tayyip Erdogan, à qui il a réitéré ses sincères condoléances suite au séisme dévastateur qui a frappé son pays, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu mardi un entretien téléphonique avec son frère, le Président de la République turque, M. Recep Tayyip Erdogan, au cours duquel il lui a réitéré, en son nom personnel et au nom du peuple algérien, ses sincères condoléances pour les victimes du séisme dévastateur qui a frappé une grande partie du Sud-Est de la Turquie", précise le communiqué.



Le président de la République a affirmé que "l'Algérie se tiendra aux côtés de la Turquie pour surmonter cette épreuve qui a endeuillé

le peuple turc frère", ajoute la même source. Il a également affirmé "la disponibilité de l'Algérie à fournir et à envoyer des aides en Turquie", souligne le communiqué. De son côté, "le Président turc a tenu à remercier son frère, le Président de la République, pour avoir prêté aide et assistance dès les premières heures de cette terrible catastrophe", saluant "la position solidaire de l'Algérie" conclut le communiqué.

ALGÉRIE-PALESTINE

Le Premier ministre reçoit le ministre de l'Intérieur de l'Etat de Palestine

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a reçu, mardi au Palais du Gouvernement, le ministre de l'Intérieur de l'Etat de Palestine, M. Ziad Hab Al-Rih qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. Lors de cette audience, le ministre palestinien de l'Intérieur a tenu à "saluer hautement la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, ainsi que l'initiative du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, couronnée par la signature de la Déclaration d'Alger pour l'unification des rangs palestiniens". Les entretiens ont constitué, ajoute la même source, "une opportunité d'évoquer l'état et les perspectives des relations bilatérales, ainsi que les derniers développements de la question palestinienne". L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad.

ALGÉRIE-AFRIQUE

Lamamra prend part à une réunion de Haut niveau sur la Gouvernance en Afrique

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger, Ramtane Lamamra, en qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a pris part mardi, par visioconférence, à une réunion de Haut niveau sur la Gouvernance en Afrique organisée sous l'égide du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), indique un communiqué du ministère.

Cette réunion qui se tient en prélude au 36^{ème} Sommet de l'Union Africaine prévu à Addis-Abeba les 18 et 19 février courant, a été consacrée à l'examen des rapports d'évaluation soumis par plusieurs pays africains, dont notamment le Lesotho, le Tchad, les Comores, la République de Guinée et le Soudan, en vue de la finalisation du rapport annuel du MAEP sur l'état de la gouvernance en Afrique, poursuit le communiqué. Dans ses observations fondées sur l'attachement ferme de l'Algérie sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux valeurs consacrées par ce mécanisme panafricain, le ministre Lamamra a soutenu la nécessité de redynamiser le rôle du MAEP en tant qu'outil principal de l'action africaine commune pour la prévention des conflits et la promotion de la démocratie et du développement durable, ajoute la même source.

Face à la régression de la bonne gouvernance en Afrique et aux risques que cette situation fait peser sur la paix et la stabilité sur le continent, M. Lamamra a préconisé une approche globale axée sur l'harmonisation des efforts de l'Union africaine et des communautés sous régionales, le renforcement de la diplomatie préventive, ainsi que l'appropriation et la promotion des instruments continentaux de bonne gouvernance, tels que la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Créé en 2003, à la faveur de la mise en place du NEPAD par les cinq pays fondateurs (l'Algérie, l'Afrique de Sud, l'Égypte, le Nigeria et le Sénégal), le MAEP est un instrument d'auto-évaluation auquel adhèrent volontairement les États membres de l'Union Africaine en vue de promouvoir la bonne gouvernance, la stabilité politique et le développement durable à l'échelle continentale.

FEUX DE FORÊTS AU CHILI

L'Algérie exprime sa solidarité avec le Chili

L'Algérie a exprimé sa sympathie et sa solidarité avec la République de Chili, dirigeants, gouvernement et peuple, suite aux feux de forêts qui ont ravagé plusieurs régions du Chili, causant plusieurs victimes, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger. "Suite aux feux de forêts ayant ravagé plusieurs régions de la République de Chili et fait plusieurs victimes entre morts et blessés, l'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes, tout en souhaitant un prompt rétablissement aux blessés", lit-on dans le communiqué.

"L'Algérie exprime sa sympathie et sa solidarité avec la République de Chili, dirigeants, gouvernement et peuple, en cette douloureuse circonstance", conclut le communiqué.

TUNISIE

Kaïs Saïed nomme un nouveau ministre des Affaires étrangères

Le président tunisien, Kaïs Saïed, a décidé, mardi, de mettre fin aux fonctions de M. Othman Jerandi, en tant que ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, a indiqué l'agence de presse tunisienne (TAP). Il sera remplacé par Nabil Ammar, selon un communiqué de la présidence tunisienne. M. Nabil Ammar occupait le poste d'ambassadeur de Tunisie à Bruxelles et son représentant auprès de l'Union Européenne.



ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Des tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc déjouées (bilan)

Des tentatives d'introduction de 3,24 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 108 narcotrafiquants ont été arrêtés dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 1 au 7 février, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale.

Dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 1 au 7 février 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise le bilan.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté 2 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'une (1)



cache pour les groupes terroristes et 4 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites lors d'une opération de fouille et de ratissage à Djelfa", ajoute la même source.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 108 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 3 quintaux et 24 kilogrammes de kif traité et saisi 712.624 comprimés de psychotropes".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guazzam et Tindouf, des détachements de l'ANP ont intercepté 1.937 individus et saisi 42 véhicules, 179 groupes électrogènes, 86 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite, tandis que 29 autres individus ont été arrêtés et 8 fusils de chasse, de grandes quantités de cartouches pour fusils de chasse, d'immenses quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 210 tonnes, ainsi que 10 tonnes de déchets de cuivre et 26,5 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

De même, les Garde-frontières ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 77.620 litres à Bordj Badji Mokhtar, Souk Ahras, El Tarf et Tébesa".

D'autre part, les Garde-côtes ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 44 individus à bord d'embarcations de construction artisanale alors que 161 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.